



CAMEROUN

March 2016

CONSULTATIONS DE 2015 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — COMMUNIQUÉ DE PRESSE ; RAPPORT DES SERVICES DU FMI ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LE CAMEROUN

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Dans le cadre des consultations de 2015 au titre de l'article IV avec le Cameroun, les documents ci-après ont été publiés et sont inclus dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** résumant les avis du Conseil d'administration tels qu'exprimés le 18 novembre 2015 lors de l'examen du rapport des services du FMI qui a marqué la conclusion des consultations au titre de l'article IV avec le Cameroun.
- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI pour être soumis à l'examen du Conseil d'administration le 18 novembre 2015. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 23 septembre 2015 avec les autorités camerounaises sur l'évolution et les politiques économiques. La rédaction du rapport, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 2 novembre 2015.
- Une **annexe d'information** préparée par les services du FMI.
- Une **analyse de viabilité de la dette** préparée par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Une **déclaration de l'Administrateur pour** le Cameroun.

Les documents énumérés ci-après ont été ou seront publiés séparément :

Questions générales

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services

PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090

Téléphone : (202) 623-7430 • Fax : (202) 623-7201

Courriel : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>

Prix : 18,00 dollars l'exemplaire imprimé

Fonds monétaire international

Washington, D.C.



Communiqué de presse n° 15/534
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
24 novembre 2015

Fonds monétaire international
Washington, D. C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI conclut les consultations de 2015 au titre de l'article IV avec le Cameroun

Le 18 novembre 2015, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé les consultations au titre de l'article IV avec le Cameroun¹.

Contexte

L'économie camerounaise a fait preuve de résilience face au double choc de la chute des prix du pétrole et de la montée des menaces sécuritaires, et la croissance vigoureuse de 2014 s'est poursuivie en 2015. La croissance devrait être diversifiée et atteindre 5,9 % en 2015, portée par l'augmentation de la production pétrolière et les secteurs qui profitent de l'expansion actuelle de l'investissement public. L'inflation annuelle devrait s'élever à 2,8 % et n'a que peu subi les effets de l'augmentation de 15 % des prix administrés des carburants au 1^{er} juillet 2014. Les recettes totales devraient augmenter en 2015 grâce à une bonne performance de l'impôt non-pétrolier. Cependant, le déficit budgétaire devrait se creuser et atteindre 5,4 % du PIB, car les recettes souffrent de la baisse des prix du pétrole et les dépenses d'équipement continuent d'augmenter. Le recours à des financements extérieurs, y compris non concessionnels, pour les dépenses d'équipement a entraîné une forte hausse (à partir d'un niveau de base faible) de la dette publique extérieure, qui représentait 17,8 % du PIB fin 2014. Le déficit des transactions extérieures courantes devrait augmenter pour passer à 5,1 % du PIB, du fait de la baisse des prix des exportations et de la vigueur persistante des importations, portées par l'expansion de l'investissement.

La croissance devrait ralentir à 5,2 % en 2016, du fait de la stabilisation de la production pétrolière. L'inflation devrait rester faible, à 2,2 %, parallèlement à la tendance modérée des prix des principaux produits de base importés et à la faiblesse de l'inflation dans la zone euro. Le déficit budgétaire devrait se creuser à 7,2 % du PIB, en raison du dynamisme persistant de l'investissement public et de l'augmentation des dépenses de sécurité. Le déficit des transactions extérieures courantes devrait augmenter pour atteindre 5,3 % du PIB : la vigueur persistante des

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration.

importations et le choc de 2015 sur les termes de l'échange continuent de faire sentir leurs effets. Le secteur financier reste relativement sain et dispose de liquidités excédentaires, bien que ces dernières aient diminué depuis le début de la baisse des prix du pétrole et l'expansion de l'investissement. Par ailleurs, les prêts improductifs dans le secteur bancaire sont passés de 10,2 % du total des prêts en juin 2014 à 13,1 % un an plus tard ; une tendance similaire est observée pour les établissements de microfinance. La supervision bancaire aux niveaux national et régional a été améliorée. La COBAC reste attentive aux tensions financières qui pourraient résulter de la faiblesse prolongée des prix du pétrole et aux éventuels effets de débordement régionaux.

Les perspectives à moyen terme se sont quelque peu détériorées depuis les dernières consultations au titre de l'article IV, du fait de la détérioration des perspectives du pétrole et d'autres produits d'exportation, en plus des menaces pour la sécurité. La baisse des recettes pétrolières et les dépenses de sécurité devraient réduire l'espace budgétaire. Dans ce contexte, le déficit budgétaire global devrait rester supérieur à 5 % du PIB jusqu'en 2018, après quoi le programme d'investissement public retrouvera un niveau plus normal et le solde budgétaire devrait s'améliorer. Le déficit des transactions extérieures courantes devrait atteindre 5,3 % du PIB, suite au niveau soutenu et élevé des importations et à l'impact du choc de 2015 sur les termes de l'échange.

Les risques entourant les perspectives sont principalement d'ordre externe : il s'agit notamment d'une baisse supplémentaire des prix du pétrole et d'une augmentation des menaces pour la sécurité. Parallèlement, des risques internes, tels que les passifs latents des entreprises publiques, pourraient peser sur les finances publiques.

Évaluation par le Conseil d'administration²

Les administrateurs souscrivent à l'orientation générale de l'évaluation effectuée par les services du FMI. Ils se félicitent de la remarquable résilience de l'économie camerounaise et du maintien de sa solide croissance jusqu'à présent, en dépit de la chute marquée des cours mondiaux du pétrole et de l'aggravation des menaces sécuritaires dans la région. Tout en reconnaissant la nécessité de combler les déficits d'infrastructure, les administrateurs notent que les vulnérabilités budgétaires et extérieures s'accroissent en raison du repli des recettes pétrolières et d'un ambitieux plan d'investissement public. Ils soulignent que de saines politiques en matière de budget et de gestion de la dette et des réformes structurelles plus ambitieuses sont essentielles pour préserver la stabilité macroéconomique, doper l'investissement privé et promouvoir une croissance plus forte, durable et inclusive.

Les administrateurs soulignent combien il est important d'améliorer la discipline budgétaire. Ils encouragent les autorités à adopter un budget prudent fondé sur une hypothèse réaliste du cours

² À l'issue de ces délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse : <http://www.imf.org/external/np/sec/misc/qualifiers.htm>.

du baril et à élaborer une stratégie crédible de rééquilibrage à moyen terme. Ils saluent le travail récemment réalisé sur le plan de la mobilisation des recettes fiscales et recommandent de redoubler d'efforts pour renforcer la mobilisation des recettes douanières. Les administrateurs soulignent qu'un travail comparable s'impose pour les dépenses à travers le renforcement de la gestion des finances publiques. Ils engagent les autorités à apurer les arriérés et à améliorer le contrôle des passifs latents des entreprises publiques.

Les administrateurs soulignent qu'il est important de rationaliser les programmes d'investissement public parallèles et de les intégrer pleinement au budget. Ils encouragent en outre les autorités à profiter du faible niveau des cours du pétrole pour supprimer les subventions aux carburants tout en déployant un dispositif de protection sociale en faveur des populations pauvres. L'adoption d'un ancrage budgétaire à moyen terme serait de nature à atténuer les effets de la volatilité des cours du pétrole et à exercer une meilleure maîtrise des dépenses publiques.

Les administrateurs soulignent qu'il est important de préserver la viabilité de la dette. Ils encouragent les autorités à mener une stratégie prudente de gestion de la dette privilégiant davantage les emprunts concessionnels et le financement par le biais des marchés régionaux. Ils engagent les autorités à procéder à une évaluation et à une hiérarchisation poussées des projets d'investissement à partir de leur impact potentiel sur la croissance et sur la réduction de la pauvreté en tenant compte par ailleurs de la capacité administrative et des moyens de mise en œuvre.

Les administrateurs notent que le secteur financier est relativement stable. Ils encouragent le maintien d'une étroite collaboration avec l'instance régionale de supervision afin de renforcer la surveillance du secteur financier, y compris des établissements de microfinance et de la nouvelle banque consacrée aux petites et moyennes entreprises. Les administrateurs appellent à la vigilance au regard de la montée des créances improductives.

Les administrateurs soulignent qu'il est nécessaire de mener des réformes structurelles ambitieuses propres à dynamiser l'activité du secteur privé et à diversifier l'économie grâce à un climat des affaires plus propice, et faciliter l'accès au crédit, afin de doper la croissance de manière durable et inclusive. Ils encouragent les autorités à redoubler d'efforts pour promouvoir l'intégration régionale. Les administrateurs appellent également des progrès plus poussés dans l'amélioration de la qualité et de l'actualisation des données et des statistiques.

Il est prévu que les prochaines consultations au titre de l'article IV avec le Cameroun aient lieu selon le cycle normal de 12 mois.

Cameroun : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2013–16

	2013	2014	2015	2016
	Eff.	Est.	Proj.	Proj.
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)				
Revenu national et prix				
PIB à prix constants	5.6	5.9	5.9	5.2
PIB pétrolier à prix constants	8.5	13.8	23.2	-0.2
PIB non pétroliers à prix constants	5.4	5.6	5.2	5.4
Déflateur du PIB	2.5	1.0	1.9	1.9
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	2.1	1.9	2.8	2.2
Commerce extérieur				
Volume des exportations	7.1	17.6	13.0	4.7
<i>dont : secteur non pétrolier</i>	8.1	20.6	24.8	0.0
Volume des importations	2.1	15.0	10.3	4.8
Termes de l'échange (= détérioration)	-1.4	-7.3	-8.3	-1.3
Monnaie et crédit				
Avoirs intérieurs nets ¹	10.1	7.1	10.4	10.1
Crédit net au secteur public ¹	0.9	-0.8	3.7	3.7
Crédit au secteur privé	14.9	14.4	10.7	10.1
Monnaie au sens large (M2)	10.8	10.5	9.3	9.1
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)				
Opérations de l'administration centrale				
Total des recettes (hors dons)	17.6	18.1	17.4	16.5
Recettes non pétrolières (en pourcentage du PIB non pétrolier)	13.8	14.7	15.6	14.9
Total des dépenses	21.9	23.1	23.0	23.9
Solde budgétaire global (base caisse)				
Hors dons	-4.4	-5.1	-5.7	-7.4
Dons compris	-4.1	-4.8	-5.4	-7.2
Solde primaire pétrolier (en pourcentage du PIB non pétrolier)	-9.0	-9.2	-7.6	-9.1
Secteur extérieur				
Solde des transactions courantes (dons compris)	-3.9	-4.4	-5.1	-5.3
Réserves imputées (en % de la monnaie au sens large)	49.6	41.6	40.0	36.0
Dettes publiques				
Totale	19.0	26.6	32.6	36.8
Extérieure	12.1	17.8	21.7	24.5

Sources : Autorités camerounaises ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Pourcentage de la monnaie au sens large au début de la période.



CAMEROUN

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2015 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

2 novembre 2015

QUESTIONS PRINCIPALES

Contexte. La conjoncture macroéconomique et la situation sécuritaire au Cameroun se sont détériorées depuis les dernières consultations. En 2014–15, l'économie a fait preuve de résilience face au double choc de la chute des prix du pétrole et de l'intensification des menaces sur la sécurité, avec le maintien d'une croissance solide et d'une faible inflation. Toutefois, les résultats budgétaires se sont dégradés et le gouvernement a continué à accumuler des arriérés intérieurs à mesure que les pressions sur les dépenses sont passées des subventions pétrolières au renforcement de la sécurité. Les perspectives économiques du Cameroun se sont assombries et les risques les plus immédiats se sont intensifiés. En raison des déficits de financement prévus et d'une forte hausse de l'investissement public en infrastructures, la dette de l'État devrait rapidement augmenter. Les projections tablent sur une croissance stabilisée aux alentours de 5 % à moyen terme, inférieure au taux nécessaire pour parvenir au statut de marché émergent d'ici 2035.

Priorités des consultations et risques. L'enjeu prioritaire consiste à amortir le double choc et à maintenir une croissance forte et durable. À l'extérieur, les principaux risques sont un ralentissement prolongé de l'économie mondiale et la propagation des problèmes de sécurité dans la région. À l'intérieur, les risques proviennent d'un programme expansionniste d'investissement public alimenté par l'endettement, des importants passifs latents des entreprises publiques, et des emprunts non concessionnels de plus en plus importants.

Principales recommandations de politique économique :

- Rationaliser et réduire les programmes d'investissement public pour résorber le déficit budgétaire.
- Adopter une trajectoire pour le déficit primaire hors pétrole de façon à reconstituer une marge de manœuvre budgétaire, à préserver la stabilité à moyen terme des finances publiques et à accompagner l'ajustement extérieur.
- Éliminer le programme de subventions des carburants pour éviter d'avoir à payer d'éventuelles subventions énergétiques à l'avenir.

- Améliorer la maîtrise des dépenses en renforçant la gestion des finances publiques et le contrôle des passifs latents des entreprises publiques.
- Promouvoir une croissance plus forte et plus solidaire en améliorant le climat des affaires et en adoptant des mesures ciblées en faveur des groupes les plus vulnérables.
- Renforcer la surveillance du secteur financier, en particulier celle du secteur en plein essor de la microfinance.

Approuvé par
**Anne-Marie Gulde-
 Wolf et Bob Traa**

Les entretiens se sont tenus à Douala et à Yaoundé du 10 au 23 septembre 2015. L'équipe des services du FMI était composée de M. de Zamaróczy (chef de mission), MM. Gijon, Jenkinson, Orav, van Houtte (tous du Département Afrique), Kalonji (représentant résident), et Tchakoté (économiste résident). Les membres des services de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement ont participé aux réunions de politique générale. L'équipe a rencontré le Premier Ministre, M. Yang; le Secrétaire général de la Présidence, M. Ngoh Ngoh; le Secrétaire Général adjoint de la Présidence, M. Fouda; le Ministre des Finances, M. Mey; le Ministre de l'économie et de la planification, M. Nganou Djoumessi; le Directeur national de la BEAC M. Mani; d'autres membres du gouvernement et hauts responsables ainsi que des représentants du monde des affaires, des syndicats, de la société civile, et des partenaires de développement. Le Cameroun a accepté les réformes des quote-parts et de la représentation du FMI.

TABLE DES MATIÈRES

Sigles et abréviations	5
AMORTIR LES CHOCS FACE AUX INCERTITUDES	6
ENTRETIENS AVEC LES AUTORITÉS—PROMOUVOIR UNE CROISSANCE TIRÉE PAR LE SECTEUR PRIVÉ	12
A. Promouvoir une croissance tirée par le secteur privé	12
B. Rationaliser les dépenses publiques pour préserver la viabilité budgétaire	13
C. Améliorer la gestion des dépenses	17
D. Favoriser une solide intermédiation financière	18
E. Scénario de réforme	20
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	22
ÉNCADRÉS	
1. Bilan du Gouvernement	10
2. Productivité totale des facteurs et compétitivité structurelle	14
GRAPHIQUES	
1. PIB réel par secteur, 2014	6
2. Principaux indicateurs économiques, 2010–15	7
3. Principaux indicateurs de production pétrolière, 2009–20	8
4. Dette brute de l'État dans certains pays, 2010–20	11
5. Valeur actuelle dette extérieure / exportations, 2015–35	21

TABLEAUX

1. Principaux indicateurs économiques, 2013–20	24
2. Opérations de l'administration centrale, 2013–20	25
3. Opérations de l'administration centrale, 2013–20	26
4. Balance des paiements, 2013–20	27
5. Situation monétaire, 2013–20	28
6. Obligations envers la SONARA, 2008–14	29
7. Arriérés et autres obligations de paiement de l'État, 2010–14	29
8. Opérations de l'administration centrale, 2013–20 (présentation MSFP 2001)	30
9. Opérations de l'administration centrale, 2013–20 (présentation MSFP 2001)	31
10. Principaux indicateurs économiques, scénario de réforme, 2013–20	32
11. Opérations de l'administration centrale, scénario de réforme, 2013–20	33
12. Opérations de l'administration centrale, scénario de réforme, 2013–20	34
13. Indicateurs du secteur financier, 2011–14	35
14. Objectifs du millénaire pour le développement, 1990–2014	36

ANNEXES

I. Mesures prises suite aux conseils du FMI	37
II. Évaluation de la stabilité extérieure	38
III. Matrice d'évaluation des risques mondiaux	47

Sigles et abréviations

AfSS	Afrique subsaharienne
APE	Accord de partenariat économique (avec l'UE)
AVD	Analyse de viabilité de la dette
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CFA	Coopération Financière en Afrique Centrale
CNDP	Comité National de la Dette Publique
COBAC	Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
CSPH	Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures
DPNP	Déficit primaire non pétrolier
EPIP	Évaluation de la politique et des institutions nationales
GCTC	Groupe consultatif sur le taux de change
GFP	Gestion des finances publiques
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IMF	Institution de microfinance
ITIE	Initiative pour la transparence des industries extractives
MSFP 2001	Manuel de statistiques des finances publiques 2001
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
PEM	Perspectives de l'économie mondiale
PESF	Programme d'évaluation du secteur financier
PME	Petite et moyenne entreprise
PPTE	Pays pauvres très endettés
SNH	Société Nationale des Hydrocarbures
SONARA	Société Nationale de Raffinage
TCER	Taux de change effectif réel
TEC	Tarif extérieur commun
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée

AMORTIR LES CHOCS FACE AUX INCERTITUDES

La conjoncture régionale et internationale a considérablement changé depuis les consultations du milieu de l'année 2014. Jusqu'à présent, le Cameroun a amorti le double choc de la chute des prix du pétrole et des menaces sur la sécurité mais les tensions s'intensifient. Le maintien d'une croissance solide en 2014–15 s'explique par une forte demande intérieure entraînée par l'accélération de l'investissement public. Ce dernier a, à son tour, creusé les déficits budgétaires et alourdi le poids de la dette. Les indicateurs sociaux accusent toujours un retard par rapport à l'objectif des autorités de devenir un pays émergent dans les 20 prochaines années.

1. Le Cameroun a subi deux chocs importants en 2014. Premièrement, la chute des prix mondiaux du pétrole brut a entraîné une baisse des recettes de l'État et des exportations, bien que ce choc ait été nettement moins grave que pour d'autres pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Deuxièmement, la vague d'attaques terroristes dans la région du lac Tchad a bouleversé l'activité économique dans l'extrême nord du pays, exigeant une riposte sous forme de vastes opérations militaires multinationales, qui sont parvenues à réduire le nombre et la gravité des attaques au Cameroun.

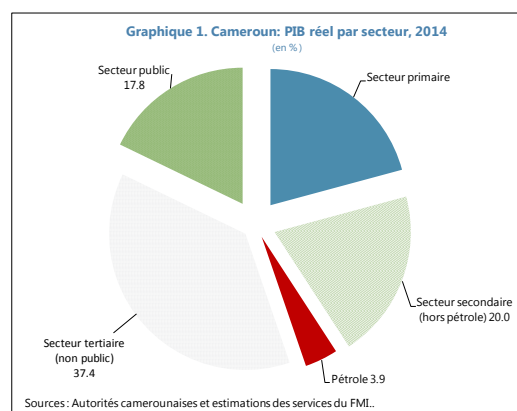
2. Le Cameroun a continué à enregistrer une croissance solide en 2014. La croissance a atteint 5,9 %, grâce à la hausse de la production pétrolière et aux résultats des secteurs bénéficiant de l'essor des investissements publics : matériaux de construction, travaux publics, et énergie (tableau 1 du texte, graphiques 1–2; tableaux 1 et 4–5). Un «*grand projet structurant*», le port en eau profonde de Kribi, est en cours d'achèvement¹.

L'inflation annuelle est restée inférieure à 2 %, malgré une hausse de 15 % du prix de l'essence à la pompe le 1^{er} juillet 2014, et a été légèrement supérieure à l'inflation dans la zone euro². Les autorités ont suivi les conseils donnés depuis longtemps par les services du FMI sur l'ajustement des prix de l'essence et sur la réforme de l'administration fiscale, mais n'ont pas mis en œuvre d'autres recommandations de politique générale ni celles des missions d'assistance technique (annexe I).

Tableau 1 du texte. Cameroun : Contributions à la croissance du PIB réel, 2009–14
(en %)

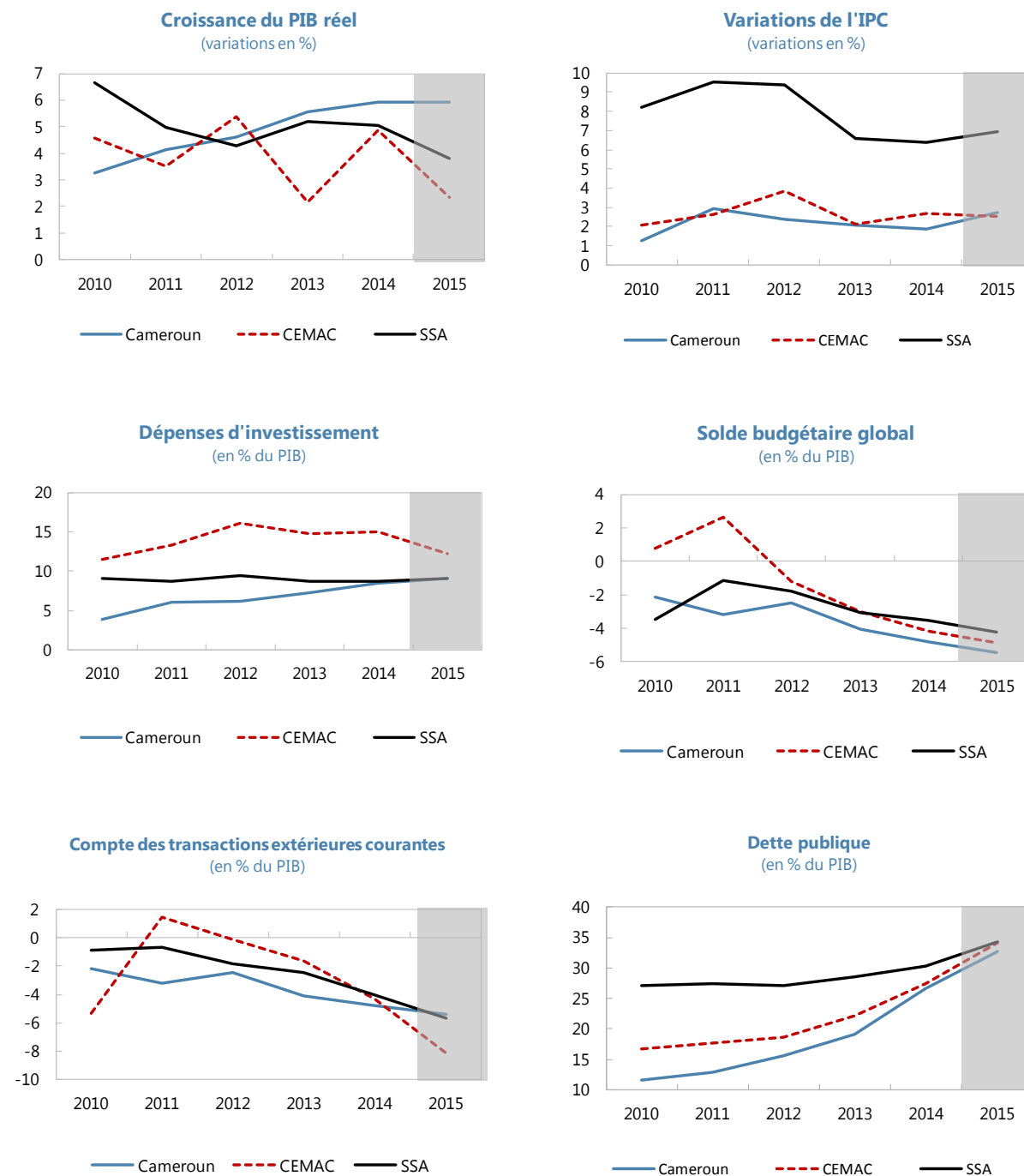
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Secteur primaire	0.6	1.3	0.7	0.6	0.8	1.0
Secteur secondaire (hors pétrole)	0.1	0.7	0.7	1.0	1.1	1.1
Pétrole	-0.8	-0.6	-0.3	0.1	0.3	0.5
Secteur tertiaire	2.0	1.8	3.0	2.9	3.4	3.3
dont: secteur public	0.7	0.4	1.0	0.8	1.1	1.3
Croissance du PIB réel	1.9	3.3	4.1	4.6	5.6	5.9

Sources : Autorités camerounaises et estimations des services du FMI.



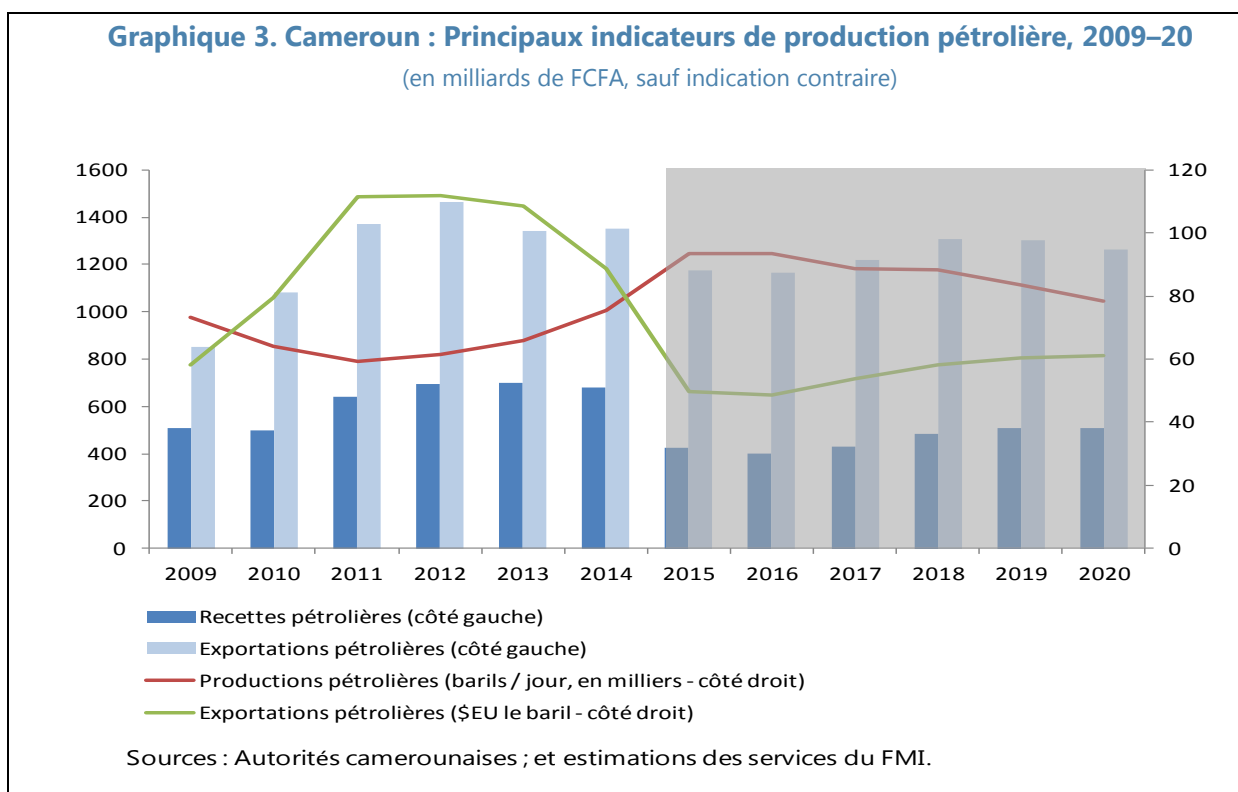
¹ La construction du port a été terminée mi-2014 mais le port n'est toujours pas opérationnel en raison de l'absence de services appropriés d'adduction d'eau et d'électricité, ainsi que d'autres services.

² Le franc CFA est rattaché à l'euro.

Graphique 2. Cameroun : Principaux indicateurs économiques, 2010–15

Sources : Base de données du Département Afrique du FMI et estimations des services du FMI.

3. Les projections tablent sur une croissance de près de 6 % en 2015 sous l'effet d'une forte augmentation de la production pétrolière et d'un nouvel accroissement de l'investissement public, ce qui tranche avec les projections de croissance d'environ 2 % pour la CEMAC. L'extraction pétrolière devrait augmenter de près de 25 %, avec la mise en production de nouveaux puits (graphique 3). L'inflation devrait atteindre presque 3 %, à mesure que les effets secondaires de la hausse des prix des carburants de mi-2014 se répercutent sur les prix des produits alimentaires et des transports. Les problèmes de compétitivité structurelle, avec notamment un environnement des affaires peu propice, et l'absence de progrès dans l'intégration régionale, vont continuer à entraver le développement du secteur privé, entraînant un taux de croissance à moyen terme d'environ 5 %.



4. Les résultats budgétaires se sont dégradés en 2014. Le déficit budgétaire, base caisse et dons inclus, s'est creusé à 4,8 % du PIB, car la hausse des recettes n'a pas suivi celle des dépenses (tableau 2–3 et 6–9). Ce résultat aurait été pire s'il n'y avait pas eu l'augmentation de 15 % des prix à la pompe mi-2014, qui a permis de contenir les subventions à un moment où les prix du pétrole ont atteint plus de 110 dollars américains le baril. Les améliorations en matière d'efficacité ont permis d'augmenter les recettes non pétrolières de près d'un point de PIB par rapport à 2013, grâce aux solides revenus des impôts directs et des douanes. A l'inverse, les recettes pétrolières ont régressé d'un demi-point de PIB par rapport à 2013, car les redevances ont baissé suite à la chute des cours pétroliers au deuxième semestre. Les dépenses ont porté surtout sur l'investissement public (en hausse de 1,1 point de PIB par rapport à 2013) et sur les dépenses courantes, notamment les subventions pétrolières (2,3 % du PIB sur la base comptable) malgré la hausse des prix à mi-année. Suite à une augmentation des arriérés envers les distributeurs de carburants et à une résorption des obligations de paiement non réglées, l'encours des arriérés est resté stable, à 4,6 % du PIB à fin 2014.

5. Les perspectives budgétaires à moyen terme sont menacées par la détérioration de la conjoncture régionale et internationale et par la hausse de l'investissement public. La baisse des cours du pétrole devrait réduire les subventions de carburants de 1,2 point du PIB en 2015 mais devrait aussi entraîner une baisse des recettes pétrolières dans les mêmes proportions. Les opérations de sécurité dans l'extrême nord du pays devraient augmenter les dépenses publiques en 2015 et au-delà. Les nouveaux projets d'infrastructures pour accélérer le développement et redynamiser l'extrême nord devraient, d'après les projections, entraîner une hausse des dépenses d'investissement jusqu'à 10 % du PIB en 2016. En conséquence, les projections tablent sur un déficit budgétaire de plus de 7 % du PIB en 2016. Le déficit primaire non pétrolier (DPNP) devrait, d'après les projections, suivre une évolution similaire en pourcentage du PIB non pétrolier. Du fait notamment de l'ensemble de ces évolutions, la valeur nette de l'État devrait, d'après les projections, diminuer à moyen terme (encadré 1).

6. La pauvreté reste élevée d'après les résultats préliminaires de l'enquête de 2014 auprès des ménages. Bien que le taux de pauvreté ait reculé de deux points de pourcentage entre 2007

et 2014 pour se situer à 37,5 % de la population, il est comparable à celui d'un pays à faible revenu (tableau 2 du texte et tableau 14)³.

L'incidence géographique de la pauvreté est inégale : la pauvreté s'est aggravée dans les régions les plus au nord où les populations dépendent davantage de l'agriculture. En outre, les indicateurs sociaux

relatifs au genre se sont détériorés, notamment la mortalité maternelle et l'analphabétisme féminin. Les crédits pour dépenses sociales sont restés contraints en 2014 par le niveau élevé des subventions des produits pétroliers, malgré la hausse du prix des carburants. Bien que les projections tablent sur une réduction du niveau des subventions des carburants en 2015 à 0,2 % du PIB suite à l'effondrement des cours du pétrole, les menaces sécuritaires dans l'extrême nord du pays entraînent une hausse des dépenses qui limite les crédits aux secteurs sociaux.

Tableau 2 du texte. Cameroun : Principaux indicateurs sociaux, 2007-14
(en %, sauf indication contraire)

	2007	2011	2014
Pauvreté	39.9	38.7	37.5
Pauvreté urbaine	12.2	10.8	8.9
Pauvreté rurale	55	59.2	56.8
Croissance démographique	2.6	2.5	2.5
Espérance de vie à la naissance (années)	52	54	55
Ratio de mortalité maternelle (pour 100.000 naissances vivantes)	720	690	782
Taux d'alphabétisme des jeunes	83	81	N/A

Sources : Indicateurs de développement de la Banque mondiale, autorités camerounaises, estimations des services du FMI

³ Selon les indicateurs de développement dans le monde, le taux de pauvreté le plus récent communiqué par le Sénégal était de 38,0 % et celui de l'Ouganda de 33,2 %.

Encadré 1. Cameroun : Bilan du gouvernement

L'augmentation des engagements et la stagnation des avoirs devraient, d'après les projections, entraîner une baisse de la valeur nette de l'État de 31 % en termes nominaux entre 2013 et 2020. Le tableau de cet encadré montre que malgré l'augmentation régulière du stock¹ de capital public, du fait d'un investissement public soutenu, le total des avoirs de l'État va stagner en termes nominaux en raison d'une baisse de 38 % de la valeur des réserves pétrolières entre 2013 et 2020. Cette baisse significative s'explique par l'épuisement des réserves pétrolières (à partir de 230 millions de barils en 2015) et par des projections de faibles cours du pétrole. La stabilité générale des avoirs est plus que compensée par un triplement des engagements en raison de l'endettement accru de l'État pour financer l'investissement public. Cette forte hausse de l'endettement est le résultat notamment de l'augmentation du coût des emprunts non concessionnels et peut également être liée à une faible productivité des facteurs (encadré 2).

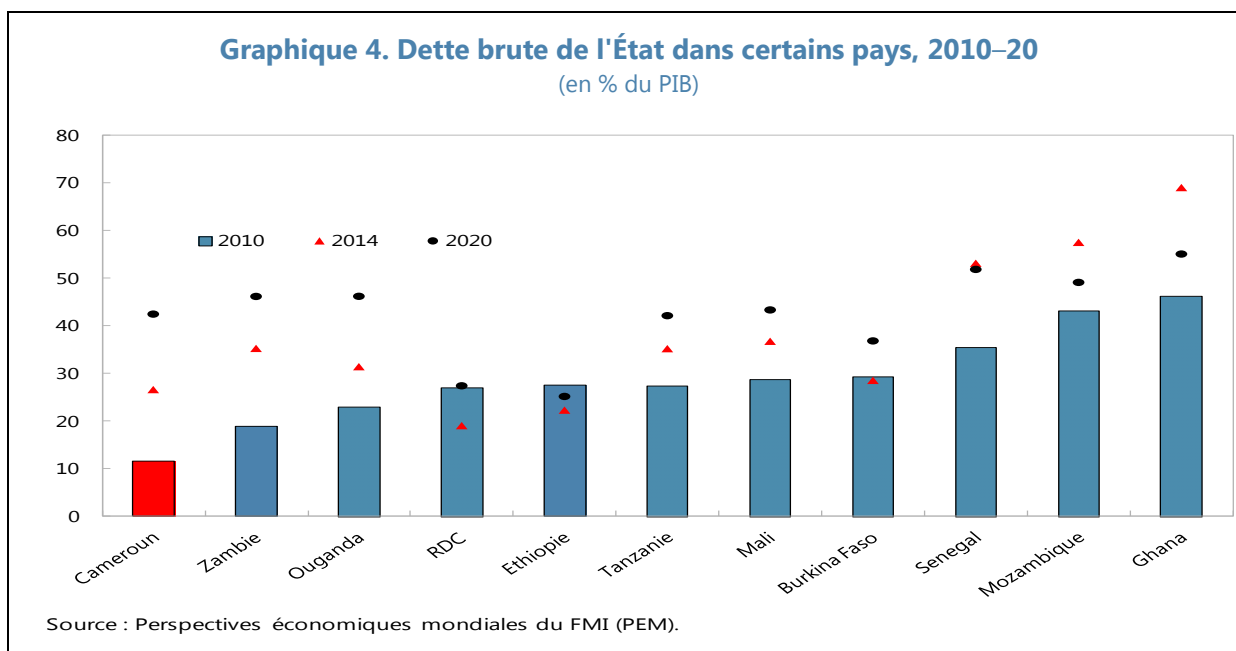
Cameroun : Bilan du gouvernement 2013–20

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
		Est.				Projections		
(FCFA milliards)								
Actifs	27,423	27,153	21,717	23,046	25,764	26,462	27,155	27,084
Dépôts intérieurs	363	290	280	232	184	138	89	59
Dépôts extérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0
Réserves pétrolières	13,410	11,870	6,674	6,561	7,642	7,701	8,370	8,282
Stock de capital public	13,649	14,993	14,763	16,253	17,937	18,623	18,696	18,743
Passifs	3,469	4,696	6,022	7,152	8,089	9,014	9,785	10,571
Dette intérieure	1,014	1,375	1,842	2,230	2,482	2,762	3,082	3,469
Dette extérieure	1,766	2,774	3,660	4,429	5,137	5,806	6,280	6,699
Arriérés	689	547	520	494	469	446	423	402
Valeur nette	23,954	22,456	15,694	15,893	17,675	17,449	17,370	16,514
Valeur nette excluant les réserves de pétrole	10,544	10,587	9,021	9,332	10,033	9,748	8,999	8,232
(Pourcentage du PIB)								
Actifs	187.8	174.0	129.0	127.7	133.2	127.3	121.7	113.1
Passifs	23.8	30.1	35.8	39.6	41.8	43.4	43.9	44.1
Valeur nettes	164.0	143.9	93.3	88.1	91.4	84.0	77.8	69.0
Valeur nette excluant les réserves de pétrole	72.2	67.8	53.6	51.7	51.9	46.9	40.3	34.4

Source : Données fournies par les autorités camerounaises ; et calculs et projections des services du FMI.

¹ Le stock de capital public du Cameroun est calculé selon la méthode de l'inventaire permanent des analyses causales de la croissance. Selon les auteurs ayant étudié le stock de capital public (notamment Kamps, 2004; Arestoff et Hurlin, 2006; Alrlanalp, Bohorts et Gupta 2011), les estimations pour le Cameroun semblent être relativement conservatrices.

7. Compte tenu des importants projets d'emprunts et de la baisse des exportations pétrolières, le risque de surendettement extérieur du Cameroun est passé de « faible » à « élevé » en moins de trois ans. La dette publique devrait, d'après les projections, atteindre plus de 42 % du PIB d'ici 2020, soit plus du double de son niveau à fin 2013, tandis que le service de la dette devrait aussi doubler à moyen terme. L'augmentation rapide de la dette extérieure, les conditions pour la plupart non concessionnelles des nouveaux emprunts, et la chute de la valeur des principales exportations camerounaises en sont les principaux facteurs, ce qui explique le dépassement en 2021 du seuil du ratio de la valeur actuelle de la dette extérieure aux exportations (graphique 4 et document d'accompagnement sur l'analyse de viabilité de la dette). Le dépassement du seuil est significatif — ratio de près de 130 pour un seuil de 100 — et devrait se maintenir sur le long terme d'après les projections.



8. Le taux de change nominal et le taux de change effectif réel (TCER) du Cameroun se sont appréciés entre 2012 et 2014. Cette tendance a inversé la dépréciation enregistrée à l'issue de la récession mondiale de 2008–09 mais reste dans la continuité de l'appréciation à long terme constatée depuis 1994 (annexe II). Toutefois, les évaluations à base de modèles ne concluent pas à un mésalignement significatif du TCER par rapport aux normes du compte des transactions courantes. Ces constatations correspondent aux conclusions des consultations régionales de la CEMAC de mi-2015 selon lesquelles le TCER régional ne connaît pas non plus de mésalignement significatif.

9. La stabilité macroéconomique à moyen terme est menacée par des risques croissants (annexe III). Les perspectives du Cameroun sont assombries par des risques croissants à l'extérieur : i) une chute prolongée des cours mondiaux des matières premières et ii) les attaques terroristes dans l'extrême nord qui s'intensifient et se répercutent sur le reste du pays. À l'intérieur, les risques sont notamment les suivants : i) les passifs latents issus des entreprises publiques (document d'accompagnement de la série des Questions générales), ii) une reprise des subventions des carburants dans le cadre d'un programme non réformé de subventions pétrolières, si les cours mondiaux du pétrole venaient à augmenter, et iii) une exposition excessive au risque de crédit de la raffinerie nationale SONARA qui met en danger le système bancaire et le secteur réel. Les autorités recherchent activement un appui opérationnel et financier international pour contrecarrer les menaces qui pèsent sur la sécurité du pays.

10. La communication de données au FMI est globalement appropriée aux fins de la surveillance, bien qu'il demeure d'importantes lacunes dans les données relatives aux secteurs budgétaire et extérieur. Les opérations budgétaires de l'État sur la base des engagements ne sont pas disponibles et l'actualité des chiffres d'endettement mérite d'être améliorée. La qualité et l'actualité des statistiques de la balance des paiements ont été améliorées mais un travail plus approfondi reste à faire pour passer à la sixième édition du Manuel de la balance des paiements.

ENTRETIENS AVEC LES AUTORITÉS—PROMOUVOIR UNE CROISSANCE TIRÉE PAR LE SECTEUR PRIVÉ

Le Cameroun doit relever le défi d'adapter son économie et son budget pour faire face au double choc tout en passant à un modèle de croissance qui soit moins tributaire de l'investissement public financé par des emprunts non concessionnels. Une croissance inclusive et durable implique aussi de mettre en œuvre rapidement les réformes structurelles pour stimuler l'activité du secteur privé et de renforcer les politiques destinées à remédier aux inégalités.

A. Promouvoir une croissance tirée par le secteur privé

11. Le secteur privé a le potentiel de devenir un moteur de croissance plus important que le secteur public. En dehors du secteur public, certains secteurs clés de l'économie, tels que l'énergie et les travaux publics, présentent un fort potentiel. La capacité de production de ciment a plus que doublé depuis les dernières consultations avec l'arrivée de nouveaux investisseurs étrangers, ce qui montre à quel point le secteur privé est prêt à se développer.

12. L'absence de compétitivité structurelle demeure un grave problème. La productivité totale des facteurs a apporté une contribution négative à la croissance au Cameroun (encadré 2). Le gouvernement a pris des mesures pour améliorer le climat des affaires mais ces initiatives n'ont pas beaucoup fait baisser le nombre d'interventions de l'État ni de décisions discrétionnaires de la part d'agents de la fonction publique dans la vie des affaires. Le Cameroun a reculé dans les classements des indicateurs «Doing Business» de la Banque mondiale, de la 148^{ième} place en 2014 à la 158^{ième} en 2015. Il a enregistré de moins bons résultats au regard de cinq indicateurs sur dix, des résultats sans progression au regard de quatre autres, et une amélioration pour un indicateur. Le domaine qui a enregistré le plus fort recul est celui des procédures de permis de construire et de création d'entreprise. La loi de 2013 sur les incitations à l'investissement a donné lieu à près de 100 contrats, mais pour la plupart avec des entreprises déjà présentes au Cameroun, et non pas avec de nouvelles entreprises étrangères.

13. L'intégration régionale et la promesse d'un marché unique de la CEMAC restent hors de portée. Compte tenu des défis auxquels est confrontée la commission de la CEMAC pour reprendre ses travaux à son siège de Bangui en République Centrafricaine, les services du FMI exhortent les autorités camerounaises, qui représentent la plus grande économie de la CEMAC, à prendre l'initiative de relancer le processus d'intégration régionale par les mesures suivantes :

- Assurer des ressources humaines et financières suffisantes à la commission de la CEMAC,
- Préconiser un tarif extérieur commun dans toutes les catégories de produits de l'union douanière de la CEMAC, sans perdre de vue l'accord bilatéral de partenariat économique entre l'Union européenne et le Cameroun.
- Harmoniser les normes économiques et techniques, telles que les normes sanitaires pour les produits périssables.

- Remédier à d'autres obstacles non tarifaires, tels que la lourdeur des procédures douanières qui sont le résultat d'une faible coopération entre les administrations nationales. Il n'existe pas, par exemple, d'accord en vigueur permettant aux douanes camerounaises de percevoir des tarifs douaniers sur l'importation de marchandises en transit dans le principal port maritime régional de Douala et de redistribuer les recettes en fonction du pays de destination finale.

Points de vue des autorités

14. Les autorités sont confiantes dans la contribution qu'apportent les vastes projets d'investissement public à la croissance et à la diversification de l'économie. Elles estiment que les vastes projets d'infrastructures en cours d'achèvement dans l'ensemble du pays vont stimuler la croissance économique de façon durable. Elles sont en outre convaincues qu'un nouveau programme complémentaire d'investissements à l'échelle du pays pourra doper la croissance économique et replacer le pays sur la trajectoire qui lui permettra d'atteindre le statut d'économie émergente d'ici 2035⁴. Les autorités souscrivent à la recommandation des services du FMI de se concentrer sur les projets de première génération en cours d'achèvement. Elles reconnaissent la nécessité de renforcer la capacité du secteur privé à contribuer davantage à la croissance et estiment que le meilleur moyen d'y parvenir est de combler les déficits en matière d'infrastructures et d'énergie.

15. Les autorités reconnaissent la nécessité de renforcer la compétitivité et d'éliminer les obstacles aux échanges. Elles partagent l'avis des services du FMI sur l'intégration régionale qui représente une formidable occasion de croissance, compte tenu en particulier de la détérioration des perspectives économiques mondiales. Le Cameroun étant le pays le plus grand et le plus diversifié de la CEMAC, elles reconnaissent qu'il est de leur devoir de piloter la coopération et l'intégration régionale, tout en faisant remarquer à quel point il est en général difficile de se mettre d'accord avec les autres partenaires de la CEMAC.

B. Rationaliser les dépenses publiques pour préserver la viabilité budgétaire

16. L'exécution budgétaire de 2015 a été malmenée par la chute des recettes pétrolières, les dépenses sécuritaires inattendues, et le programme complémentaire d'investissements. Le ratio recettes / PIB devrait se détériorer par rapport à 2014 en raison de la forte chute des recettes pétrolières qui n'a été que partiellement compensée par une hausse plus forte que prévue des recettes non pétrolières grâce aux réformes de l'administration fiscale et aux cessions ponctuelles de licences de téléphonie mobile. Le total des dépenses par rapport au PIB restera au même niveau qu'en 2014, mais avec une composition nettement différente puisque les dépenses courantes enregistrent une baisse de 0,7 point de PIB grâce à la diminution des subventions, et les dépenses d'investissement augmentent dans les mêmes proportions sous l'effet du développement de l'investissement public. Le déficit budgétaire global devrait donc se creuser à 5,4 % du PIB. Il sera financé par un mélange d'emprunts intérieurs et extérieurs et par des paiements différés. Le niveau élevé de dépenses

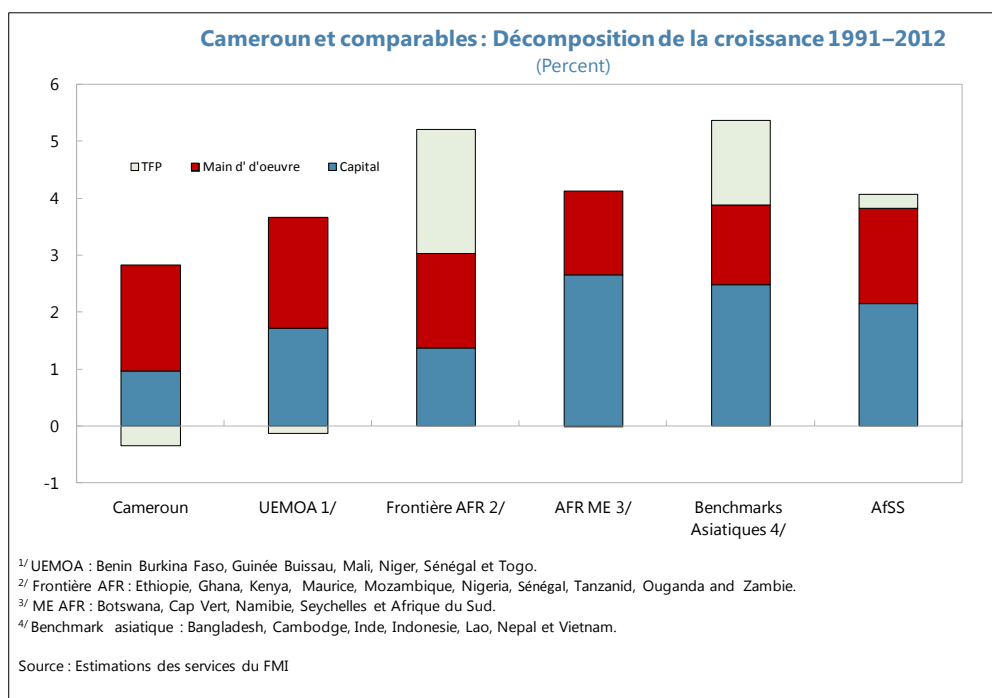
⁴ Le plan triennal ("*plan d'urgence*") de projets d'infrastructures (notamment hôpitaux, routes secondaires, projets agricoles) équivaut à environ 1,7 % du PIB par an.

d'investissement devrait aussi entraîner une hausse des importations de biens liés à ces investissements et creuser le déficit des transactions courantes à plus de 5 % du PIB à moyen terme. Les autorités se préparent à émettre une euro-obligation de 1,5 milliards de dollars américains pour régler ses arriérés envers la SONARA et pour financer le programme complémentaire d'investissement.

Encadré 2. Cameroun : Productivité totale des facteurs et compétitivité structurelle

La productivité totale des facteurs (PTF) au Cameroun accuse un retard par rapport à d'autres pays comparables. Une analyse causale de la croissance portant sur 49 pays d'Afrique et d'Asie entre 1991 et 2012 a étudié la contribution moyenne du capital, du travail et de la PTF à la croissance¹. Il en ressort que la PTF a apporté une contribution négative à la croissance au Cameroun. Le graphique de cet encadré montre en outre que parmi cinq groupes de pays (UEMOA, pays pré-émergents d'Afrique, pays émergents d'Afrique, pays comparables d'Asie, et pays d'Afrique subsaharienne), seuls le Cameroun et l'UEMOA ont enregistré une contribution négative de la PTF à la croissance. Il montre également que la contribution du capital à la croissance a été la plus faible au Cameroun (environ 1 %).

La faible compétitivité structurelle du Cameroun pourrait expliquer cette contribution décevante de la PTF à la croissance. Selon l'évaluation de la viabilité extérieure (annexe II), le Cameroun connaît un climat des affaires et une gouvernance difficiles, qui pourraient expliquer cette contribution négative de la PTF. Les pays pré-émergents d'Afrique, qui ont accompli des progrès considérables d'amélioration de la compétitivité, ont enregistré une contribution significative de la PTF à la croissance, bien qu'ils aient enregistré des niveaux tout aussi bas de la contribution du travail et du capital.



¹ Voir le document de la série des Questions générales sur les consultations régionales de la CEMAC en 2015, intitulé «CEMAC: Why is economic growth lagging and what can be done about it? (CEMAC : Pourquoi la croissance économique accuse-t-elle un retard et que peut-il être fait ?)» (Rapport pays FMI 15/222).

17. L'augmentation rapide de la dette extérieure non concessionnelle est devenue la menace la plus importante pour la viabilité budgétaire.

La baisse brutale et persistante des recettes pétrolières et la hausse rapide de la dette publique impliquent de prendre des mesures aussi fermes que résolues pour garantir la viabilité des finances publiques. Du côté des dépenses, la plupart des projets d'investissement au titre du programme complémentaire en sont à la phase conceptuelle initiale et donc encore loin de la phase de financement. Des contraintes de capacité empêchent de mettre en œuvre de façon adéquate et simultanée les nombreux et vastes projets complexes d'infrastructure et il faut aussi attendre longtemps entre la mise en exploitation de nouvelles infrastructures et la production des recettes qui en découlent pour l'État. Tout cela exige que les autorités consolident et rationalisent leurs plans d'investissement et les intègrent pleinement au budget. Plutôt que de se précipiter avec de nouveaux projets financés sur ressources extérieures, à un moment où le budget est sous tension, il semble justifié de s'engager vis-à-vis d'un ancrage budgétaire à moyen terme, tel que le déficit primaire non pétrolier (DPNP) ainsi que d'entreprendre des mesures permettant d'exercer un meilleur contrôle des dépenses d'investissement et des dépenses sécuritaires.

18. Les services du FMI encouragent les autorités à contraindre leur politique budgétaire en l'absence de recettes supplémentaires ou de financement concessionnel.

Compte tenu du peu de perspectives de mobiliser d'importants montants de recettes supplémentaires à court terme, les services du FMI émettent les recommandations suivantes :

- Adopter un DPNP qui ne mette pas en danger la viabilité des finances publiques et qui suive une trajectoire à la baisse pour passer en dessous de 4 % du PIB non pétrolier à moyen terme.
- Élargir davantage la base d'imposition en créant des services fiscaux plus décentralisés pour faciliter le règlement des impôts, en mettant progressivement fin aux exonérations fiscales et douanières, en éliminant le programme de subvention des carburants, et en rétablissant une fiscalité normale des produits pétroliers. Limiter l'admissibilité à de nouveaux investissements extérieurs en vertu de la loi sur les incitations à l'investissement à ceux qui ont une incidence facilement démontrable sur la croissance. Finaliser l'identification unique des contribuables en reliant les bases de données correspondantes des administrations fiscales et douanières.
- Redonner au budget son rôle de mécanisme efficace de contrôle des dépenses en adoptant une loi de finances rectificatives pour 2015⁵ et un budget réaliste pour 2016 en vue de i) unifier, rationaliser et réduire le grand nombre de programmes d'investissement et les intégrer au budget tout en se concentrant sur les projets à fort impact sur la croissance et la pauvreté, ii) réaliser progressivement les projets pour lesquels un emprunt a été contracté mais dont la mise en œuvre n'a pas débuté, et iii) intégrer la totalité des dépenses sécuritaires dans le budget.
- Se concentrer sur les projets en voie d'achèvement et affecter les ressources appropriées pour assurer l'entretien courant.

⁵ Cette recommandation a été faite au moment des consultations en septembre 2015, lorsque les préparatifs d'une loi de finances rectificative étaient à un stade avancé au niveau technique.

- Décréter un moratoire sur les nouveaux projets d'infrastructures, compte-tenu du montant de plus de 4 milliards de dollars américains de prêts pour projets contractés mais non encore décaissés, à moins que le financement ne soit concessionnel.
- Améliorer la mise en œuvre de la stratégie d'endettement à moyen terme en réservant exclusivement le pouvoir de contracter des emprunts au Ministre des finances.
- Émettre des obligations régionales en monnaie locale dans des montants et à un rythme correspondants à la capacité d'absorption du marché.
- Différer l'émission de l'euro-obligation proposée, qui risque d'être un processus onéreux dans les conditions actuelles du marché, car les projets qu'elle est censée financer ne sont pas encore suffisamment matures.
- Mettre en application le nouveau logiciel informatique envisagé pour rapprocher les effectifs de la fonction publique du système de paiement du Trésor. Préparer des projections de la masse salariale qui permettent de mieux prévoir le calendrier des futures embauches de nouveaux agents de la fonction publique.
- Renforcer le suivi des résultats des entreprises publiques, notamment de la SONARA, en mettant particulièrement l'accent sur les passifs latents. Un rapport annuel doit être publié chaque année sur la santé financière de toutes les entreprises publiques et de toutes les banques d'État et des mesures doivent être prises pour apurer les arriérés de la SONARA, notamment ses crédits fournisseurs en souffrance.

Points de vue des autorités

19. Les autorités sont hésitantes sur la nécessité d'une loi de finances rectificative, en faisant valoir qu'elles peuvent accepter des écarts par rapport aux affectations budgétaires, sans pour autant recourir à une loi de finances rectificative, et en rappelant que le programme complémentaire d'investissements, notamment son financement extérieur, a déjà été approuvé par le Parlement début 2015. Les autorités pensent aussi qu'en réaffectant les fonds non dépensés (tels que les subventions des carburants), elles peuvent largement faire face aux dépenses imprévues (en matière de sécurité par exemple). Elles estiment que les imprévus économiques et budgétaires de 2015 peuvent être intégralement pris en charge dans le budget de 2016.

20. Les autorités ne reconnaissent pas que le Cameroun a atteint un niveau élevé de risque de surendettement. Elles font remarquer que i) la valeur des exportations pourrait rebondir si les cours des matières éventuellement remontaient, ii) les importants arriérés extérieurs de la SONARA ne devraient pas être comptabilisés dans la dette extérieure contractée ou garantie par l'État car il s'agirait de crédits fournisseurs en attente de paiements, et iii) la note de surendettement extérieur est le résultat d'un dépassement de seuil dans un test seulement sur les cinq tests habituels. Elles admettent néanmoins que la viabilité budgétaire du Cameroun s'est détériorée et reconnaissent donc la nécessité d'améliorer la rentabilité des dépenses publiques. Les autorités s'engagent aussi à accroître la mobilisation des recettes non pétrolières, conformément aux recommandations de l'assistance technique du Département des finances publiques du FMI. Comme les années précédentes, elles voient peu d'intérêt à adopter une règle budgétaire ancrée sur le DPNP, ne serait-ce que parce que la

part du pétrole dans le PIB est appelée à s'atténuer. Elles sont ouvertes à la possibilité d'envisager l'élimination du programme de subventions des carburants, mais conscientes de l'impact social éventuel si les prix augmentent trop brusquement, elles estiment que cette réforme n'est pas prioritaire dans cette période de faiblesse des prix du pétrole.

C. Améliorer la gestion des dépenses

21. Les pressions sur les dépenses de l'État exacerbent les dysfonctionnements de la gestion des finances publiques (GFP). Dans la pratique, le Trésor fonctionne avec à la fois le compte unique du Trésor de l'État et le compte «d'avances» de la Société nationale des hydrocarbures (SNH), contrairement aux conseils du FMI. Le recours accru aux décaissements du Trésor qui ne sont pas pris en compte dans les affectations budgétaires, et les dépenses directes de la SNH ont pour conséquence qu'il est de plus en plus difficile de procéder à une régularisation budgétaire a posteriori, bien que les paiements de la SNH au nom de l'État fassent l'objet de rapprochements périodiques avec les comptes budgétaires. Les perspectives d'une exécution budgétaire plus rationnelle ont également été sapées par le prolongement de plus de trois mois de la «période complémentaire» nécessaire à la clôture des comptes publics en 2014, qui a permis à des engagements du budget 2014 d'être pris en 2015. Le Trésor a toutefois fait de nets progrès pour liquider les soldes non décaissés dans les sous-comptes chargés de détenir les dépenses de subventions des organismes publics.

22. Le budget a cessé d'être un guide et un instrument de contrôle des finances publiques, ce qui empêche les autorités de progresser dans leurs efforts de mise en place d'une budgétisation programme. Le budget souffre également d'une pratique qui perdure et qui consiste à n'enregistrer que le résultat net des opérations de compensation entre le budget et les organismes publics (annulation croisée des subventions compensée par exemple par les impôts dus). Cela nuit à l'analyse et à la transparence du budget et est une source potentielle d'erreurs. En outre, certaines parties du budget d'investissements financé sur ressources extérieures ne sont enregistrées au budget qu'avec un retard pouvant aller jusqu'à deux ans.

23. Les services du FMI encouragent les autorités à rétablir la discipline budgétaire en renforçant le contrôle des dépenses par une vérification ex ante des affectations budgétaires et par la disponibilité de liquidités suffisantes. Leurs recommandations précises consistent notamment à :

- Comptabiliser tous les mouvements de recettes et de dépenses sur une base brute.
- Limiter la période complémentaire à un mois, et commencer à recourir aux «reports» pour les affectations budgétaires non dépensées.
- Calculer les retards des paiements en suspens (notamment envers la SONARA) et commencer à apurer ces retards par des décaissements ou par des obligations formelles de dette.
- Arrêter de recourir à la SNH comme mécanisme hors budget de dépenses par avance.
- Éliminer les diverses dépenses fiscales, en réduisant notamment le grand nombre d'accords préférentiels, ce qui pourrait dégager des recettes annuelles de plus d'1 % du PIB.
- Limiter la portée de la loi de 2013 sur les incitations à l'investissement à un petit nombre de secteurs stratégiques.

Points de vue des autorités

24. Les autorités reconnaissent qu'il est nécessaire d'assurer un meilleur suivi et une comptabilité et communication plus exhaustives des dépenses publiques. Elles précisent que les réaffectations de dépenses sont toujours officiellement approuvées par le Premier Ministre, afin de régulariser toutes les dépenses et de rendre pleinement compte au Parlement de l'utilisation des ressources.

25. Les autorités acceptent également d'étudier les recommandations des services du FMI pour améliorer les contrôles des engagements et réinstaurer la maîtrise des dépenses publiques. Elles insistent en particulier sur leur mise en application d'une nouvelle architecture informatique qui permettra de relier le registre de la fonction publique à celui de la solde. Elles ne voient pas en revanche l'utilité de devoir réviser les plans d'investissement financés sur ressources extérieures, puisqu'ils sont considérés comme essentiels pour accélérer la croissance et sont de toute façon intégralement financés.

D. Favoriser une solide intermédiation financière

26. Malgré la chute des cours du pétrole et la crise sécuritaire, le secteur bancaire semble relativement solide (tableau 13). À fin juin 2015, le total des actifs bancaires a augmenté de 6,2 % en glissement annuel, tandis que les dépôts et crédits se sont accrus respectivement de 6,1 % et 13,0 %. Ces résultats s'expliquent par une forte demande intérieure, liée à l'augmentation des investissements. Toutefois, les créances improductives ont progressé de 10,2 % en juin 2014 à 13,1 % un an plus tard, tout comme celles des institutions de microfinance. La légère amélioration de la situation financière de la SONARA a aussi atténué le risque de crédit du système bancaire. Les excès de liquidités dans le système bancaire se sont amoindris tout en demeurant significatifs à près de 5 % du PIB, malgré des cas de figure différents d'un établissement à l'autre. Le problème de trois petites banques en difficultés n'est toujours pas résolu et reste un obstacle à l'intermédiation financière. La nouvelle banque publique pour les petites et moyennes entreprises (PME) a démarré ses activités en juillet 2015 avec deux agences (à Yaoundé et à Douala), mais n'a pas encore accordé d'importants montants de prêts.

27. Après une longue période de gestation, les virements mobiles ont pratiquement doublé en 2014. Les services du FMI encouragent les autorités à favoriser l'inclusion financière grâce à cet outil moderne, en précisant que si elle est bien réglementée, la banque mobile recèle un fort potentiel de développement financier. Les services du FMI recommandent d'actualiser la structure juridique du secteur de la banque mobile, en coordination avec les autorités régionales compétentes, pour mieux répondre aux besoins commerciaux des différents acteurs du marché (opérateurs mobiles, établissements financiers).

28. Le contrôle bancaire a été amélioré aux niveaux national et régional. Au niveau national, le déploiement de la base de données centrale sur les banques et les grandes institutions de microfinance par la Direction nationale de la Banque centrale (BEAC) devrait doper l'intermédiation financière. Cet outil permettra également la création par la suite d'une centrale de risques et d'un système d'archivage des bilans des établissements de crédit et des grandes institutions de

microfinance. Les services du FMI recommandent la mise en application intégrale de cet outil, qui pourrait permettre de maîtriser les risques financiers et d'améliorer les résultats des établissements les plus vulnérables. Au niveau de la Communauté régionale, les capacités institutionnelles de l'organisme régional de contrôle (la COBAC) ont été renforcées par un doublement du nombre des inspecteurs et par l'adoption d'un nouvel outil de communication financière en ligne. La qualité du contrôle bancaire au Cameroun s'en est également trouvée améliorée. Toutefois, la lenteur du processus d'adoption de nouvelles réglementations retarde la modernisation de la structure prudentielle et empêche de progresser vers un système de contrôle plus performant.

Points de vue des autorités

29. La COBAC continue à assurer le suivi de l'évolution du secteur financier. Selon ses représentants, malgré une augmentation des créances improductives, la situation du secteur bancaire reste globalement satisfaisante, mais avec un certain nombre de vulnérabilités dans trois banques en difficultés. Les autorités camerounaises continuent à étudier les différentes options pour venir en aide à ces banques, en cherchant notamment à s'accorder avec les actionnaires, l'une des principales questions étant le montant de la contribution de l'État à leur recapitalisation. Les autorités constatent que l'augmentation des créances improductives s'explique par une gestion plus stricte du portefeuille de crédits dans l'une des banques en difficultés et par une gestion plus rigoureuse du risque dans une autre. Elles constatent également l'augmentation des provisions pour en tenir compte. En outre, elles précisent que la hausse des prêts improductifs dans les institutions de microcrédit peut s'expliquer par une meilleure communication des informations financières au sein de ces structures plutôt que par une vraie augmentation de leur nombre. Elles s'efforcent d'intégrer la communication financière sur les créances improductives des institutions de microcrédit dans la communication financière générale du secteur financier. La COBAC élabore des règles régionales pour consolider le secteur des institutions de microcrédit, notamment une hausse de leurs normes minimales de fonds propres et de nouvelles règles de gouvernance d'entreprise.

30. Les autorités expriment leur crainte d'une éventuelle propagation du double choc aux systèmes financiers d'autres pays de la CEMAC. Elles s'inquiètent de l'éventualité de retombées financières en provenance de Guinée Équatoriale et de la République du Congo, pays également frappés par le choc des prix du pétrole, via des filiales de banques camerounaises dans ces pays qui pourraient connaître une hausse des créances improductives. Elles considèrent que la plupart des établissements financiers camerounais sont sains mais reconnaissent qu'une faiblesse persistante des cours du pétrole pourrait placer un certain nombre d'institutions en situation de tension. Elles admettent que la chute des prix du pétrole et l'intensification de l'investissement public ont réduit les liquidités systémiques mais constatent que les banques disposent encore de vastes dépôts excédentaires auprès de la BEAC. La COBAC regrette les retards dans l'adoption des réglementations bancaires à l'échelle communautaire. Il faut pour cela, à ses yeux, resserrer la coordination avec la BEAC et améliorer l'efficacité de la Commission de la CEMAC pour assurer la publication en temps voulu de toutes les réglementations communautaires.

E. Scénario de réforme

31. Les services du FMI recommandent un scénario de réforme permettant de favoriser une croissance plus durable (tableau 3 du texte et tableaux 10–12). Les conseils de politique générale des services du FMI sont rassemblés dans un scénario de réforme modérée qui présente les caractéristiques suivantes i) une accélération de la croissance tirée par le secteur privé grâce à des améliorations plus immédiates du climat des affaires, l'achèvement plus rapide des nouvelles infrastructures, et un développement du crédit au secteur privé obtenu en réduisant les créances des banques sur la SONARA; ii) une montée en puissance des réformes de GFP destinées à maîtriser plus efficacement les engagements et à améliorer plus rapidement les administrations fiscale et douanière, et iii) un développement de la marge de manœuvre budgétaire grâce à un moratoire sur le lancement de nouveaux investissements non prioritaires, à une meilleure administration des entreprises publiques, et à une maîtrise plus stricte des dépenses obligatoires, telles que salaires et retraites.

Tableau 3 du texte. Cameroun : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2015–20
(en unités indiquées)

	2015	2016	2018	2020	2016	2018	2020
		Scénario de réforme			Scénario de référence		
Croissance économique et prix							
PIB réel ¹	5.9	5.3	5.7	5.7	5.2	5.4	5.2
PIB réel hors pétrole ¹	5.2	5.5	5.9	6.0	5.4	5.6	5.6
Prix à la consommation (moyenne sur la période) ¹	2.8	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
Agrégats budgétaires							
Recettes totales (y compris dons) ²	17.8	16.8	17.0	16.9	16.7	16.8	16.8
Dont : pétrolières ²	2.5	2.2	2.3	2.1	2.2	2.3	2.1
non pétrolières ³	15.6	15.0	15.1	15.2	14.9	14.9	15.0
Dépenses totales, base caisse ²	23.1	21.7	19.9	18.5	23.9	22.1	20.7
Dont : courantes hors intérêts ²	13.4	13.3	13.2	13.1	13.3	13.2	13.1
investissement ²	9.1	7.7	6.1	4.8	10.0	8.2	6.7
Solde budgétaire global, base caisse (y compris dons) ²	-5.4	-4.9	-2.9	-1.5	-7.2	-5.3	-3.9
Solde primaire hors pétrole ³	-7.6	-6.7	-4.8	-3.1	-9.1	-7.2	-5.3
Dette publique totale ²	32.6	34.5	34.5	32.0	36.8	41.2	42.5
Secteur extérieur²							
Solde des transactions courantes (y compris dons) ²	-5.1	-5.0	-4.3	-4.0	-5.3	-5.2	-5.2

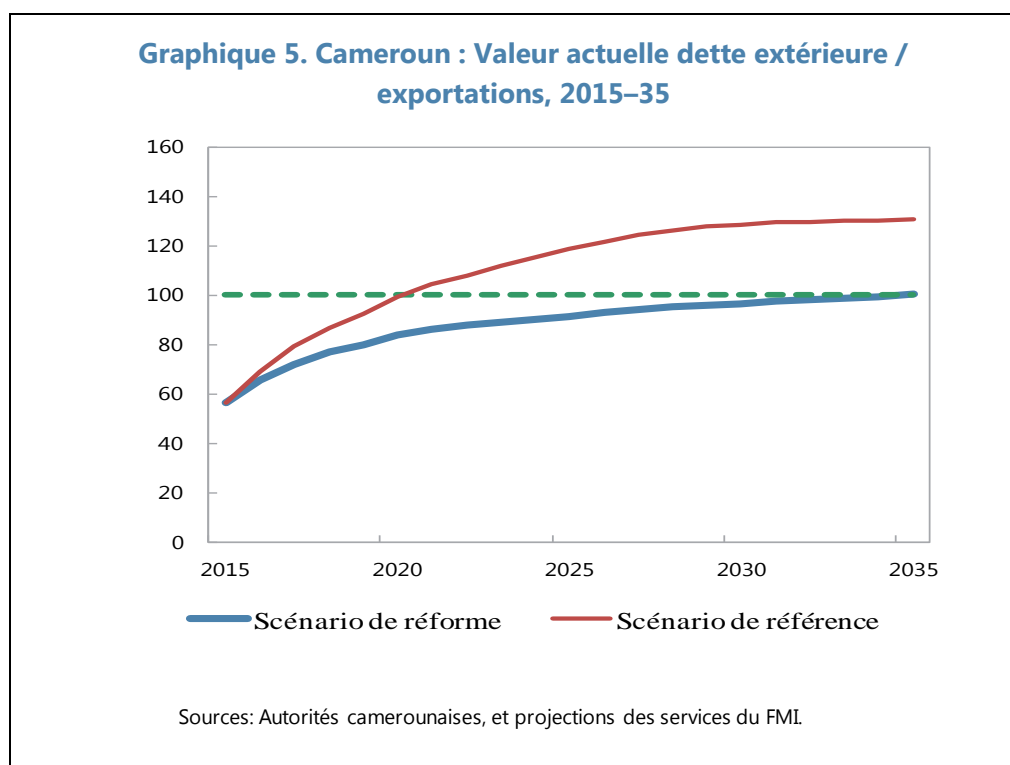
Sources : Autorités camerounaises ; et estimations et projections des services du FMI.

¹ Variation en pourcentage.

² En pourcentage du PIB.

³ En pourcentage du PIB hors pétrole.

32. Ce scénario de réforme pourrait entraîner une hausse de la croissance de l'ordre de ½ point de PIB par an à moyen terme. Dans ce scénario, les nouvelles infrastructures seraient achevées et opérationnelles dans un climat des affaires plus favorable, avec un accès plus facile au crédit, des échanges facilités au niveau régional, et une réaffectation des dépenses de l'État à des fins plus productives. L'inflation resterait modérée, les soldes budgétaires seraient améliorés : les recettes non pétrolières pourraient augmenter de près de 1 point de PIB par an à moyen terme, grâce à l'accélération des réformes administratives pour élargir l'assiette fiscale, à la réduction des exonérations fiscales et douanières, et à une limitation de la portée de la loi de 2013 sur les incitations à l'investissement. Avec une trajectoire budgétaire plus rigoureuse et des réformes structurelles pour rehausser la compétitivité, la viabilité extérieure et budgétaire serait suffisamment renforcée pour que soit contenu le risque de surendettement extérieur (graphique 5).



Points de vue des autorités

33. Les autorités souscrivent à l'objectif d'une croissance plus forte et durable et estiment que la vague prévue d'investissements en infrastructures permettra d'y parvenir. Elles reconnaissent que le développement des infrastructures dynamisera la croissance économique et contribuera à augmenter les exportations et les recettes de l'État, leur permettant ainsi d'avoir un modèle de développement durable. Elles souscrivent globalement aux recommandations des services du FMI tout en insistant sur la nécessité de les mettre en œuvre à un rythme qui corresponde mieux aux réalités administratives et sociales du Cameroun.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

34. Le Cameroun a jusqu'à présent fait preuve de résilience face à la conjoncture internationale et à la situation sécuritaire difficiles. L'économie a poursuivi sa croissance à un rythme soutenu en 2014–15 et l'inflation est restée faible, malgré une forte augmentation des prix administrés de l'essence à la pompe en juillet 2014.

35. En raison de l'absence d'ajustement au choc des cours pétroliers, le risque de surendettement extérieur est passé au niveau «élevé». La stratégie de croissance des autorités est passée de mesures progressives pour remédier au déficit d'infrastructures publiques à une politique d'accélération de la croissance par un ambitieux programme complémentaire d'investissements. Ce programme comporte de nouveaux projets importants d'infrastructures financés par des emprunts non concessionnels, et cette démarche accentue le risque de surendettement du Cameroun, désormais jugé «élevé». Les perspectives de viabilité de la dette se dégraderaient si la toute première Euro-obligation devait être émise. C'est pourquoi les services du FMI exhortent les autorités à axer leurs efforts sur des projets en voie d'achèvement et à différer l'émission envisagée d'Euro-obligations.

36. Le rôle du secteur privé sera essentiel pour accompagner le passage d'un développement entraîné par le secteur public à un développement tiré par le secteur privé. Les services du FMI recommandent d'améliorer le climat des affaires en réduisant les obstacles bureaucratiques, notamment dans les domaines du paiement des impôts et des échanges commerciaux entre pays de la CEMAC, d'intensifier la lutte contre la corruption et de renforcer la mise en œuvre de la structure de lutte contre le blanchiment de capitaux. Le gouvernement doit aussi s'appuyer sur un budget exhaustif et réaliste pour pouvoir s'acquitter en temps présent de ses obligations envers le secteur privé. Compte tenu des circonstances difficiles auxquelles est confrontée la CEMAC, le Cameroun pourrait saisir l'occasion de relancer le processus d'intégration régionale, actuellement au point mort, ce qui stimulerait la diversification économique et la croissance de la productivité du secteur non pétrolier au Cameroun.

37. Les risques significatifs qui pèsent sur le budget doivent être traités d'urgence. Des recettes pétrolières inférieures aux prévisions budgétisées et des dépenses sécuritaires inattendues exercent des pressions sur la viabilité budgétaire et entraînent d'importants déficits de financement et une nouvelle accumulation d'arriérés intérieurs. Les passifs latents issus des entreprises publiques présentent un risque supplémentaire, ce qui implique de devoir améliorer la transparence des comptes de ces entreprises. Pour empêcher la réapparition éventuelle des subventions aux carburants si les prix du pétrole repartaient à la hausse, il convient d'éliminer le programme de subventions pétrolières. À l'heure actuelle, cela pourrait se faire sans modifier les prix de l'essence à la pompe, et en protégeant les groupes vulnérables contre toute hausse future des prix, par la mise en place d'un mécanisme ciblé de protection sociale. Il convient d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de formalisation et d'élimination de la toile de dettes croisées entre l'État, la SONARA et ses partenaires commerciaux. La GFP doit être renforcée au-delà des nouvelles mesures prises pour maîtriser les dépenses et le budget doit retrouver son rôle d'outil d'affectation rationnelle et de contrôle efficace. Les services du FMI saluent le déploiement imminent d'un nouvel outil pour rapprocher les registres de la solde et des

effectifs de la fonction publique. Ils recommandent d'abandonner la pratique des circuits parallèles de dépenses via la SNH, qui nuisent à la discipline budgétaire.

38. Pour accroître la marge de manœuvre budgétaire, il conviendra d'associer une augmentation des recettes mobilisées, une limitation des dépenses, et des choix de financement judicieux. Les services du FMI saluent l'amélioration des résultats de l'administration fiscale et soulignent la poursuite vigoureuse des réformes pour accroître les recettes non pétrolières. Étendre ces bons résultats au domaine des douanes, conformément aux conseils d'assistance technique du FMI, constituerait une autre source potentielle d'augmentation des ressources. Les autorités doivent soutenir la mise en œuvre d'un budget par programmes, ce qui permettrait de déterminer les éléments de dépenses les moins productifs et de les réduire progressivement. Un plan d'investissement public réduit et consolidé doit reposer en priorité sur des prêts concessionnels.

39. L'intermédiation financière doit être améliorée pour les investissements publics et privés. Bien que les risques qui pèsent sur la stabilité du secteur financier se soient quelque peu estompés, les excédents de liquidités du secteur bancaire ont baissé, mais demeurent importants, et les créances improductives se sont accrues. Les services du FMI ont donc incité les autorités à collaborer avec l'organisme de contrôle du secteur financier de la région pour renforcer le contrôle du secteur financier, notamment de la nouvelle banque pour les PME. Les services du FMI soulignent l'importance de mieux contrôler les institutions de microcrédit, à mesure qu'un certain nombre d'entre elles deviennent très importantes.

40. Les statistiques sont globalement satisfaisantes pour assurer la surveillance, bien que d'importantes lacunes demeurent et doivent être corrigées. Si les statistiques relatives aux finances publiques et à la balance des paiements sont incomplètes et tardives, les autorités risquent de passer à côté d'importants signes avant-coureurs.

41. Les services du FMI recommandent que les prochaines consultations au titre de l'article IV se déroulent selon le cycle de consultation de 12 mois.

Tableau 1. Cameroun : Principaux indicateurs économiques, 2013–20

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
		Est.			Projections			
	(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)							
Revenu national et prix								
PIB à prix constants	5.6	5.9	5.9	5.2	5.0	5.4	5.2	5.2
PIB pétrolier à prix constants	8.5	13.8	23.2	-0.2	-5.3	-0.2	-5.6	-5.9
PIB non pétrolier à prix constants	5.4	5.6	5.2	5.4	5.5	5.6	5.6	5.6
Déflateur du PIB	2.5	1.0	1.9	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0
PIB nominal (aux prix du marché, en milliards de FCFA)	14,603	15,611	16,836	18,053	19,341	20,784	22,315	23,943
Pétrole	1,049	977	811	786	813	869	847	795
Hors pétrole	13,554	14,634	16,025	17,267	18,529	19,915	21,468	23,147
Production pétrolière (milliers de barils par jour)	65.7	75.4	93.4	93.4	88.5	88.3	83.4	78.4
Prix à la consommation (moyenne)	2.1	1.9	2.8	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
Commerce extérieur								
Volume des exportations	7.1	17.6	13.0	4.7	3.7	5.0	4.1	4.4
Secteur pétrolier	8.1	20.6	24.8	0.0	-5.3	-0.2	-5.6	-5.9
Secteur non pétrolier	6.8	16.9	10.0	6.0	6.1	6.2	6.3	6.4
Volume des importations	2.1	15.0	10.3	4.8	4.1	4.7	3.9	3.4
Prix moyen du pétrole à l'exportation ¹ (\$EU/baril)	108.5	88.5	49.8	48.5	53.6	58.0	60.4	61.1
Taux de change effectif nominal (dépréciation -)	3.7	1.6
Taux de change effectif réel (dépréciation -)	3.0	1.3
Termes de l'échange	-1.4	-7.3	-8.3	-1.3	-0.7	-0.8	-2.5	-3.0
Indice des prix à l'exportation	-4.6	-8.1	-17.2	-2.2	0.8	0.7	-2.5	-4.1
Indice des prix à l'exportation hors pétrole	5.4	-2.6	-10.8	-1.4	-1.5	-0.8	-4.0	-3.5
Indice des prix à l'importation	-3.2	-0.8	-9.7	-0.9	1.5	1.5	0.0	-1.2
Monnaie et crédit								
Masse monétaire au sens large (M2)	10.8	10.5	9.3	9.1	8.2	7.7	7.6	7.6
Avoirs extérieurs nets ²	0.8	3.4	-1.1	-1.0	-2.2	-3.1	-3.8	-2.3
Avoirs intérieurs nets ²	10.1	7.1	10.4	10.1	10.4	10.8	11.4	9.9
Crédit intérieur au secteur privé	14.9	14.4	10.7	10.1	10.6	10.8	11.2	10.6
	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Épargne nationale brute	17.7	17.3	16.7	16.6	16.2	15.9	15.4	15.2
Investissement intérieur brut	21.6	21.7	21.9	21.9	21.4	21.1	20.7	20.4
Investissement public	7.3	8.4	9.1	10.0	8.6	8.2	7.0	6.7
Investissement privé	14.2	13.3	12.8	11.9	12.8	12.9	13.6	13.7
Opérations de l'administration centrale								
Total recettes (dons exclus)	17.6	18.1	17.4	16.5	16.5	16.6	16.7	16.6
Recettes pétrolières	4.8	4.3	2.5	2.2	2.2	2.3	2.3	2.1
Recettes non pétrolières	12.9	13.7	14.9	14.2	14.3	14.3	14.4	14.5
Recettes non pétrolières (% du PIB hors pétrole)	13.8	14.7	15.6	14.9	14.9	14.9	15.0	15.0
Total dépenses	21.9	23.1	23.0	23.9	22.5	22.1	21.0	20.7
Solde budgétaire global (base caisse)								
Dons exclus	-4.4	-5.1	-5.7	-7.4	-6.0	-5.5	-4.3	-4.1
Dons inclus	-4.1	-4.8	-5.4	-7.2	-5.8	-5.3	-4.1	-3.9
Solde primaire hors pétrole (% du PIB hors pétrole)	-9.0	-9.2	-7.6	-9.1	-7.7	-7.2	-5.8	-5.3
Secteur extérieur								
Solde des transactions courantes								
Dons officiels inclus	-3.9	-4.4	-5.1	-5.3	-5.3	-5.2	-5.2	-5.2
Dons officiels exclus	-4.3	-4.8	-5.7	-5.8	-5.7	-5.6	-5.6	-5.6
Dettes publiques								
Encours de la dette publique ^{3,4}	19.0	26.6	32.6	36.8	39.3	41.2	41.9	42.5
Dont : extérieure	12.1	17.8	21.7	24.5	26.6	28.0	28.2	28.1
	(En pourcentage des exportations de biens et services, sauf indication contraire)							
Valeur actuelle de la dette extérieure ^{3,4}	28.0	33.9	56.4	69.2	79.1	86.8	92.7	99.2
Service de la dette extérieure	1.8	2.5	4.4	4.5	5.5	6.5	7.4	7.9
Service de la dette extérieure (% des recettes de l'État)	2.8	3.8	6.1	6.3	7.6	8.7	9.4	9.4

Sources : Autorités camerounaises ; et estimations et projections des services du FMI.

¹Le prix d'exportation du pétrole correspond aux prix effectifs de ces dernières années; pour l'année en cours et les années à venir, les projections reflètent les fluctuations du prix moyen au comptant du pétrole brut, pour les trois types de pétrole brut (Brent daté, West Texas Intermediate et Dubai Fateh), moins une décote de 1,8 dollar le baril.

²Pourcentage de la masse monétaire au sens large en début de période.

³Comprend les écarts de financement cumulés.

⁴Les projections sont tirées de l'analyse de viabilité de la dette de 2014, qui exclut l'encours de la dette pour laquelle la France a accordé un allègement au titre du contrat de désendettement et de développement (C2D).

Tableau 2. Cameroun : Opérations de l'administration centrale, 2013–20

(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
		Est.			Projections			
Recettes totales et dons	2,623	2,870	2,989	3,022	3,234	3,499	3,761	4,018
Recettes totales	2,576	2,825	2,925	2,971	3,187	3,456	3,723	3,981
Recettes du secteur pétrolier	700	679	423	399	430	484	510	506
Recettes du secteur non pétrolier ¹	1,877	2,146	2,502	2,572	2,757	2,972	3,213	3,474
Impôts directs	513	613	680	748	812	883	963	1,050
Taxe spéciale sur les produits pétroliers	110	119	130	140	150	161	174	187
Autres taxes sur les biens et services	852	938	1,017	1,105	1,176	1,264	1,363	1,469
Taxes sur les échanges internationaux	290	357	388	419	448	480	515	554
Recettes non fiscales	112	119	287	159	171	184	198	214
Dons totaux	46	45	64	51	47	43	38	37
Projets	6	6	25	15	15	15	15	15
Autre (allègement de dette)	40	39	39	36	32	28	23	22
Dépenses totales	3,200	3,604	3,876	4,315	4,347	4,598	4,681	4,955
Dépenses courantes	2,133	2,286	2,342	2,519	2,686	2,898	3,111	3,352
Traitements et salaires	790	852	909	966	1,027	1,091	1,160	1,233
Biens et services	677	768	891	960	1,030	1,107	1,194	1,287
Subventions et transferts	608	597	453	475	508	543	583	627
Subventions aux carburants	187	220	40	30	30	30	30	30
Retraites	154	171	187	201	216	232	250	270
Autre	267	207	226	244	261	281	303	327
Intérêts	58	69	89	118	121	156	174	206
Extérieurs	47	56	66	88	76	101	103	115
Intérieurs	11	13	23	30	46	55	71	91
Dépenses d'équipement	1,067	1,319	1,535	1,796	1,661	1,700	1,570	1,603
Financées sur ressources intérieures	514	615	721	861	726	765	805	838
Financées sur ressources extérieures	493	655	765	885	885	885	715	715
Réhabilitation et participation	60	49	49	50	50	50	50	50
Prêts nets	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde global (paiement obligations État excl.)								
Dons exclus	-623	-780	-951	-1,345	-1,160	-1,142	-959	-974
Dons inclus	-577	-734	-887	-1,294	-1,113	-1,099	-920	-937
Paiement des obligations de l'État	-18	-14	-16	0	0	0	0	0
Solde global (base caisse)								
Dons exclus	-642	-794	-968	-1,345	-1,160	-1,142	-959	-974
Dons inclus	-595	-748	-903	-1,294	-1,113	-1,099	-920	-937
Financement	595	748	446	632	473	289	-57	-218
Financement extérieur, net	426	579	611	732	707	678	483	476
Amortissement	-60	-70	-129	-138	-163	-192	-217	-224
Tirages	487	649	740	870	870	870	700	700
Financement intérieur, net	172	137	-165	-99	-234	-389	-540	-695
Système bancaire	24	-3	70	100	100	100	100	100
Émission de titres	80	150	0	0	0	0	0	0
Amortissement de la dette intérieure	-86	-83	-533	-199	-334	-489	-640	-795
Titrisation des arriérés envers la SONARA	0	0	298	0	0	0	0	0
Autre financement intérieur	154	73	0	0	0	0	0	0
Erreurs et omissions	-3	32	0	0	0	0	0	0
Déficit de financement	0	0	457	661	640	811	977	1,155
<i>Pour mémoire:</i>								
Solde primaire	-519	-665	-799	-1,176	-991	-943	-746	-731
Solde primaire hors pétrole	-1,219	-1,344	-1,221	-1,574	-1,421	-1,427	-1,255	-1,238

Sources : Autorités camerounaises ; et estimations et projections des services du FMI.

¹Les chiffres historiques et du budget ne tiennent pas compte des impôts directs, des droits de douane et de la TVA dus par la SONARA qui faisaient l'objet d'annulations croisées avec des subventions énergétiques dues à la SONARA (en d'autres termes, les recettes sont nettes). A compter de 2015, les projections pour ces taxes sont brutes.

Tableau 3. Cameroun : Opérations de l'administration centrale, 2013–20

(en % du PIB, sauf indication contraire)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
		Est.			Projections			
Recettes totales et dons	18.0	18.4	17.8	16.7	16.7	16.8	16.9	16.8
Recettes totales	17.6	18.1	17.4	16.5	16.5	16.6	16.7	16.6
Recettes du secteur pétrolier	4.8	4.3	2.5	2.2	2.2	2.3	2.3	2.1
Recettes du secteur non pétrolier ¹	12.9	13.7	14.9	14.2	14.3	14.3	14.4	14.5
Impôts directs	3.5	3.9	4.0	4.1	4.2	4.2	4.3	4.4
Taxe spéciale sur les produits pétroliers	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Autres taxes sur les biens et services	5.8	6.0	6.0	6.1	6.1	6.1	6.1	6.1
Taxes sur les échanges internationaux	2.0	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Recettes non fiscales	0.8	0.8	1.7	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
Recettes non fiscales	0.3	0.3	0.4	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2
Projets	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Autre (allègement de dette)	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1
Dépenses totales	21.9	23.1	23.0	23.9	22.5	22.1	21.0	20.7
Dépenses courantes	14.6	14.6	13.9	14.0	13.9	13.9	13.9	14.0
Traitements et salaires	5.4	5.5	5.4	5.4	5.3	5.3	5.2	5.1
Biens et services	4.6	4.9	5.3	5.3	5.3	5.3	5.3	5.4
Subventions et transferts	4.2	3.8	2.7	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
Subventions aux carburants	1.3	1.4	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1
Retraites	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Autre	1.8	1.3	1.3	1.3	1.4	1.4	1.4	1.4
Intérêts	0.4	0.4	0.5	0.7	0.6	0.8	0.8	0.9
Extérieurs	0.3	0.3	0.4	0.5	0.4	0.5	0.5	0.5
Intérieurs	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.4
Dépenses d'équipement	7.3	8.4	9.1	10.0	8.6	8.2	7.0	6.7
Financées sur ressources intérieures	3.5	3.9	4.3	4.8	3.8	3.7	3.6	3.5
Financées sur ressources extérieures	3.4	4.2	4.5	4.9	4.6	4.3	3.2	3.0
Réhabilitation et participation	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2
Paiement des obligations de l'État	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)								
Dons exclus	-4.4	-5.1	-5.7	-7.4	-6.0	-5.5	-4.3	-4.1
Dons inclus	-4.1	-4.8	-5.4	-7.2	-5.8	-5.3	-4.1	-3.9
Financement	4.1	4.8	2.7	3.5	2.4	1.4	-0.3	-0.9
Financement extérieur, net	2.9	3.7	3.6	4.1	3.7	3.3	2.2	2.0
Amortissement	-0.4	-0.4	-0.8	-0.8	-0.8	-0.9	-1.0	-0.9
Tirages	3.3	4.2	4.4	4.8	4.5	4.2	3.1	2.9
Financement intérieur, net	1.2	0.9	-1.0	-0.6	-1.2	-1.9	-2.4	-2.9
Système bancaire	0.2	0.0	0.4	0.6	0.5	0.5	0.4	0.4
Émission de titres	0.5	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Amortissement de la dette intérieure	-0.6	-0.5	-3.2	-1.1	-1.7	-2.4	-2.9	-3.3
Titrisation des arriérés envers la SONARA	0.0	0.0	1.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autre financement intérieur	1.1	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Erreurs et omissions	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Déficit de financement	0.0	0.0	2.7	3.7	3.3	3.9	4.4	4.8
<i>Pour mémoire:</i>								
			(Pourcentage du PIB hors pétrole)					
Recettes non pétrolières	13.8	14.7	15.6	14.9	14.9	14.9	15.0	15.0
Solde primaire hors pétrole	-9.0	-9.2	-7.6	-9.1	-7.7	-7.2	-5.8	-5.3
			(Pourcentage du PIB)					
Solde primaire	-3.6	-4.3 #	-4.7	-6.5	-5.1	-4.5	-3.3	-3.1
Encours de la dette publique totale	19.0	26.6	32.6	36.8	39.3	41.2	41.9	42.5
Encours de la dette publique extérieure	12.1	17.8	21.7	24.5	26.6	28.0	28.2	28.1
PIB nominal (milliards de FCFA)	14,603	15,611	16,836	18,053	19,341	20,784	22,315	23,943
PIB nominal hors pétrole (milliards de FCFA)	13,554	14,634	16,025	17,267	18,529	19,915	21,468	23,147

Sources : Autorités camerounaises ; et estimations et projections des services du FMI.

¹ Les chiffres historiques et du budget ne tiennent pas compte des impôts directs, des droits de douane et de la TVA dus par la SONARA qui faisaient l'objet d'annulations croisées avec des subventions énergétiques dues à la SONARA (en d'autres termes, les recettes sont nettes). A compter de 2015, les projections pour ces taxes sont brutes.

Tableau 4. Cameroun : Balance des paiements, 2013–20

(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
		Est.			Projections			
Solde des transactions courantes	-568	-689	-866	-955	-1,019	-1,081	-1,169	-1,251
Balance commerciale	-97	-222	-362	-439	-500	-530	-602	-662
Exportations, biens	3,004	3,244	3,033	3,104	3,243	3,428	3,481	3,482
Pétrole et produits pétroliers	1,343	1,353	1,176	1,164	1,217	1,307	1,303	1,265
Secteur non pétrolier	1,661	1,891	1,856	1,940	2,027	2,121	2,178	2,217
Importations, biens	-3,101	-3,466	-3,395	-3,543	-3,743	-3,958	-4,083	-4,144
Services (net)	-306	-310	-281	-304	-308	-326	-337	-338
Revenus (net)	-315	-334	-337	-337	-347	-373	-390	-418
<i>Dont: intérêts exigibles sur la dette publique</i>	-47	-56	-66	-88	-76	-101	-103	-115
Transferts (net)	150	177	115	125	136	148	159	167
Entrées	274	316	350	361	373	385	399	417
Sorties	-123	-139	-235	-236	-237	-237	-240	-249
Solde du compte de capital et du compte financier	597	741	826	915	919	931	969	1,051
Compte de capital	6	6	25	15	15	15	15	15
Compte financier	591	735	801	900	904	916	954	1,036
Capital officiel	443	577	599	743	719	689	494	488
Emprunts à long terme	515	677	768	898	898	898	728	728
<i>Dont: administration centrale</i>	487	649	740	870	870	870	700	700
Amortissement	-72	-100	-169	-155	-180	-210	-234	-241
<i>Dont: administration centrale</i>	-60	-70	-129	-138	-163	-192	-217	-224
Capital non officiel (net)	148	158	202	157	186	228	460	548
Secteur pétrolier	97	156	106	104	100	97	95	89
Secteur non pétrolier	51	2	96	54	86	130	366	460
Erreurs et omissions	-73	-23	0	0	0	0	0	0
Solde global	-44	52	-40	-40	-100	-150	-200	-200
Financement								
Variations des réserves imputées (BEAC)	44	-52	40	40	100	150	200	200
		(pourcentage du PIB)						
Balance commerciale	-0.7	-1.4	-2.2	-2.4	-2.6	-2.6	-2.7	-2.8
Importations	21.2	22.2	20.2	19.6	19.4	19.0	18.3	17.3
Exportations non pétrolières	11.4	12.1	11.0	10.7	10.5	10.2	9.8	9.3
Solde du compte courant								
Dons exclus	-4.3	-4.8	-5.7	-5.8	-5.7	-5.6	-5.6	-5.6
Dons inclus	-3.9	-4.4	-5.1	-5.3	-5.3	-5.2	-5.2	-5.2
Solde global	-0.3	0.2	-0.2	-0.2	-0.5	-0.7	-0.9	-0.8
		(Variation en pourcentage, sauf indication contraire)						
Volume des exportations	7.1	17.6	13.0	4.7	3.7	5.0	4.1	4.4
Pétrole brut	8.1	20.6	24.8	0.0	-5.3	-0.2	-5.6	-5.9
Secteur non pétrolier	6.8	16.9	10.0	6.0	6.1	6.2	6.3	6.4
Volume d'importations	2.1	15.0	10.3	4.8	4.1	4.7	3.9	3.4
Termes de l'échange	-1.4	-7.3	-8.3	-1.3	-0.7	-0.8	-2.5	-3.0
Indice des prix à l'exportation non pétroliers	5.4	-2.6	-10.8	-1.4	-1.5	-0.8	-4.0	-3.5
Indice des prix à l'exportation (CFAF)	-4.6	-8.1	-17.2	-2.2	0.8	0.7	-2.5	-4.1
Indice des prix à l'importation (CFAF)	-3.2	-0.8	-9.7	-0.9	1.5	1.5	0.0	-1.2
Taux de change (FCFA pour 1 \$ EU, moyenne période)	493.9	493.6
Réserves off. brutes (réserves imputées, milliards de \$ EU)	3.4	3.2	2.8	2.8	2.6	2.4	1.9	1.7

Sources : Autorités camerounaises ; et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 5. Cameroun : Situation monétaire, 2013–20

(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
		Est.			Projections			
Avoirs extérieurs nets	1,551	1,669	1,629	1,589	1,489	1,339	1,139	939
Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC)	1,418	1,447	1,407	1,367	1,267	1,117	917	717
Banques commerciales	133	221	221	221	221	221	221	221
Avoirs intérieurs nets	1,856	2,097	2,488	2,902	3,371	3,896	4,493	5,050
Crédit intérieur	1,931	2,166	2,556	2,970	3,439	3,965	4,562	5,118
Créances nettes sur le secteur public	-68	-94	46	200	367	550	753	906
Crédit net à l'administration centrale	-37	29	99	199	299	399	499	599
Créances	326	319	379	431	484	537	588	658
Dépôts	-363	-290	-280	-232	-184	-138	-89	-59
Crédit aux organismes autonomes	34	25	32	38	46	55	66	73
Crédit aux entreprises publiques	145	126	189	236	295	369	462	508
Dépôts des autres entités publiques	-210	-274	-274	-274	-274	-274	-274	-274
Crédit aux institutions financières	55	36	47	59	73	91	114	126
Crédit au secteur privé	1,944	2,224	2,463	2,712	2,999	3,323	3,694	4,086
Autres postes (net)	-75	-68	-68	-68	-68	-68	-68	-68
Monnaie et quasi monnaie	3,407	3,766	4,116	4,491	4,859	5,235	5,632	6,058
Circulation fiduciaire hors banques	561	628	698	772	846	921	1,001	1,086
Dépôts	2,847	3,138	3,419	3,718	4,013	4,314	4,631	4,972
<i>Pour mémoire:</i>								
Contribution à la croissance de la masse monétaire au sens large (points)								
Avoirs extérieurs nets	0.8	3.4	-1.1	-1.0	-2.2	-3.1	-3.8	-3.6
Avoirs intérieurs nets	10.1	7.1	10.4	10.1	10.4	10.8	11.4	9.9
<i>Dont: crédit net à l'administration centrale</i>	1.1	1.9	1.9	2.4	2.2	2.1	1.9	1.8
Crédit au secteur privé								
Variation annuelle en pourcentage	14.9	14.4	10.7	10.1	10.6	10.8	11.2	10.6
En pourcentage du PIB	13.3	14.2	14.6	15.0	15.5	16.0	16.6	17.1
Monnaie centrale (variation annuelle en pourcentage)	10.8	10.5	9.3	9.1	8.2	7.7	7.6	7.6
Numéraire	0.9	11.9	11.2	10.7	9.6	8.9	8.6	8.5
Dépôts	13.0	10.2	8.9	8.8	7.9	7.5	7.4	7.4
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/moyenne M2)	4.4	4.1	4.1	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
Dépôts utilisables des administrations publiques ¹	23.4	117.7
En mois des dépenses totales	0.1	0.5

Sources : Autorités camerounaises ; et estimations et projections des services du FMI.

¹Dépôts immédiatement disponibles pour les opérations de l'État.

Tableau 6. Cameroun : Obligations envers la SONARA, 2008-14

(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2008	2009	2010	2011	2012 ¹	2013 ¹	2014 ¹
I. Subventions énergétiques (droits constatés) (En pourcentage du PIB)	137 1.3	23 0.2	145 1.2	318 2.5	322 2.4	297 2.0	212 1.4
II. Financement	58	18	107	282	285	300	200
A. Transferts en espèces	58	18	107	97	55	115	100
B. Titrisation	0	0	0	80	85	0	0
C. Annulation des impôts	0	0	0	105	145	185	100
III. Accumulation nette d'arriérés	79	5	38	36	37	-3	12
IV. Obligations envers la SONARA ² (En pourcentage du PIB)	94 0.9	98 0.9	136 1.2	172 1.4	209 1.5	206 1.4	218 1.4

Sources : Autorités camerounaises ; et estimations et projections des services du FMI.

¹Les subventions aux carburants en 2012, 2013 et 2014 ne comprennent pas les importations de produits raffinés effectuées par les entreprises privées.²Encours (n) = Encours (n-1) + accumulation nette d'obligations (n).**Tableau 7. Cameroun : Arriérés et autres obligations de paiement de l'État, 2010-14**

(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2010		2011		2012		2013		2014	
	Flux annuels	Encours fin d'année	Flux annuels	Encours fin d'année	Flux annuels	Encours fin d'année	Flux annuels	Encours fin d'année	Flux annuels	Encours fin d'année
A. Arriérés audités ¹ (En pourcentage du PIB)	-34.7	178.3	-15.2	163.1	-23.7	146.4	-18.3	128.0	-13.9	114.1
		1.5		1.3		1.1		0.9		0.7
B. Ordres de paiement non réglés (En pourcentage du PIB)	10.6	270.6	-141.3	129.3	48.7	178.0	77.1	255.1	-40.0	215.1
		2.3		1.0		1.3		1.7		1.4
C. Obligations envers la SONARA (En pourcentage du PIB)	37.9	136.2	36.0	172.2	37.2	209.5	-3.5	206.0	12.1	218.0
		1.2		1.4		1.6		1.4		1.4
D. Obligations envers les importateurs de pétrole (En pourcentage du PIB)		0.0		0.0	64.4	64.4	35.7	100.0	63.4	163.4
		0.0		0.0		0.5		0.7		1.0
E. Total des arriérés et autres obligations de paiement (A+B+C+D) ¹ (En pourcentage du PIB)	13.7	585.1	-120.5	464.6	126.6	598.2 #	90.9	689.1	21.5	710.6
		5.0		3.7		4.4		4.7		4.6

Sources : Autorités camerounaises ; et estimations des services du FMI

¹Des audits partiels effectués en 2010 et 2012 ont fait état de 18 milliards et de 7 milliards de FCFA de nouveaux arriérés, respectivement. Ces montants sont inclus dans les encours des arriérés audités pour fin-2010 et 2012, respectivement, ce qui risque de créer des écarts dans les chiffres de flux pour certaines années.

Tableau 8. Cameroun : Opérations de l'administration centrale, 2013–20 (présentation MSFP 2001)

(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
		Est.			Projections			
Recettes	2,623	2,870	2,989	3,022	3,235	3,499	3,761	4,018
Impôts	1,935	2,188	2,337	2,531	2,710	2,919	3,142	3,381
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values	660	735	744	803	870	945	1,017	1,091
Dus par des particuliers	232	279	301	332	364	393	428	467
Dus par des entreprises	428	456	443	471	507	552	588	624
<i>dont: impôts sur les sociétés pétrolières</i>	170	162	122	119	123	131	128	120
Impôts sur les biens et services	962	1,064	1,170	1,271	1,353	1,454	1,567	1,690
Taxes générales sur les biens et services (TVA)	653	726	787	856	910	978	1,055	1,137
dont remboursement de TVA	-64	-61	-66	-71	-76	-82	-88	-95
Droits d'accise	220	240	276	300	319	342	369	398
<i>dont taxe spéciale sur produits pétroliers</i>	110	119	130	140	150	161	174	187
Autres taxes sur biens et services	89	99	107	115	124	133	143	154
Taxes sur les échanges internationaux	290	357	388	419	448	480	515	554
Autres impôts	23	32	35	38	39	41	43	47
Cotisations sociales	37	41	42	43	44	45	46	47
Dons	46	45	64	51	47	43	38	37
Autres recettes	605	595	546	396	434	492	534	553
<i>dont: redevances sur le pétrole brut</i>	530	517	301	280	307	353	382	386
Dépenses totales	3,200	3,604	3,876	4,315	4,347	4,598	4,681	4,955
Dépenses	2,193	2,335	2,391	2,569	2,736	2,948	3,161	3,402
Rémunération des salariés	790	852	909	966	1,027	1,091	1,160	1,233
Utilisation de biens et services	677	768	891	960	1,030	1,107	1,194	1,287
Intérêts	58	69	89	118	121	156	174	206
Extérieurs	47	56	66	88	76	101	103	115
Intérieurs	11	13	23	30	46	55	71	91
Subventions	454	427	266	274	291	311	333	357
<i>dont: subventions aux carburants</i>	187	220	40	30	30	30	30	30
Prestations sociales	154	171	187	201	216	232	250	270
Autres dépenses ¹	60	49	49	50	50	50	50	50
Acquisition nette d'actifs non financiers	1,007	1,270	1,486	1,746	1,611	1,650	1,520	1,553
Financée sur ressources intérieures	514	615	721	861	726	765	805	838
Financé sur ressources extérieures	493	655	765	885	885	885	715	715
Solde capacité/besoin de financement (solde budgétaire, dons inclus)	-595	-748	-903	-1,294	-1,112	-1,100	-921	-937
Variation de la valeur nette financière, transactions	-598	-716	-446	-632	-473	-289	57	218
Acquisition nette d'actifs financiers ("+" : hausse des actifs)	-24	3	-70	-100	-100	-100	-100	-100
Accroissement net des passifs ("+" : accroissement des passifs)	574	718	376	532	373	189	-157	-318
Intérieur	148	139	-235	-199	-334	-489	-640	-795
Titres autres qu'actions	30	100	218	-80	-80	-80	-30	0
Obligations	30	100	-80	-80	-80	-80	-30	0
Titrisation d'arriérés de la SONARA	0	0	298	0	0	0	0	0
Prêts	118	39	-453	-119	-254	-409	-610	-795
Prêts extérieurs	426	579	611	732	707	678	483	476
Écart statistique	3 0	-33	0	0	0	0	0	0
Déficit de financement	0	0	-457	-661	-639	-811	-978	-1,155

Sources : Autorités camerounaises ; et estimations et projections des services du FMI.

¹ Ce poste inclut les transferts en capital liés aux réhabilitations et participations.

Tableau 9. Cameroun : Opérations de l'administration centrale, 2013–20 (présentation MSFP 2001)

(en % du PIB, sauf indication contraire)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
		Est.			Projections			
Recettes	18.0	18.4	17.8	16.7	16.7	16.8	16.9	16.8
Impôts	13.2	14.0	13.9	14.0	14.0	14.0	14.1	14.1
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values	4.5	4.7	4.4	4.4	4.5	4.5	4.6	4.6
<i>dont: impôts sur les sociétés pétrolières</i>	1.2	1.0	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6	0.5
Taxes sur les biens et services	6.6	6.8	6.9	7.0	7.0	7.0	7.0	7.1
<i>dont: taxe spéciale sur les produits pétroliers</i>	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Taxes sur les échanges internationaux	2.0	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Autres impôts	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Cotisations sociales	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Dons	0.3	0.3	0.4	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2
Autres recettes	4.1	3.8	3.2	2.2	2.2	2.4	2.4	2.3
<i>dont: redevances sur le pétrole brut</i>	3.6	3.3	1.8	1.6	1.6	1.7	1.7	1.6
Dépenses totales	21.9	23.1	23.0	23.9	22.5	22.1	21.0	20.7
Dépenses	15.0	15.0	14.2	14.2	14.1	14.2	14.2	14.2
Rémunération des salariés	5.4	5.5	5.4	5.4	5.3	5.3	5.2	5.1
Utilisation de biens et services	4.6	4.9	5.3	5.3	5.3	5.3	5.3	5.4
Intérêts	0.4	0.4	0.5	0.7	0.6	0.8	0.8	0.9
Subventions	3.1	2.7	1.6	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5
<i>dont subventions aux carburants</i>	1.3	1.4	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1
Prestations sociales	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Autres dépenses ¹	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2
Acquisition nette d'actifs non financiers	6.9	8.1	8.8	9.7	8.3	7.9	6.8	6.5
Financé sur ressources intérieures	3.5	3.9	4.3	4.8	3.8	3.7	3.6	3.5
Financé sur ressources extérieures	3.4	4.2	4.5	4.9	4.6	4.3	3.2	3.0
Solde capacité/besoin de financement (solde budgétaire, dons inclus)	-4.1	-4.8	-5.4	-7.2	-5.8	-5.3	-4.1	-3.9
Variation de la valeur financière nette, transactions	-4.1	-4.6	-2.7	-3.5	-2.4	-1.4	0.3	0.9
Acquisition nette d'actifs financiers ("+" : hausse des actifs)	-0.2	0.0	-0.4	-0.6	-0.5	-0.5	-0.4	-0.4
Accroissement net des passifs ("+" : accroissement des passifs)	3.9	4.6	2.2	2.9	1.9	0.9	-0.7	-1.3
Intérieur	1.0	0.9	-1.4	-1.1	-1.7	-2.4	-2.9	-3.3
Titres autres qu'actions	0.2	0.6	1.3	-0.4	-0.4	-0.4	-0.1	0.0
Obligations	0.2	0.6	-0.5	-0.4	-0.4	-0.4	-0.1	0.0
Titrisation d'arriérés de la SONARA	0.0	0.0	1.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts	0.8	0.3	-2.7	-0.7	-1.3	-2.0	-2.7	-3.3
Prêts extérieurs	2.9	3.7	3.6	4.1	3.7	3.3	2.2	2.0
Écart statistique	0.0	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Déficit de financement	0.0	0.0	-2.7	-3.7	-3.3	-3.9	-4.4	-4.8

Sources : Autorités camerounaises ; et estimations et projections des services du FMI.

¹ Ce poste inclut les transferts en capital liés aux réhabilitations et participation.

Tableau 10. Cameroun : Principaux indicateurs économiques, scénario de réforme, 2013–20

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
		Est.			Projections			
	(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)							
Revenu national et prix								
PIB à prix constants	5.6	5.9	5.9	5.3	5.2	5.7	5.7	5.7
PIB pétrolier à prix constants	8.5	13.8	23.2	-0.2	-5.3	-0.2	-5.6	-5.9
PIB non pétrolier à prix constants	5.4	5.6	5.2	5.5	5.7	5.9	6.1	6.0
Déflateur du PIB	2.5	1.0	1.9	2.0	2.1	2.1	2.1	2.0
PIB nominal (aux prix du marché, en milliards de FCFA)	14,603	15,611	16,836	18,075	19,412	20,932	22,578	24,339
Pétrole	1,049	977	811	786	813	869	847	795
Hors pétrole	13,554	14,634	16,025	17,289	18,600	20,063	21,732	23,544
Production pétrolière (milliers de barils par jour)	65.7	75.4	93.4	93.4	88.5	88.3	83.4	78.4
Prix à la consommation (moyenne)	2.1	1.9	2.8	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
Commerce extérieur								
Volume des exportations	7.1	17.6	13.0	4.6	3.5	4.8	3.9	4.2
Secteur pétrolier	8.1	20.6	24.8	0.0	-5.3	-0.2	-5.6	-5.9
Secteur non pétrolier	6.8	16.9	10.0	6.0	6.1	6.2	6.3	6.4
Volume des importations	2.1	15.0	10.3	4.1	3.4	4.1	3.5	3.0
Prix moyen du pétrole à l'exportation ¹ (\$EU/baril)	108.5	88.5	49.8	48.5	53.6	58.0	60.4	61.1
Taux de change effectif nominal (dépréciation -)	3.7	1.6
Taux de change effectif réel (dépréciation -)	3.0	1.3
Termes de l'échange	-1.4	-7.3	-8.3	-0.8	-0.1	-0.3	-1.9	-2.5
Indice des prix à l'exportation	-4.6	-8.1	-17.2	-2.1	1.0	0.8	-2.3	-4.0
Indice des prix à l'exportation hors pétrole	5.4	-2.6	-10.8	-1.4	-1.5	-0.8	-4.0	-3.5
Indice des prix à l'importation	-3.2	-0.8	-9.7	-1.3	1.1	1.1	-0.4	-1.5
Monnaie et crédit								
Masse monétaire au sens large (M2)	10.8	10.5	9.3	9.2	8.5	8.1	8.1	8.1
Avoirs extérieurs nets ²	0.8	3.4	-1.1	-1.0	-2.2	-3.1	-3.8	-2.3
Avoirs intérieurs nets ²	10.1	7.1	10.4	10.2	10.7	11.2	11.9	10.4
Crédit intérieur au secteur privé	14.9	14.4	10.7	10.3	11.0	11.4	11.9	11.3
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Épargne nationale brute	17.7	17.3	16.7	16.7	16.4	16.5	16.5	16.6
Investissement intérieur brut	21.6	21.7	21.9	21.7	21.1	20.8	20.6	20.6
Investissement public	7.3	8.4	9.1	7.7	6.5	6.1	5.1	4.8
Investissement privé	14.2	13.3	12.8	13.9	14.7	14.7	15.6	15.8
Opérations de l'administration centrale								
Total recettes (dons exclus)	17.6	18.1	17.4	16.5	16.6	16.8	16.8	16.8
Recettes pétrolières	4.8	4.3	2.5	2.2	2.2	2.3	2.2	2.0
Recettes non pétrolières	12.9	13.7	14.9	14.3	14.4	14.5	14.6	14.7
Recettes non pétrolières (% du PIB hors pétrole)	13.8	14.7	15.6	15.0	15.0	15.1	15.2	15.2
Total dépenses	21.9	23.1	23.0	21.7	20.3	19.9	18.8	18.5
Solde budgétaire global (base caisse)								
Dons exclus	-4.4	-5.1	-5.7	-5.1	-3.7	-3.1	-1.9	-1.7
Dons inclus	-4.1	-4.8	-5.4	-4.9	-3.5	-2.9	-1.7	-1.5
Solde primaire hors pétrole (% du PIB hors pétrole)	-9.0	-9.2	-7.6	-6.7	-5.3	-4.8	-3.5	-3.1
Secteur extérieur								
Solde des transactions courantes								
Dons officiels inclus	-3.9	-4.4	-5.1	-5.0	-4.7	-4.3	-4.2	-4.0
Dons officiels exclus	-4.3	-4.8	-5.7	-5.4	-5.2	-4.7	-4.6	-4.4
Dettes publiques								
Encours de la dette publique ³	19.0	26.6	32.6	34.5	34.8	34.5	33.3	32.0
<i>Dont : extérieure</i>	12.1	17.8	21.7	23.4	24.4	24.9	24.4	23.7
(En pourcentage des exportations de biens et services, sauf indication contraire)								
Valeur actuelle de la dette extérieure ⁴	28.0	33.9	56.4	65.5	72.1	76.9	80.0	83.7
Service de la dette extérieure	1.8	2.5	4.4	4.4	5.3	6.1	6.8	7.1
Service de la dette extérieure (% des recettes de l'État)	2.8	3.8	6.1	6.2	7.2	8.1	8.6	8.3

Sources : Autorités camerounaises ; et estimations et projections des services du FMI.

¹ Le prix d'exportation du pétrole correspond aux prix effectifs de ces dernières années; pour l'année en cours et les années à venir, les projections reflètent les fluctuations du prix moyen au comptant du pétrole brut, moins une décote de 1,8 dollars EU.

² Pourcentage de la masse monétaire au sens large en début de période.

³ Comprend les écarts de financement cumulés.

⁴ Les projections sont tirées de l'analyse de viabilité de la dette de 2015, qui exclut l'encours de la dette pour laquelle la France a accordé un allègement au titre du contrat de désendettement et de développement (C2D).

Tableau 11. Cameroun : Opérations de l'administration centrale, scénario de réforme, 2013–20
(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
		Est.			Projections			
Recettes totales et dons	2,623	2,870	2,989	3,035	3,266	3,564	3,846	4,128
Recettes totales	2,576	2,825	2,925	2,984	3,219	3,521	3,808	4,090
Recettes du secteur pétrolier	700	679	423	399	430	484	510	506
Recettes du secteur non pétrolier ¹	1,877	2,146	2,502	2,586	2,789	3,037	3,299	3,584
Impôts directs	513	613	680	749	816	890	975	1,068
Taxe spéciale sur les produits pétroliers	110	119	130	140	151	163	176	191
Autres taxes sur les biens et services	852	938	1,017	1,117	1,201	1,316	1,425	1,544
Taxes sur les échanges internationaux	290	357	388	420	449	483	522	563
Recettes non fiscales	112	119	287	160	172	185	201	218
Dons totaux	46	45	64	51	47	43	38	37
Projets	6	6	25	15	15	15	15	15
Autre (allègement de dette)	40	39	39	36	32	28	23	22
Dépenses totales	3,200	3,604	3,876	3,914	3,944	4,167	4,240	4,500
Salaires et rémunérations	2,133	2,286	2,342	2,517	2,690	2,883	3,096	3,329
Dépenses courantes	790	852	909	966	1,027	1,091	1,160	1,233
Biens et services	677	768	891	961	1,034	1,116	1,208	1,309
Subventions et transferts	608	597	453	476	509	547	590	637
Subventions aux carburants ²	187	220	40	30	30	30	30	30
Retraites	154	171	187	202	217	234	253	275
Autres	267	207	226	244	262	283	307	332
Intérêts	58	69	89	114	119	129	137	150
Extérieurs	47	56	66	84	80	88	90	95
Intérieurs	11	13	23	30	39	41	47	55
Dépenses d'investissement	1,067	1,319	1,535	1,397	1,254	1,283	1,145	1,171
Financées sur ressources intérieures	514	615	721	662	519	548	580	606
Financées sur ressources extérieures	493	655	765	685	685	685	515	515
Réhabilitation et participation	60	49	49	50	50	50	50	50
Paiement des obligations de l'État	-18	-14	-16	0	0	0	0	0
Solde global (paiement obligations État excl.)								
Dons exclus	-642	-794	-968	-930	-725	-646	-432	-410
Dons inclus	-595	-748	-903	-879	-678	-603	-394	-372
Financement	595	748	446	431	315	190	-77	-135
Financement extérieur, net	426	579	611	532	507	480	288	286
Amortissement	-60	-70	-129	-138	-163	-190	-212	-214
Tirages	487	649	740	670	670	670	500	500
Financement intérieur, net	172	137	-165	-101	-192	-290	-365	-421
Système bancaire	24	-3	70	100	100	100	100	100
Émission de titres	80	150	0	0	0	0	0	0
Amortissement de la dette intérieure	-86	-83	-533	-201	-292	-390	-465	-521
Titrisation des arriérés envers la SONARA	0	0	298	0	0	0	0	0
Autre financement intérieur	154	73	0	0	0	0	0	0
Erreurs et omissions	-3	32	0	0	0	0	0	0
Déficit de financement	0	0	457	448	363	413	471	508
<i>Pour mémoire:</i>								
Solde primaire	-519	-665	-799	-765	-558	-474	-257	-223
Solde primaire hors pétrole	-1,219	-1,344	-1,221	-1,164	-988	-958	-766	-729

Sources : Autorités camerounaises ; et estimations et projections des services du FMI.

¹ Les chiffres historiques et du budget ne tiennent pas compte des impôts directs, des droits de douane et de la TVA dus par la SONARA qui faisaient l'objet d'annulations croisées avec des subventions énergétiques dues à la SONARA (en d'autres termes, les recettes sont nettes). A compter de 2015, les projections pour ces taxes sont brutes.

Tableau 12. Cameroun : Opérations de l'administration centrale, scénario de réforme, 2013–20
(en % du PIB, sauf indication contraire)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
		Est.			Projections			
Recettes totales et dons	18.0	18.4	17.8	16.8	16.8	17.0	17.0	17.0
Recettes totales	17.6	18.1	17.4	16.5	16.6	16.8	16.9	16.8
Recettes du secteur pétrolier	4.8	4.3	2.5	2.2	2.2	2.3	2.3	2.1
Recettes du secteur non pétrolier ¹	12.9	13.7	14.9	14.3	14.4	14.5	14.6	14.7
Impôts directs	3.5	3.9	4.0	4.1	4.2	4.3	4.3	4.4
Taxe spéciale sur les produits pétroliers	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Autres taxes sur les biens et services	5.8	6.0	6.0	6.2	6.2	6.3	6.3	6.3
Taxes sur les échanges internationaux	2.0	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Recettes non fiscales	0.8	0.8	1.7	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
Dons totaux	0.3	0.3	0.4	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2
Projets	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Autre (allègement de dette)	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1
Dépenses totales	21.9	23.1	23.0	21.7	20.3	19.9	18.8	18.5
Dépenses courantes	14.6	14.6	13.9	13.9	13.9	13.8	13.7	13.7
Salaires et rémunérations	5.4	5.5	5.4	5.3	5.3	5.2	5.1	5.1
Dépenses courantes	4.6	4.9	5.3	5.3	5.3	5.3	5.4	5.4
Subventions et transferts	4.2	3.8	2.7	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
Subventions aux carburants	1.3	1.4	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1
Retraites	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
Autres	1.8	1.3	1.3	1.3	1.4	1.4	1.4	1.4
Intérêts	0.4	0.4	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Extérieurs	0.3	0.3	0.4	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4
Intérieurs	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Dépenses d'investissement	7.3	8.4	9.1	7.7	6.5	6.1	5.1	4.8
Financées sur ressources intérieures	3.5	3.9	4.3	3.7	2.7	2.6	2.6	2.5
Financées sur ressources extérieures	3.4	4.2	4.5	3.8	3.5	3.3	2.3	2.1
Réhabilitation et participation	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2
Païement des obligations de l'État	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (païement obligations État excl.)								
Dons exclus	-4.4	-5.1	-5.7	-5.1	-3.7	-3.1	-1.9	-1.7
Dons inclus	-4.1	-4.8	-5.4	-4.9	-3.5	-2.9	-1.7	-1.5
Financement	4.1	4.8	2.7	2.4	1.6	0.9	-0.3	-0.6
Financement extérieur, net	2.9	3.7	3.6	2.9	2.6	2.3	1.3	1.2
Amortissement	-0.4	-0.4	-0.8	-0.8	-0.8	-0.9	-0.9	-0.9
Tirages	3.3	4.2	4.4	3.7	3.5	3.2	2.2	2.1
Financement intérieur, net	1.2	0.9	-1.0	-0.6	-1.0	-1.4	-1.6	-1.7
Système bancaire	0.2	0.0	0.4	0.6	0.5	0.5	0.4	0.4
Émission de titres	0.5	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Amortissement de la dette intérieure	-0.6	-0.5	-3.2	-1.1	-1.5	-1.9	-2.1	-2.1
Titrisation des arriérés envers la SONARA	0.0	0.0	1.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autre financement intérieur	1.1	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Erreurs et omissions	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Déficit de financement	0.0	0.0	2.7	2.5	1.9	2.0	2.1	2.1
<i>Pour mémoire:</i>								
		(En pourcentage du PIB hors pétrole)						
Solde primaire	13.8	14.7	15.6	15.0	15.0	15.1	15.2	15.2
Solde primaire hors pétrole	-9.0	-9.2	-7.6	-6.7	-5.3	-4.8	-3.5	-3.1
		(En pourcentage du PIB)						
Solde primaire	-3.6	-4.3	-4.7	-4.2	-2.9	-2.3	-1.1	-0.9
Encours de la dette publique totale	19.0	26.6	32.6	34.5	34.8	34.5	33.3	32.0
Encours de la dette publique extérieure	12.1	17.8	21.7	23.4	24.4	24.9	24.4	23.7
PIB nominal (milliards de FCFA)	14,603	15,611	16,836	18,075	19,412	20,932	22,578	24,339
PIB hors pétrole nominal (milliards de FCFA)	13,554	14,634	16,025	17,289	18,600	20,063	21,732	23,544

Sources : Autorités camerounaises ; et estimations et projections des services du FMI.

¹ Les chiffres historiques et du budget ne tiennent pas compte des impôts directs, des droits de douane et de la TVA dus par la SONARA qui faisaient l'objet d'annulations croisées avec des subventions énergétiques dues à la SONARA (en d'autres termes, les recettes sont nettes). À compter de 2015, les projections pour ces taxes sont brutes.

Tableau 13. Cameroun : Indicateurs du secteur financier, 2011–14

	2011	2012	2013	2014
Ratio de solvabilité				
Fonds propres/actifs pondérés pour risques	8.8	6.3	7.9	10.6
Fonds de base/actifs pondérés pour risques	8.8	5.7	6.3	9.1
Prêts improductifs moins provisions/fonds propres	15.3	5.9	18.6	10.3
Fonds propres/actifs	2.8	2.5	3.6	3.3
Qualité des actifs et rentabilité				
Prêts improductifs/total prêts	10.1	11.6	10.3	9.7
Gros engagements/fonds propres	311.6	506.3	354.3	258.4
Résultats et rentabilité				
Rendement des actifs	0.5	0.6	1.5	0.8
Rendement des fonds propres	17.6	25	42.7	21.8
Liquidité				
Actifs liquides/Total des actifs	11.3	10.2	9.4	9
Actifs liquides/passif court terme	177.8	161.8	127.6	139.5
Total dépôts /Total prêts (non interbancaire)	112.5	118.7	114.6	112.2

Source : COBAC.

Tableau 14. Cameroun : Objectifs du millénaire pour le développement, 1990–2014

	1990	1995	2000	2005	2010	2011	2012	2013	2014
Objectif 1: Éradiquer la pauvreté extrême et la faim									
Ratio emploi/population, + 15 ans, total (%)	60	61	61	62	44	67	68	67	..
Ratio emploi/population, 15-24 ans, total (%)	44	44	43	43	2,820	44	44	44	..
PIB par personne employée (PPA 1990, \$EU constants)	3,124	2,407	2,687	2,901	0	2,820	2,882
Revenus détenus par la tranche inférieure de 20%	...	7	7	7
Prévalence de la malnutrition infantile, poids/âge (% des moins de 5 ans)	18	...	18	17	...	15
Indice d'écart de la pauvreté à 1,25 dollar EU/jour (PPA) (%)	...	6	2	1
Pourcentage de la population vivant avec 1,25 \$ par jour (PPA)	...	25	11	10
Emploi vulnérable, total (% emploi total)	...	80	76	...	0
Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous									
Taux d'alphabétisation, jeunes femmes (% des femmes âgées de 15 à 24 ans)	78	77	0
Taux d'alphabétisation, hommes (% des 15-24 ans)	88	89	70
Pourcentage de la cohorte qui atteint la fin du primaire	45	57	69	70
Taux d'achèvement du primaire, total (% du groupe d'âge pertinent)	54	...	51	53	0	69	73	..	72
Taux de scolarisation primaire (% net)	71	92	..	95
Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes									
Proportion de sièges occupés par des femmes au Parlement national (%)	14	12	6	9	87	14	14	31	31
Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire (%)	86	90	85	84	85	87	88	..	89
Ratio filles/garçons dans l'enseignement secondaire (%)	69	69	81	79	73	85	86	86	..
Ratio filles/garçons dans l'enseignement tertiaire (%)	64	66	0	73
Proportions de femmes employées dans les secteurs non agricoles (% des emplois non agricoles)	...	19.2	22.2	...	76.0
Objectif 4: Réduire la mortalité infantile									
Vaccination contre la rougeole (% des enfants de 12 à 23 mois)	56	46	49	68	63	76	82	83	80
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	85	91	91	88	99	63	61	60	59
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000)	137	147	148	142	119	99	95	94	91
Objectif 5: Améliorer la santé maternelle									
Taux de fécondité des adolescentes (naissances pour 1.000 femmes, 15-19 ans)	...	143	139	131	64	119	..	111	107
Accouchements assistés par un personnel soignant qualifié (% du total)	58	...	60	63	...	64
Taux de prévalence de la contraception (% des femmes 15-49 ans)	16	...	26	29	...	23
Taux de fécondité, total (nombre de naissances par femme)	6	5	5	5	5	4.4	..	4.8	..
Taux de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 100 000 naissances vivantes)	680	680	660	640	85	590	..
Femmes enceintes recevant des soins prénataux (%)	79	...	75	82	...	85
Besoins en contraception non satisfaits (% femmes mariées, 15-49 ans)	22	...	20	3
Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies									
Enfants fiévreux recevant des médicaments antipaludiques (% enfants de moins de 5 ans souffrant de fièvre)	66	58	...	21
Utilisation des préservatifs, population 15-24 ans, femmes (% des femmes 15-24 ans)	16	24	...	30
Utilisation des préservatifs, population 15-24 ans, hommes (% hommes 15-24 ans)	27	52	...	64
Incidence de la tuberculose (pour 100,000 personnes)	112	206	310	313	0	243	238	235	..
Prévalence du VIH, femmes (% 15-24 ans)	1.8	2.1	2.1
Prévalence du VIH, hommes (% 15-24 ans)	1.0	1.2	1.2
Prévalence du VIH, total (% de la population de 15 à 49 ans)	0.6	4.2	5.5	5.4	48.0	4.6	4.5	4.9	4.8
Taux de détection des cas de tuberculose (% toutes formes)	60	20	20	61	0	48	48	49	..
Objectif 7: Assurer un environnement durable									
Émissions de CO2 (kg par dollar PPA de PIB)	0	0	0	0	0
Émissions de CO2 (tonnes métriques par habitant)	0	0	0	0	42
Zones forestières (% de la superficie totale des terres)	51.4	...	46.8	44.5	47.8	41.7
Équipements d'assainissement améliorés (% de la population y ayant accès)	47	48	47	47	74	48	..	45	46
Sources d'eau améliorées (% de la population y ayant accès)	50	57	64	71	0	74	..	75	75
Aires marines protégées (% des eaux territoriales)	0	0	0	0	29	..	1.3
APD nette reçue par habitant (\$ courants)	36	32	24	24	1	29	..	33	..
Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement									
Service de la dette (PGE et FMI uniquement, % des export. hors envois de fonds des expatriés)	13	17	12	10	5	1.0	..	1.8	..
Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes)	0.0	0.0	0.3	1.4	52.4	5.0	5.7	6.4	11.0
Abonnements au téléphone mobile (pour 100 personnes)	0	0	1	13	3	52	64	70	76
Lignes de téléphone (pour 100 personnes)	0	0	1	1	0	3.3	3.6	3.6	4.6
Autres									
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ courants)	910	720	630	930	1,130	1,150	1,170	1,290	1,360
RNB, méthode Atlas (\$ courants) (milliards)	11.1	10.0	9.8	16.3	23.4	24.2	25.3	28.6	30.9
Formation brute de capital (% du PIB)	17.8	13.3	16.7	19.1	16	19.1	19.3	19.5	20.3
Espérance de vie à la naissance, total (en années)	53	52	50	49	54	54	..	55	..
Taux d'alphabétisation des adultes (% de personnes âgées de 15 ans et plus)	68	71	71
Population, total (millions)	12.1	13.9	15.9	18.1	20.6	21.2	21.7	22.2	22.8
Échanges commerciaux (% du PIB)	37.5	41.4	42.9	41.9	54.3	61.7	61.1	49.6	49.1

Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Annexe I. Cameroun : Mesures prises suite aux conseils du FMI

Encadré 1. Cameroun : Mesures prises suite aux conseils du FMI

Domaine	Conseils du FMI	Mesures prises
Politique budgétaire et gestion des finances publiques	<p>Remédier aux risques que présente le budget 2014 en réduisant les subventions pétrolières, et adopter une loi de finances rectificative qui redéfinisse les priorités de dépenses.</p> <p>Accroître les recettes non pétrolières par un élargissement de l'assiette de l'impôt, une rationalisation des exonérations, et une amélioration de l'efficacité des administrations fiscale et douanière.</p>	<p>Les prix des carburants à la pompe ont été augmentés de 15 % le 1^{er} juillet 2014. Cette mesure, associée à la chute des cours du pétrole, a entraîné une élimination virtuelle des subventions aux carburants en 2015. Il n'y a pas eu de loi de finances rectificative en 2014.</p> <p>Parmi les mesures prises pour renforcer l'administration fiscale, la création de centres d'impôts pour petites et moyennes entreprises a permis de doubler le nombre de contribuables et d'augmenter le rendement de la taxe sur le chiffre d'affaires, entraînant ainsi une hausse des recettes fiscales. Les exonérations douanières n'ont pas été réduites.</p>
Stabilité du secteur financier	<p>Surveiller la solidité du secteur financier (banques et grandes institutions de microfinance), en collaboration avec l'autorité régionale de supervision (COBAC); mettre en œuvre rapidement les plans de restructuration des banques.</p>	<p>L'autorité régionale de supervision a renforcé ses capacités de surveillance et a commencé à envoyer au moins une mission par an dans les plus grandes banques. La raffinerie nationale de pétrole (SONARA) reste le principal débiteur du secteur financier et présente un risque systémique, bien qu'elle n'ait pas accumulé de nouvelles dettes. Les plans de restructuration des trois banques en difficultés n'ont pas avancé. La réforme des structures régionales de supervision et de réglementation a progressé lentement.</p>
Croissance tirée par le secteur privé	<p>Améliorer le climat des affaires en s'attaquant au problème de gouvernance économique, approfondir le dialogue avec le secteur privé et accroître l'intermédiation financière.</p>	<p>Une loi adoptée en 2013 prévoit des incitations fiscales pour promouvoir un large éventail potentiel d'investissements, mais elle a essentiellement bénéficié aux investisseurs déjà présents dans le pays, tout en réduisant en même temps les recettes publiques. Les arriérés envers les fournisseurs de l'État continuent à entraver l'activité économique.</p>

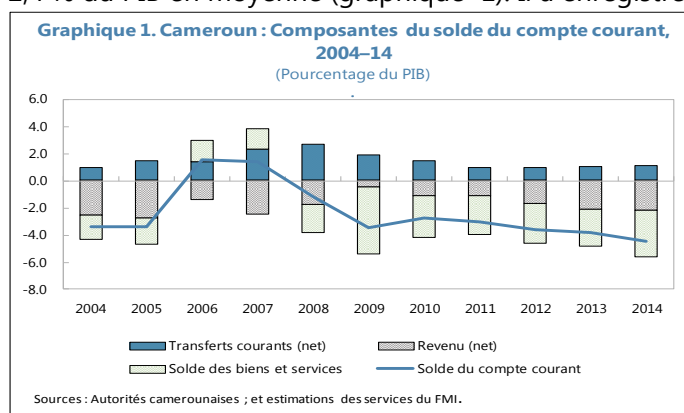
Annexe II. Cameroun : Évaluation de la stabilité extérieure¹

Le taux de change effectif réel du Cameroun (TCER) semble être en moyenne globalement conforme aux normes correspondantes du compte des transactions courantes. Le TCER est évalué au moyen des trois méthodes du Groupe consultatif sur les taux de change (CGER), d'une méthode adaptée aux pays exportateurs de pétrole, et de deux méthodes "EBA-lite"². Les résultats correspondent dans les grandes lignes à ceux de l'évaluation extérieure de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) de 2015³. Il ressort de l'analyse des indicateurs non monétaires que le Cameroun doit encore améliorer sa compétitivité extérieure au moyen de réformes structurelles.

A. Évolution de la balance des paiements et du taux de change

1. Le compte des transactions courantes du Cameroun a fluctué ces 10 dernières années. Il connaît depuis 2004 un déficit de l'ordre de 2,4 % du PIB en moyenne (graphique 1). Il a enregistré un excédent de 1,6 % du PIB en 2006,

essentiellement en raison de l'annulation de la dette, puis s'est de nouveau détérioré avec un déficit de 3,8 % en 2013, qui s'est creusé jusqu'à 4,5 % en 2014. L'évolution du compte des transactions courantes a été guidée par les exportations pétrolières et les importations de biens liés aux investissements. Le solde des biens et services s'est détérioré pour passer d'un excédent de 1,6 % du PIB en 2006 à un déficit de 3,4 % du PIB en 2014. Les transferts courants nets ont apporté régulièrement une contribution positive au compte des transactions courantes, par le biais de dons, de recettes fiscales provenant de non-résidents, et des envois de fonds des travailleurs migrants. Inversement, le compte de revenu net a systématiquement contribué de façon négative au compte des transactions courantes, en raison du poids du service de la dette.

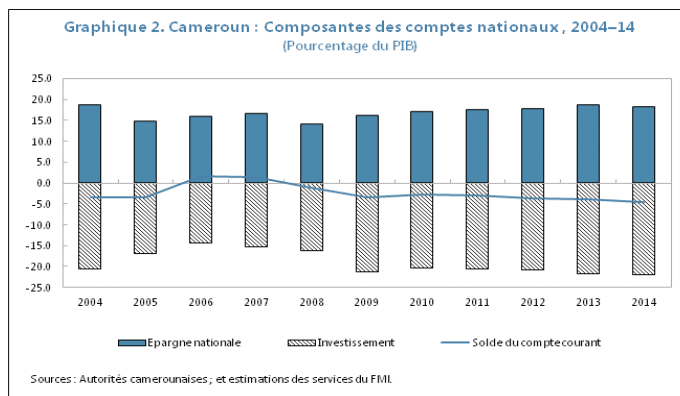


¹ La présente annexe a été préparée par Jose Gijon et Azanaw Mengistu.

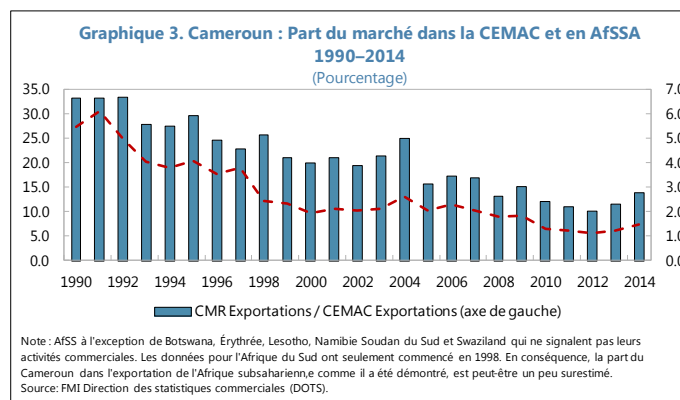
² Lee Jaewoo, Gian-Maria Milesi-Ferretti, Jonathan D. Ostry, Alessandro Prati, et Luca A. Ricci, 2008, "Exchange Rate Assessments: CGER Methodologies," Document de travail du FMI 08/261.

³ L'évaluation de la stabilité extérieure de la CEMAC (Rapport du FMI n°15/222, juillet 2015), conclut que le TCER est surévalué mais s'inscrit dans la marge d'erreur ; en d'autres termes le TCER est, dans l'ensemble, compatible avec une situation d'équilibre au vu des politiques actuelles.

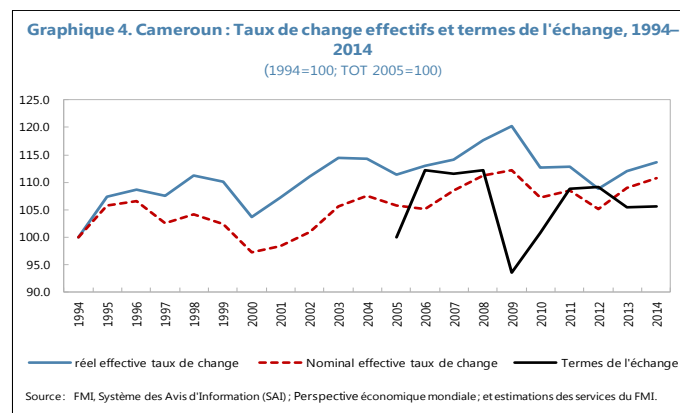
2. Ces 10 dernières années, les investissements ont représenté en moyenne près de 19 % du PIB, tandis que l'épargne nationale s'est maintenue à environ 17 % du PIB (graphique 2). Au début de la crise mondiale de 2008, le taux d'épargne nationale était de 14,0 % du PIB. Depuis lors il est remonté à 17,7 % en 2013 et à 17,3 % en 2014. Le taux d'investissement a augmenté depuis 2006 pour atteindre près de 22 % du PIB en 2013 et 2014.



3. La part des exportations camerounaises dans le total des exportations de la CEMAC a régressé au cours de ces 20 dernières années (graphique 3). Dans les années 90, le Cameroun était le deuxième exportateur de la CEMAC après le Gabon. En 2014, il a régressé à la quatrième position malgré une plus grande ouverture de son économie (définie par la somme des exportations et des importations divisée par le PIB), derrière la Guinée équatoriale, le Gabon et la république du Congo.



4. Le taux de change effectif réel (TCER) du Cameroun s'est déprécié après la récession mondiale de 2009, mais s'est de nouveau légèrement apprécié en 2013 et 2014 (graphique 4). Ces récentes fluctuations n'ont cependant pas compensé la longue période d'appréciation qui a culminé en 2009 par un TCER supérieur de près de 20 % à son niveau de 1994. Depuis 2009, le TCER s'est déprécié de 5,5 % et le taux de change effectif nominal (TCEN) a suivi de près cette tendance. Cette évolution reflète la dépréciation suivie du rebond du taux de change effectif nominal de l'euro, auquel la monnaie du Cameroun est rattachée.



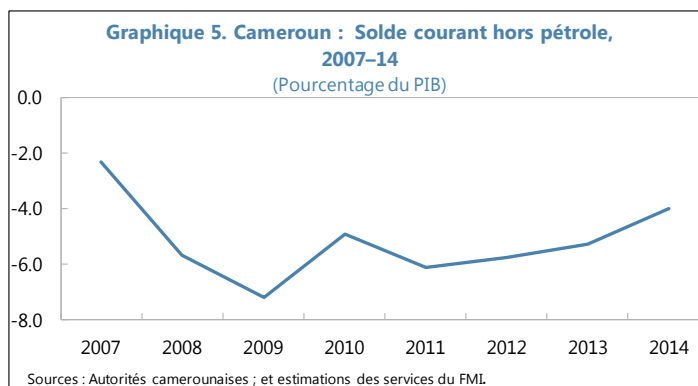
5. Le déficit du compte des transactions courantes devrait se creuser à 5,2 % du PIB en 2015–20. Le solde des biens et services devrait également se détériorer, avec un déficit passant de 3,4 % du PIB en 2014 à 4,1 % en 2015–20. En 2014, près de 42 % des recettes d'exportations ont été

issues du pétrole. Cette part devrait régresser à une moyenne de 37,6 % des exportations en 2015–20. Le déficit des transactions courantes serait essentiellement financé par l'emprunt extérieur.

6. Selon une évaluation préliminaire et dans l'hypothèse où la parité de pouvoir d'achat se maintient pendant 10 ans, le TCER actuel du Cameroun semble être à un niveau approprié. Pour estimer le TCER, une première méthode consiste à supposer que le TCER à long terme correspond à la moyenne des deux années suivant la dévaluation du FCFA, en 1994. Une autre repose sur l'hypothèse selon laquelle il correspond à la valeur moyenne sur la période 1994–2014.

Suivant la première méthode, le TCER était surévalué de 5 % à la fin de 2014, et selon la seconde, il était globalement conforme à son niveau d'équilibre. Les termes de l'échange du Cameroun, qui ont suivi une tendance générale à la hausse depuis 2009, sont un facteur déterminant du TCER à long terme, ce qui

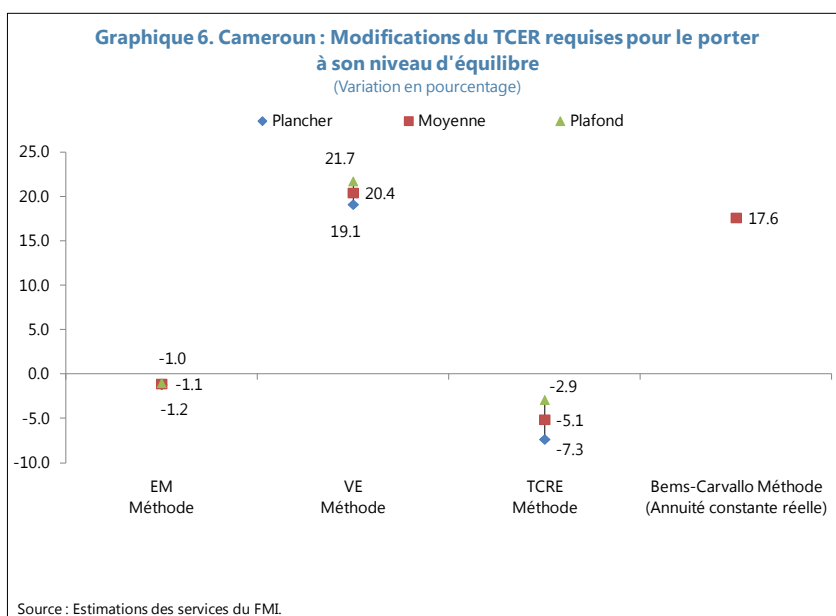
indique que le TCER à long terme a pu varier. En outre, le déficit courant hors pétrole s'est récemment amélioré (graphique 5), signe d'une possible sous-évaluation du TCER. Du fait de cette divergence de résultats, il se peut que les fortes hypothèses du TCER à long terme établies pour cette évaluation préliminaire limitent l'intérêt de ces méthodes.



B. Évaluations du taux de change réel fondées sur un modèle

7. Le TCER est évalué au moyen des trois méthodes du Groupe consultatif sur les taux de change (CGER), à savoir: l'équilibre macroéconomique (EM); le taux de change réel d'équilibre (TCRE) et la viabilité extérieure (VE)

(graphique 6). On utilise les données concernant 184 pays sur la période 1973–2015, ainsi que les projections établies à partir du cadre macroéconomique du Cameroun. Les procédures ordinaires du CGER sont aussi complétées par la méthode de la viabilité extérieure ajustée, qui tient explicitement compte de la richesse pétrolière du Cameroun et de l'épuisement prévu de ces ressources.



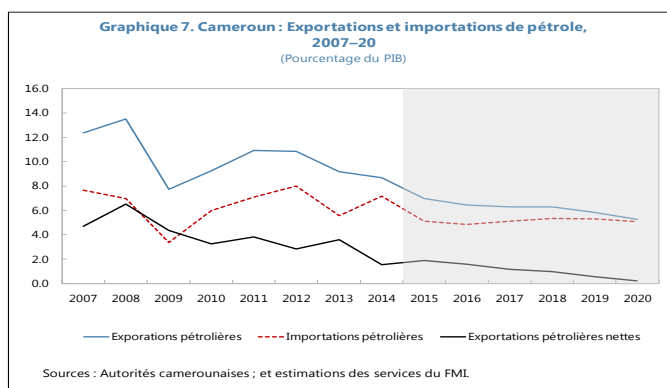
8. Selon les résultats de la méthode de l'équilibre macroéconomique (EM), le TCER semble sous-évalué en 2015. La norme estimée de compte des transactions courantes indique un déficit de 5,3 % tandis que le déficit courant sous-jacent est d'environ 5,1 %. En conséquence et en fonction de l'élasticité du compte des transactions courantes retenue, la méthode EM semble indiquer que le taux de change réel est sous-évalué de 1,0 à 1,2 %. Si l'élasticité du compte des transactions courantes par rapport au TCER d'un pays est plus élevée, l'ampleur de l'ajustement du taux de change réel qui est nécessaire pour combler le déficit est moins importante

9. Inversement, la méthode de la viabilité extérieure (VE) semble indiquer que le TCER est surévalué en 2015. Le solde courant qui stabilise les avoirs extérieurs nets représente un déficit de 1,9 % du PIB, par rapport à un déficit sous-jacent de compte courant de 5,1 %. En conséquence, la méthode VE semble indiquer que le TCER est surévalué de 19,1 à 21,7 %, selon l'élasticité du compte des transactions courantes par rapport au taux de change réel.

10. Selon la méthode du taux de change réel d'équilibre (TCRE), le TCER semble sous-évalué en 2015. Les estimations indiquent une appréciation du TCRE de 5,9 % tandis que le TCER sous-jacent ne s'est apprécié que de 0,8 %. Pour rétablir l'équilibre du taux de change réel, la méthode TCRE semble donc indiquer que le TCER doit s'apprécier de 5,1 %. L'intervalle de confiance de 90 % donne une sous-évaluation située entre 2,9 % et 7,3 %

11. Pour compléter l'analyse ci-dessus, la méthode de la viabilité extérieure (VE) est adaptée aux pays producteurs de pétrole^{4,5}. La viabilité extérieure est particulièrement importante pour les

pays producteurs de ressources naturelles épuisables, comme le Cameroun. Par conséquent, une évaluation extérieure supplémentaire a été réalisée selon la méthode de Bems et Carvalho (FMI, 2012). Dans le cas de pays producteurs de pétrole où le pétrole représente une part relativement limitée de l'activité économique, comme au Cameroun, il est important de tenir compte à la fois des



importations et des exportations de pétrole pour évaluer la viabilité extérieure. Bien que, d'après les projections, les exportations de pétrole devraient représenter près de 5,3 % du PIB en 2020, les exportations nettes de pétrole ne devraient représenter que 0,2 % du PIB la même année (graphique 7). Les réserves pétrolières du Cameroun devraient, d'après les hypothèses, être complètement épuisées dans 30 ans et la norme de compte courant suppose qu'une partie des recettes pétrolières est épargnée pour assurer une annuité réelle constante à terme.

⁴ Bems Rudolfs, et Irineu de Carvalho Filho, 2009, "Exchange Rate Assessments: Methodologies for Oil-Exporting Countries," Document de travail du FMI n°09/281, Washington, DC.

⁵ "Macroeconomic Policy Frameworks for Resource-Rich Developing Countries", Document de politique générale du FMI, 24 août 2012.

12. Cette méthode adaptée de la viabilité extérieure (VE) semble indiquer une norme de compte courant de 0,5 % du PIB en 2015 dans le scénario d’annuité réelle constante, ce qui correspond à une surévaluation d’environ 17,6 % du TCER du Cameroun. Il convient toutefois d’apprécier ce résultat en considération du fait que les imperfections des marchés financiers internationaux et les besoins urgents de développement offrent aux pays un argument pour investir dans l’infrastructure nationale plutôt que dans l’épargne à l’étranger. Autrement dit, quand l’emprunt extérieur est limité, la réaction optimale à des bénéfices exceptionnels dérivant des ressources naturelles suppose un excédent courant inférieur à ce qu’il serait autrement. Néanmoins, compte tenu des inefficiences des investissements et de la capacité d’absorption limitée, l’investissement national ne peut guère faire fonction de mécanisme national d’épargne, ce qui justifie le niveau plus élevé des excédents courants. Dans les deux cas, étant donné le caractère transitoire des recettes pétrolières au Cameroun, le pays serait fondé à en investir une plus grande part dans des avoirs sûrs, assortis d’un rendement raisonnable, à l’étranger ou localement. La méthode adaptée de la viabilité extérieure est complétée par deux méthodes “EBA-lite” (encadré 1).

13. Globalement, l’évaluation du TCER du Cameroun n’indique pas de mésalignement significatif par rapport à la norme de compte courant. En moyenne, les méthodes du CGER et la méthode Bems et Carvalho indiquent une surévaluation du TCER de 8,0 % en 2015, ce qui confirme l’évaluation du taux de change de l’an dernier. Les méthodes «EBA-lite» font apparaître une sous-évaluation moyenne de 10,1 % en 2015. Il est toutefois important de noter que les résultats ci-dessus sont sensibles non seulement aux hypothèses macro-économiques sur lesquelles repose le scénario de référence mais aussi aux hypothèses retenues pour chaque méthode, telles que le niveau d’élasticité du compte courant par rapport au taux de change réel.

Encadré 1. Cameroun : Évaluation du taux de change effectif réel selon la méthode «EBA-lite»

Les deux méthodes du modèle «EBA-lite», celle du compte courant et celle de l’indice, indiquent que le TCER du Cameroun est sous-évalué en 2015. La méthodologie «EBA-lite» n’est pas la plus appropriée pour évaluer le taux de change de pays exportateurs de pétrole et n’a pas été utilisée pour évaluer le taux de change réel de la CEMAC. Toutefois, le Cameroun étant un petit exportateur net de pétrole, les estimations «EBA-lite» ont été utilisées pour mieux éclairer l’évaluation du taux de change. Dans la méthode du compte courant, la norme estimée de compte courant indique un déficit de 6,6 % comparé à un déficit sous-jacent de 5,1 %. En conséquence, avec une élasticité du compte courant par rapport au TCER de -0.15, la méthode semble indiquer que le TCER est sous-évalué de 9,8 %. Dans la méthode de l’indice, le TCER est sous-évalué de 10,3 % (tableau 1).

Table 1. Cameroun : Évaluation de la stabilité externe de EBA-Lite, 2015

	Compte courant (CC)		Indice Taux de change effectif réel (ITCER)
Norme du compte courant	-6.6	Log TCER - norme (pourcentage)	4.6
Compte courant sous-jacent (pourcentage du PIB)	-5.1	Log TCER - actuel (pourcentage)	4.7
Current account elasticity	-0.15		
Sous-évaluation (pourcentage)	-9.8	Sous-évaluation (pourcentage)	-10.3

Source : Estimations des services du FMI.

C. Évaluation de la compétitivité structurelle

14. La faiblesse des indicateurs institutionnels du Cameroun révèle d'importants problèmes de compétitivité structurelle. La compétitivité est définie par le Forum économique mondial comme l'ensemble des institutions et des facteurs qui déterminent le niveau de productivité d'un pays. Comme illustré ci-dessous, le mauvais classement du Cameroun semble indiquer une faible compétitivité structurelle et signifierait donc une surévaluation du taux de change. Les enquêtes prises en considération dans la présente section sont les suivantes: l'indice de compétitivité mondiale (GCI) du Forum économique mondial; l'indice de liberté économique de la Heritage Foundation; les indicateurs «Doing Business» et l'Évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN) de la Banque mondiale.

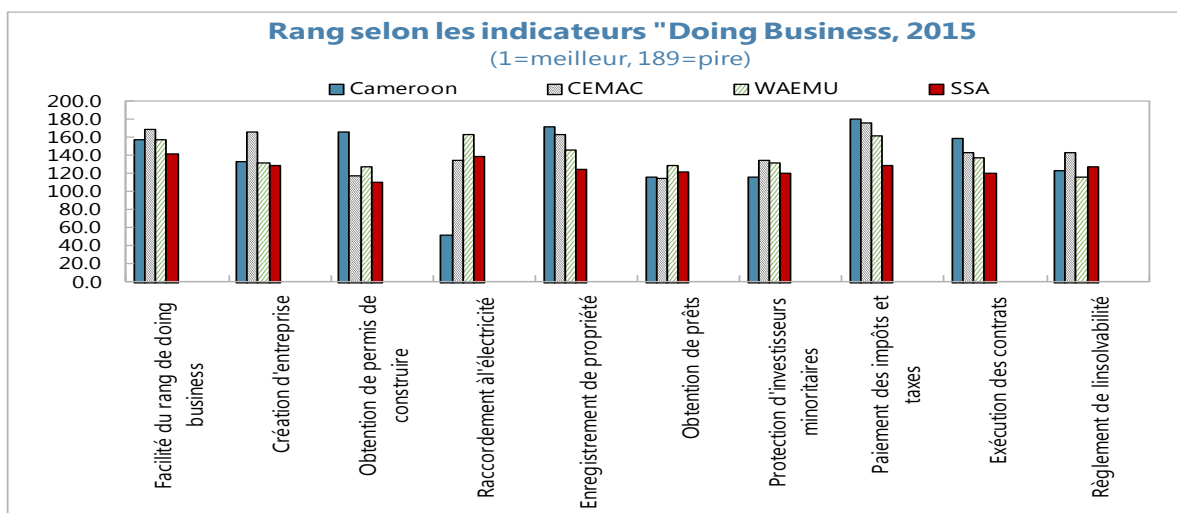
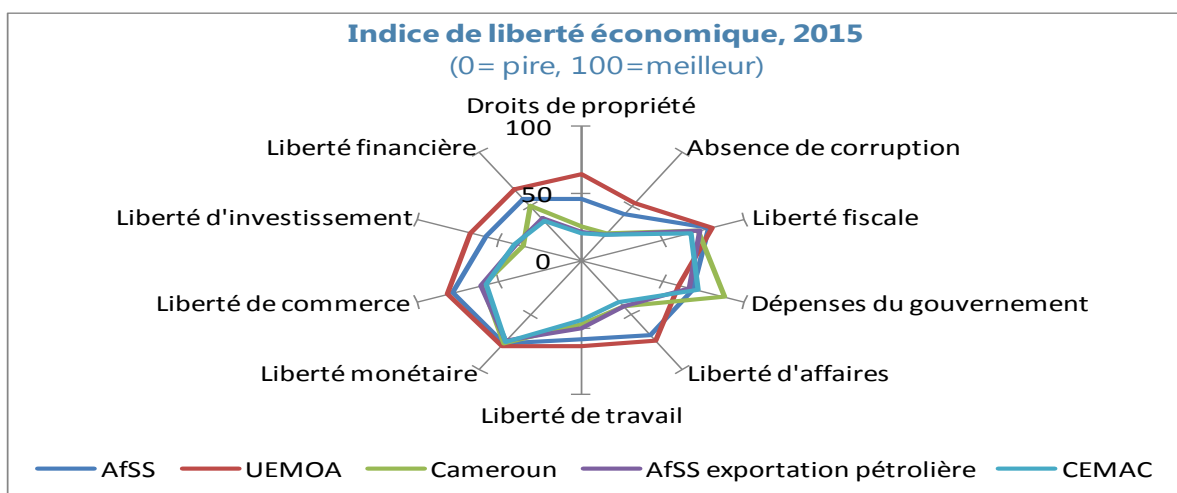
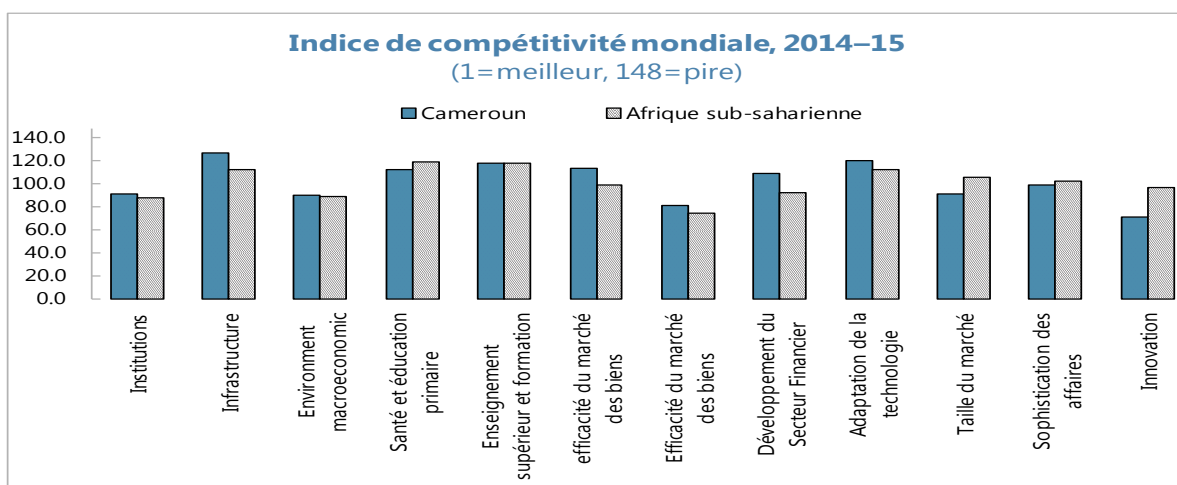
15. D'après le rapport sur l'Indice de compétitivité mondiale pour 2014–15, le Cameroun se classe au 116^{ème} rang sur les 148 pays examinés, reculant d'une place depuis le rapport 2013–14, mais conservant la note de 3,7 sur 7. Au sein de l'Afrique subsaharienne (AfSS), il se classe au 15^{ème} rang sur 32 pays, niveau supérieur à la moyenne de la région (graphique 8, panneau 1). Le Cameroun a obtenu des notes inférieures à la moyenne de l'AfSS sur deux des trois sous-indices: paramètres de base, sources d'efficacité, et facteurs d'innovation et de sophistication. Au regard des 12 autres indicateurs, le Cameroun obtient de meilleurs résultats que l'AfSS dans deux catégories seulement : innovation et taille du marché. Les deux indicateurs où il est le plus faible sont les infrastructures et l'aptitude à intégrer la technologie, où il se classe respectivement 126^{ème} et 120^{ème}.

16. Selon la Heritage Foundation, les résultats du Cameroun demeurent inférieurs à la moyenne mondiale en 2015 en matière d'absence de corruption et de protection des droits de propriété, malgré un certain nombre de légères améliorations. Dans l'ensemble, le Cameroun a régressé de dix places au classement, de la 136^{ème} à la 146^{ème} place. Avec un indice de 52,6, son économie est qualifiée d'«essentiellement non libre», elle se situe en-dessous de la 120^{ème} place qui est la moyenne des pays d'AfSS et de la 117^{ème} place occupée par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), mais au-dessus de la 154^{ème} place occupée par la CEMAC. Le Cameroun se situe en dessous de la moyenne des pays d'AfSS au regard de huit indicateurs de liberté économique sur les dix de la Heritage Foundation (graphique 8, panneau 2). Globalement, l'indice total du Cameroun s'est légèrement détérioré, passant de 52,6 en 2014 à 51,9 en 2015.

17. Le climat des affaires du Cameroun, mesuré par les indicateurs « Doing Business » 2015 de la Banque mondiale, s'est détérioré depuis l'an dernier et le Cameroun se classe à un niveau inférieur au classement moyen des pays d'AfSS. Il a reculé de dix places depuis 2014, pour se classer 158^{ème} au lieu de 148^{ème} sur 189 pays. Le pays a facilité l'obtention de permis de construire grâce à la décentralisation de la procédure et à l'instauration de délais stricts, mais les obligations en matière de notification et d'inspection ont globalement complexifié la procédure. Le Cameroun est bien placé (52^{ème} rang) pour le délai et le coût de raccordement permanent au réseau électrique dans le cas de hangars nouvellement construits. Toutefois, en dehors du transfert de propriété et du raccordement au réseau électrique, le Cameroun a régressé dans tous les autres aspects des indicateurs du climat des affaires par rapport à l'an dernier. Le pays se classe 181^{ème} pour le paiement des impôts (graphique 8, panneau 3).

18. La note de 3,2 (sur 6) attribuée au Cameroun par l'Évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN) en 2014 correspondait à la moyenne de l'AfSS, et était supérieure à celle de la CEMAC (2,9) mais légèrement inférieure à celle de l'UEMOA (3,3) (graphique 9). Bien que les notes du Cameroun soient supérieures dans les principaux domaines à celles de la CEMAC et soient bonnes en matière de gestion économique par rapport à l'AfSS, elles sont à la traîne de l'AfSS en ce qui concerne l'intégration sociale et la gestion du secteur public. Des améliorations s'imposent dans les domaines des droits de propriété, de la gouvernance fondée sur des règles, de la transparence, de l'obligation de rendre compte et de la corruption.

Graphique 8. Cameroun : Indicateurs de compétitivité structurelle, 2015



Sources : Forum économique mondial, Rapport 2015 sur la compétitivité dans le monde, Indicateurs «Doing Business» 2015 de la Banque mondiale, Heritage Foundation, 2015, et calculs des services du FMI.

Graphique 9. Cameroun : Évaluation de la politique et des institutions nationales, 2014

	Cameroun		CEMAC ¹	UEMOA	AfSS
	2012	2014	2014		
Gestion économique	3.8	3.7	3.3	3.6	3.3
gestion macroéconomique	4.0	4.0	3.4	3.9	3.5
Politique budgétaire	3.5	3.0	3.0	3.3	3.2
Politique de la dette	4.0	4.0	3.5	3.6	3.3
Politiques structurelles	3.2	3.2	2.8	3.4	3.2
commerce	3.5	3.5	3.3	4.1	3.7
Secteur Financier	3.0	3.0	2.8	2.9	2.9
Environnement des affaires de réglementation	3.0	3.0	2.5	3.3	3.1
Politiques d'inclusion sociale et de l'équité	3.0	3.0	2.7	3.2	3.2
L'égalité des sexes	3.0	3.0	2.8	3.1	3.2
Equity utilisation des ressources publiques	3.0	3.0	2.6	3.3	3.3
Renforcement des ressources humaines	3.0	3.0	2.9	3.4	3.5
La protection sociale et du travail	3.0	3.0	2.5	2.8	2.9
Politiques et institutions pour la durabilité de l'environnement	3.0	3.0	2.6	3.4	3.2
Gestion et institutions du secteur public	2.9	2.9	2.6	3.1	3.0
Droits de propriété et la gouvernance basée sur des règles	2.5	2.5	2.3	2.8	2.7
Qualité de la gestion budgétaire et financière	3.0	3.0	2.8	3.2	3.1
Efficacité de la mobilisation des recettes	3.5	3.5	2.9	3.4	3.4
Qualité de l'administration publique	3.0	3.0	2.5	2.9	2.8
Transparence, la responsabilisation et la corruption dans le secteur public	2.5	2.5	2.4	3.0	2.7
Note globale CPIA	3.2	3.2	2.8	3.3	3.2

Source : Banque mondiale, évaluation 2015 de la politique et des institutions nationales.

¹ Les données pour la CEMAC n'incluent pas le Gabon ni la Guinée équatoriale, en raison du manque de données disponibles.

Annexe III. Cameroun : Matrice d'évaluation des risques mondiaux¹

Sources du risque	Probabilité relative	Impact si le risque se concrétise	Approche recommandée
Ralentissement prolongé de la croissance dans les pays avancés et émergents.	Élevée	Moyen Un ralentissement prolongé de la croissance dans la zone euro ou en Chine aurait un effet néfaste sur la croissance par le biais des exportations non pétrolières et d'un renchérissement du financement extérieur.	Diversifier les marchés d'exportation, en particulier vers les pays émergents d'Asie, les pays de la CEMAC et le Nigéria ; améliorer la compétitivité extérieure au moyen de réformes structurelles.
Faiblesse prolongée des cours mondiaux du pétrole.	Élevée	Moyen Un prix du baril de pétrole inférieur à 60 dollars américains entraînerait une baisse plus importante des recettes pétrolières que des dépenses en subventions aux carburants.	Éliminer le programme de subventions pétrolières ; élargir l'assiette de l'impôt non pétrolier ; améliorer l'efficacité de la raffinerie nationale de pétrole (SONARA); et promouvoir la concurrence dans le secteur des importations pétrolières.
Retombées de la situation sécuritaire dans la région.	Moyenne	Élevé Une détérioration de la situation sécuritaire entraînerait une augmentation des populations déplacées, un renchérissement de la riposte sécuritaire, et freinerait les investissements dans les régions concernées.	Permettre un assouplissement modéré du déficit budgétaire pour assumer l'augmentation des dépenses sécuritaires ; commencer à réduire les dépenses publiques non productives et rationaliser les programmes d'investissement ; et préparer des plans d'urgence pour les réfugiés avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.
Difficultés de paiement prolongées à la raffinerie nationale de pétrole (SONARA).	Moyenne	Élevé Une exacerbation des conditions de liquidité tendues de la SONARA aurait une incidence néfaste sur le budget, l'approvisionnement en énergie et le secteur bancaire.	Rendre la SONARA plus efficace; mener un audit financier et technique de la SONARA; libéraliser les prix des carburants à la pompe; apurer le stock d'arriérés; et identifier d'autres fournisseurs de remplacement pour garantir la sécurité énergétique.

¹ La matrice d'évaluation des risques présente des événements susceptibles de modifier nettement le scénario de référence (le scénario le plus probable selon les services du FMI). La probabilité relative des risques correspond à l'évaluation subjective par les services du FMI des risques qui entourent le scénario de référence (par «faible», on entend une probabilité inférieure à 10 %, «moyenne», une probabilité entre 10 et 30% et «élevée», une probabilité de 30 % ou plus). La matrice d'évaluation des risques reflète les vues des services du FMI sur la source des risques et le niveau global de préoccupation au moment des entretiens avec les autorités. Les risques non mutuellement exclusifs peuvent agir les uns sur les autres et se concrétiser ensemble.



CAMEROUN

2 novembre 2015

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2015 AU TITRE DE L'ARTICLE IV- ANNEXE D'INFORMATION

Préparé par

Département Afrique

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVE LE FMI	2
PROGRAMME DE TRAVAIL CONJOINT DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE, 2015–16	8
QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	10

RELATIONS AVEC LE FMI

A. Relations financières

Au 30 septembre 2015

Statut, date d'adhésion au FMI : 10 juillet 1963

Article VIII

Compte des ressources générales	Millions de DTS	% quote-part
<u>Quote-part</u>	185,70	100,00
<u>Avoirs du FMI en monnaie nationale</u>	184,74	99,46
<u>Position de réserve au FMI</u>	1,01	0,54

Département des DTS	Millions de DTS	% allocation
<u>Allocation cumulative nette</u>	177,27	100,00
<u>Avoirs</u>	14,91	8,41

Encours des achats et prêts	Millions de DTS	% quote-part
Prêt CAR-FCE	74,28	40,00
Accords FEC	7,43	4,00

Accords financiers les plus récents

<u>Type</u>	<u>Date de l'accord</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Montant approuvé (millions de DTS)</u>	<u>Montant tiré (millions de DTS)</u>
FEC ^{1/}	24 oct. 2005	31 janv. 2009	18,57	18,57
FEC ^{1/}	21 déc. 2000	20 déc. 2004	111,42	79,59
FEC ^{1/}	20 août 1997	20 déc. 2000	162,12	162,12

¹ A remplacé la FRPC.

Projection des obligations financières envers le FMI^{2/}

(millions de DTS sur la base du montant actuel des ressources utilisées et des avoirs en DTS) :

	<u>Échéances futures</u>				
	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Principal	0,80	21,49	20,69	19,90	18,84
Commissions/intérêts	0,02	0,08	0,19	0,14	0,17
Total	0,82	21,57	20,88	20,04	18,93

² Lorsqu'un pays membre a des arriérés au titre d'obligations financières de plus de trois mois, le montant de ces arriérés est indiqué dans la présente section.

Mise en œuvre de l'initiative PPTE

	Cadre
I. Engagement aide PPTE	<u>renforcé</u>
Date du point de décision	Octobre 2000
Aide engagée	
par tous les créanciers (millions de dollars EU) ^{1/}	1 267,00
dont : FMI (millions de dollars EU)	37,04
(équivalent en millions de DTS)	28,62
Date du point d'achèvement	Avril 2006
II. Décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)	
Aide versée à l'État membre	28,62
Aide intérimaire	11,25
Solde au point d'achèvement	17,37
Décaissement additionnel au titre des revenus d'intérêts ^{2/}	5,05
Total des décaissements	33,67

^{1/} L'aide engagée dans le cadre de l'initiative initiale est exprimée en valeur actualisée nette (VAN) au point d'achèvement, et l'aide engagée dans le cadre de l'initiative renforcée, en VAN au point de décision. De ce fait, ces deux montants ne peuvent pas être additionnés.

^{2/} Dans le cadre de l'initiative renforcée, un décaissement additionnel est effectué au point d'achèvement. Il correspond aux revenus d'intérêts acquis sur le montant engagé au point de décision mais non décaissés pendant la période transitoire.

Mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) :

I. Dette admissible à l'IADM (millions de DTS) ^{1/}	173,26
Financé par : Compte de fiducie de l'IADM	149,17
Ressources initiative PPTE restantes	24,09
II. Allègement de la dette par facilité (millions de DTS)	

Dette admissible

<u>Date de décaissement</u>	<u>CRG</u>	<u>PRGT</u>	<u>Total</u>
Avril 2006	Sans objet	173,26	173,26

^{1/} L'IADM fournit aux pays membres admis à en bénéficier un allègement intégral de leur dette. L'aide sous forme de dons provenant du compte de fiducie de l'IADM et les ressources de l'initiative PPTE assurent un allègement portant sur le stock intégral de la dette envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible à la date où le membre est admis à en bénéficier.

Point de décision : point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays est admissible à une aide au titre de l'initiative PPTTE et décident du montant d'aide à engager.

Aide intérimaire : montant décaissé en faveur d'un pays entre le point de décision et le point d'achèvement. Cette assistance peut atteindre 20 % du montant annuel et 60 % du montant total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 % et 75 %, respectivement, dans des circonstances exceptionnelles).

Point d'achèvement : point auquel un pays reçoit le reliquat de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un complément au titre des revenus d'intérêts, tel que défini à la note 2 ci-dessus. La date du point d'achèvement dépend de l'application de réformes structurelles clés préalablement convenues (c'est-à-dire point d'achèvement flottant).

Allègement de la dette après une catastrophe (ADAC) : sans objet

Évaluations des sauvegardes :

Conformément à la règle de politique des sauvegardes pour les banques centrales régionales, la BEAC a fait l'objet d'une évaluation quadriennale en 2013. Celle-ci s'est déroulée à l'heure où la BEAC opérait de profonds changements pour remédier aux problèmes de gouvernance et de défaillances de contrôles apparus au sein de l'institution en 2009 et qui ont donné lieu à un travail rapproché durant la période qui a suivi. Ce travail a pris la forme d'un suivi rapproché, par le FMI, des «mesures reconductibles» de sauvegarde dans le cadre des nouvelles demandes de programme des pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et des revues des programmes existants. L'évaluation de 2013 a conclu que les risques demeuraient élevés et que les services du FMI maintiendraient leurs visites annuelles pour assurer le suivi des recommandations prioritaires et de l'avancement du plan de réformes de la BEAC, dans le cadre de cette démarche de «mesures reconductibles»¹. C'est ainsi que les services du FMI ont effectué une visite de suivi des mesures de sauvegarde auprès de la BEAC en avril 2015. Les services du FMI ont conclu que la BEAC continuait de mettre en œuvre son plan de réforme mais que des dérapages s'étaient produits et que le calendrier du plan de réforme et de modernisation avait été révisé. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures reconductibles sont mitigés, et les recommandations prioritaires concernant les amendements de la charte de la BEAC et l'adoption d'un dispositif d'information financière reconnu à l'échelle internationale (IFRS) sont retardés. Pour que la BEAC puisse mener à terme ses réformes et mettre en œuvre les recommandations en suspens en matière de sauvegardes il faudra des mesures vigoureuses et une étroite coordination avec les pays membres propre à dégager un consensus. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations continueront d'être suivis par le FMI : il s'agira d'une condition pour donner suite aux demandes de nouveaux programmes et aux revues de programmes pour les pays membres de CEMAC.

¹ Les services du FMI assurent un suivi annuel de l'évolution des sauvegardes à la BEAC depuis 2010.

B. Relations non financières

Régime de change

Comme les cinq autres pays membres de la CEMAC, le Cameroun est membre d'une union monétaire et ne dispose pas d'une monnaie officielle distincte. Sa monnaie est le FCFA, qui est rattaché à l'euro au taux fixe de 655 957 FCFA pour 1 euro. Au 31 décembre 2014 le DTS équivalait à 749,7 FCFA. Le 1^{er} janvier 2007, le régime de change des pays membres de la CEMAC a été reclassé, passant de la catégorie «régime de changes sans monnaie officielle distincte» à la catégorie «régime conventionnel de parité fixe». Ce nouveau classement est fondé sur le comportement de la monnaie commune, alors que le classement précédent reposait sur l'absence d'une monnaie officielle distincte. Il ne reflète donc qu'un changement de définition et ne signifie pas qu'une modification de fond ait été relevée dans le régime de change ou dans d'autres politiques de l'union monétaire ou de ses membres.

Le régime de change du Cameroun ne comporte pas de restrictions sur les paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes, exception faite de celles qui sont appliquées pour des raisons de sécurité et ont été notifiées au FMI conformément à la décision du Conseil d'administration n° 144 152/51.

Consultations au titre de l'article IV

Le Conseil d'administration a conclu les dernières consultations au titre de l'article IV le 9 juillet 2014.

Participation au PESF et RONC

Une évaluation de la stabilité du secteur financier a été publiée en mai 2000. Une évaluation actualisée a été réalisée en février 2009 à partir du travail d'une mission conjointe du FMI et de la Banque mondiale qui s'est rendue au Cameroun dans le cadre du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) en juin 2007 et qui s'est fondée sur le PESF régional de la CEMAC mené à bien en 2006.

Le premier rapport sur l'observation des normes et codes (RONC) concernant la transparence des finances publiques et des politiques monétaire et financière pour le Cameroun a été publié en juin 2000. Une mission de réévaluation pour le RONC finances publiques a séjourné à Yaoundé du 6 au 18 mai 2009. Son rapport a été publié en juin 2010.

Assistance technique

2015

Mai 2015 :	Visite de suivi de FAD en administration douanière
Mai 2015 :	Mission de FAD sur le ciblage des dépenses
Mai 2015 :	Mission de suivi de MCM sur la stratégie de gestion à moyen terme
Mai 2015 :	Mission de FAD pour accompagner les réformes de préparation du budget
Avril 2015 :	Mission de FAD sur l'administration des recettes
Mars 2015 :	Mission de STA sur les statistiques des prix à la production
Mars 2015 :	Mission de FAD sur la comptabilité budgétaire
Février 2015 :	Mission de MCM sur la stratégie de gestion à moyen terme
Février 2015 :	Visite de FAD sur l'exécution budgétaire et l'information budgétaire

2014

Décembre 2014 :	Mission de STA sur les statistiques de comptabilité nationale
Novembre 2014 :	Mission de STA sur les statistiques monétaires
Octobre 2014 :	Mission de FAD sur l'administration des recettes
Août 2014 :	Mission de MCM sur le renforcement de la CCA
Mai 2014 :	Mission de FAD sur l'administration douanière
Avril 2014 :	Mission de suivi de FAD en administration douanière
Avril 2014 :	Mission d'AFRITAC Centre de formation en gestion des risques financiers
Avril 2014 :	Mission d'AFRITAC Centre pour le renforcement des soldes d'ouverture
Mars 2014 :	Mission de FAD sur le renforcement de l'information et de l'exécution budgétaires
Mars 2014 :	Mission de FAD sur les documents budgétaires
Mars 2014 :	Mission de FAD sur le système fiscal général
Février 2014 :	Séminaire d'AFRITAC Centre sur l'ajustement des systèmes de TI à l'appui des réformes de GFP
Février 2014 :	Mission de FAD pour faire le point sur l'information budgétaire
Janvier 2014 :	Mission d'AFRITAC Centre de renforcement de la gestion de la dette publique
Janvier 2014 :	Mission de FAD sur la masse salariale publique

2013

Décembre 2013 :	Mission d'AFRITAC Centre pour le renforcement de l'évaluation des offres de financement extérieur
Novembre 2013 :	Mission de suivi de FAD sur l'administration douanière
Octobre 2013 :	Séminaire d'AFRITAC Centre sur les comptes nationaux
Octobre 2013 :	Visite de suivi de FAD sur l'administration douanière
Juillet 2013 :	Mission d'AFRITAC Centre sur l'amélioration de la comptabilité publique
Mai 2013 :	Mission de FAD sur la gestion des finances publiques
Mars 2013 :	Visite de suivi de FAD sur l'administration douanière
Février 2013 :	Mission d'AFRITAC-Centre sur la gestion de la dette publique
Janvier 2013 :	Mission de FAD sur l'administration fiscal-douanière

2012

Octobre 2012 :	Mission de MCM-Banque mondiale sur la gestion de la dette publique
Mai 2012 :	Mission d'AFRITAC Centre sur la comptabilité base caisse
Février 2012 :	Mission de FAD sur les douanes, diagnostic et modernisation
Janvier 2012 :	Mission de STA sur les comptes nationaux trimestriels

2011

Décembre 2011 :	Mission de FAD sur la GFP
Octobre 2011 :	Mission de FAD sur l'élargissement de l'assiette fiscale
Août 2011 :	Mission de FAD sur la segmentation des contribuables
Août 2011 :	Mission de STA sur les comptes nationaux trimestriels
Avril 2011 :	Mission de STA sur les statistiques de comptabilité nationale
March 2011 :	Mission de diagnostic de FAD sur l'administration fiscal-douanière,
Janvier 2011 :	Mission de FAD sur la GFP

2010

Novembre 2010 :	Mission de STA sur les comptes nationaux trimestriels
Novembre 2010 :	Mission de FAD sur la mise en œuvre de la nouvelle loi de finances
Octobre 2010 :	Mission de STA sur les comptes nationaux

Octobre 2010 :	Mission d'AFRITAC Centre sur la GFP (y compris plan passation marchés)
Septembre 2010 :	Mission de FAD sur l'administration fiscale
Août 2010 :	Mission d'AFRITAC Centre sur la GFP (TOFE)
Juin 2010 :	Mission de FAD sur la mise en œuvre de la nouvelle loi de finances
Mai 2010 :	Mission d'AFRITAC Centre sur l'administration fiscale
Avril 2010 :	Mission de FAD et d'AFRITAC Centre sur la mise en œuvre de la nouvelle loi organique de finances publiques
Janvier 2010 :	Mission de STA sur les comptes nationaux

2009

Décembre 2009 :	Mission de STA sur les statistiques de comptabilité nationale
Septembre 2009 :	Mission de FAD sur le renforcement de l'administration des recettes
Septembre 2009 :	Mission d'AFRITAC Centre sur le renforcement de la gestion du Trésor
Juillet 2009 :	Mission de MCM sur la gestion de la dette publique
Mars 2009 :	Mission de STA sur les comptes nationaux trimestriels
Février 2009 :	Mission de FAD sur le renforcement de l'administration des recettes

Représentant résident

Le poste de Représentant résident du FMI à Yaoundé est occupé sans interruption depuis 1989. Le poste est occupé par M. Kadima Kalonji depuis le 1^{er} septembre 2015.

PROGRAMME DE TRAVAIL CONJOINT DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE, 2015–16

Produits	Calendrier des missions	Date d'achèvement prévue
A. Informations réciproques sur les programmes de travail pertinents		
Programme de travail du FMI		
Stratégie. Les conseils et l'assistance technique du FMI sont pratiquement inchangés; ils viseront à aider le Cameroun à préserver la viabilité des finances publiques et de la dette et la stabilité du secteur financier.		
Consultations de 2015 article IV	Septembre 2015	Rapport des services soumis à l'examen du Conseil d'administration en novembre 2015
Visite des autorités au siège du FMI	Août 2015	Mise à jour du cadre et préparation du budget 2016
Consultations de 2016 article IV	Septembre 2016	Délibération du Conseil en novembre 2016
Assistance technique en finances publiques de FAD ou AFRITAC Centre		
Suivi des réformes de GFP	Exercice 2016	Aide-mémoire en fin de mission
Quatre missions de gestion de l'exécution budgétaire	Exercice 2016	Aide-mémoire en fin de mission
Assistance technique en statistiques du Département des statistiques ou d'AFRITAC Centre		
Statistiques de finances publiques	Exercice 2016	Aide-mémoire en fin de mission
Comptes nationaux	Exercice 2016	Aide-mémoire en fin de mission
Assistance technique en gestion de la dette du Département des marchés monétaires et de capitaux ou d'AFRITAC Centre		
Mise à jour de la stratégie d'endettement à moyen terme	Février 2015	Aide-mémoire en fin de mission
Gestion des passifs - trois missions	Juin et novembre 2014, avril 2015	Aide-mémoire en fin de mission
Stratégie de dette à moyen terme	Juillet 2014	Aide-mémoire en fin de mission

Programme de la Banque mondiale

Stratégie. Le nouveau cadre de travail auprès du pays préconise un diagnostic systématique (SCD) qui visera à déceler les principales contraintes au développement afin d'éclairer le cadre de partenariat (CPF). Le CPF définira les domaines de présence de la Banque au Cameroun pour la période 2015–20 à la lumière de sa stratégie institutionnelle visant à mettre fin à la pauvreté extrême à l'horizon 2030 et à promouvoir une prospérité partagée en encourageant la croissance du revenu des couches de population pauvres du Cameroun. Ces initiatives analytiques sont en cours, mais il ressort des résultats préliminaires que la pauvreté extrême est endémique dans quatre provinces et que la croissance n'a pas été suffisamment forte au point d'avancer sensiblement dans la réduction de la pauvreté. À mesure que le CPF sera élaboré, la Banque mondiale aidera à promouvoir une croissance plus inclusive en améliorant la compétitivité grâce à i) une augmentation de l'investissement d'infrastructure dans l'énergie, les transports et les télécommunications; ii) des activités destinées à veiller à l'utilisation transparente, équitable et durable des ressources naturelles; et iii) la promotion de chaînes de valeur à fort potentiel et à l'amélioration du climat des affaires. S'agissant de la prestation de services, les principaux axes seront i) le développement humain (éducation et santé et protection sociale pour aider à mettre en place un système de protection sociale efficace basé sur des programmes ciblés); et iii) le développement local en insistant sur un meilleur accès aux services de base grâce à la mise à niveau des infrastructures et au renforcement des capacités pour une amélioration de la gouvernance locale.

Produits	Calendrier des missions	Date d'achèvement prévue
Diagnostic systématique du pays (CSD)	En cours	Février 2016
Cadre de partenariat avec le pays (CPF)	En cours	Avril 2016
Mémorandum économique pays	Quatre missions, dates à définir	Décembre 2015
Suivi du plafond d'endettement non concessionnel	Deux missions par an devant coïncider avec les missions du FMI	Rapport de mission au retour de chaque mission

B. Demandes de contributions au programme de travail

Demandes du FMI à la Banque mondiale

- Mise à jour périodique du programme de la Banque mondiale au Cameroun
- Mise à jour économique périodique

Demandes de la Banque mondiale au FMI

- Mise à jour périodique du cadre macroéconomique

C. Accord sur les produits et missions conjoints

Mise à jour de l'AVD	Novembre 2015	Délibérations du Conseil en novembre 2015
----------------------	---------------	---

QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

A. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance

Généralités : Les données communiquées présentent certaines lacunes, mais elles sont globalement suffisantes pour assurer la surveillance. Des améliorations pourraient être apportées sur le plan de la qualité, la couverture et l'actualité de la plupart des ensembles de données macroéconomiques. Ces dernières années, les autorités ont pris l'initiative d'améliorer la base de données macroéconomique, notamment en ce qui a trait aux comptes nationaux.

Statistiques de secteur réel : L'Institut national de la statistique du Cameroun (INS) a publié en décembre 2013 un ensemble révisé d'estimations de comptes nationaux comprenant notamment d'importantes caractéristiques du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008). D'autres améliorations pourraient être apportées dans certains domaines, dont l'indice de production, qui devrait être revu en profondeur et intégré aux composantes correspondantes des comptes nationaux annuels; la gamme limitée d'indices de prix pour déflater les comptes nationaux; et l'information sur l'emploi. Les missions du Département des statistiques en 2009, 2010 et 2011 visaient à renforcer l'établissement de statistiques améliorées de comptabilité nationale, y compris l'élaboration de comptes nationaux trimestriels à compter de 2012. L'adoption d'une nouvelle base des comptes nationaux de 2005 a été achevée mais elle n'a pas encore été mise en œuvre.

Statistiques de finances publiques : La qualité des données sur les finances publiques est globalement adéquate au regard de la surveillance, mais il existe des carences en ce qui a trait à la couverture, la périodicité, l'actualité et l'accès. Des rapports mensuels sur l'exécution globale du budget et sur l'exécution du budget d'investissement sont produits de manière régulière. Malgré ces progrès, il est nécessaire de diffuser les données sur la base du *Manuel de statistiques de finances publiques de 2001 (MSFP 2001)*. Les faiblesses des données budgétaires comprennent : i) l'établissement incomplet de données sur l'exécution du budget sur la base des engagements et, dans une certaine mesure, sur base caisse, ii) le manque d'information financière sur les collectivités locales, iii) le suivi médiocre des engagements croisés du secteur public et de la dette des entreprises publiques et iv) le manque d'informations complètes et actuelles sur les entreprises publiques.

Les autorités entendent établir des comptes exhaustifs sur base engagement et doter le budget d'une classification fonctionnelle, et elles s'efforceront de suivre les montants en instance (à savoir, l'écart entre soldes base caisse et base engagements). En outre, l'audit engagé sur la dette publique intérieure, qui couvrira les engagements croisés au sein du secteur public et la dette extérieure des entreprises publiques, devrait permettre de renforcer les données sur la dette. Les efforts pour accroître la transparence des opérations financières dans le secteur pétrolier devraient également contribuer à améliorer globalement la communication budgétaire. Des efforts sont également consentis pour recueillir des données sur les opérations des 20 plus grandes entreprises publiques.

Statistiques monétaires et financières : La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) communique au FMI les statistiques monétaires sur une base mensuelle, sous le format des formulaires de déclaration normalisés (SRF) avec un décalage pouvant atteindre deux mois. L'une des principales carences des statistiques monétaires et financières est le manque de données sur les taux d'intérêt offerts par les institutions financières aux entités non financières sur les dépôts et les prêts. En outre, la situation des institutions de dépôts ne contient pas de données des institutions de microfinance, lesquelles représentent un secteur en croissance dans le pays.

Balance des paiements : Depuis l'assistance technique fournie par le Département des statistiques en mars 2006, les autorités ont commencé à produire des données de meilleure qualité mais avec d'importants retards, en partie à cause des retards dans la communication des données des comptes financiers et de capital de la BEAC. Les données de balance des paiements sont communiquées à intervalle annuel au Département des statistiques, mais avec certains décalages. Les dernières données communiquées datent de 2011.

Dette extérieure : Les données de dette extérieure sont globalement adéquates aux fins de la surveillance, mais elles ne sont complètes que pour la dette contractée ou garantie explicitement par l'État. Les données sont recueillies par la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), qui est chargée du service des obligations de dette extérieure de l'État. La base de données de la CAA est relativement exhaustive et elle contient des données exactes de stock, et produit des projections de flux de service de la dette prêt par prêt. Cependant, les situations sur les décaissements et les positions ne sont pas régulièrement reçus de la part de certains créanciers étrangers, ce qui perturbe le suivi systématique et en temps réel.

B. Normes et qualité des données

Le Cameroun participe au Système général de diffusion des données (SGDD) depuis 2001.

Pas de données RONC disponibles.

C. Communication de données au Département des statistiques (STA)

Le Cameroun ne communique pas de données aux fins de publication dans le *Government Finance Statistics Yearbook* du FMI, ni dans la section sur les statistiques de finances publiques d'*International Financial Statistics*. La communication de données aux fins des publications de données de balance des paiements du FMI accuse des retards.

CAMEROUN : TABLEAU DES INDICATEURS COMMUNÉMENT REQUIS POR LA SURVEILLANCE (au 30 septembre 2015)					
	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données ¹	Fréquence de communication ¹	Fréquence de publication ¹
Taux de change	Sept. 2015	Sept. 2015	J		
Avoirs et engagements de réserves internationales des autorités monétaires ²	Sept. 2015	Sept. 2015	M	M	M
Monnaie centrale	Sept. 2015	Sept. 2015	M	M	M
Monnaie au sens large	Sept. 2015	Sept. 2015	M	M	M
Bilan de la banque centrale	Sept. 2015	Sept. 2015	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	Sept. 2015	Sept. 2015	M	M	M
Taux d'intérêt ³	Sept. 2015	Sept. 2015	M	M	M
Indice des prix à la consommation (principales villes)	Juin 2015	Sept. 2015	T	T	T
Indice des prix à la consommation (national)	Juin 2015	Sept. 2015	T	T	T
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ⁴ – Administrations publiques ⁵	ND	ND	ND	ND	ND
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ⁴ – Administration centrale	Juin 2015	Sept. 2015	M	M	Données partielles mensuelles
Stock de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁶	Déc. 2014	Sept. 2015	M	M	M
Solde des transactions courantes	Juin 2014	Sept. 2015	A	A	ND
Exportations et importations de biens et services ⁷	Juin 2014	Sept. 2015	T	T	ND
PIB/PNB	Juin 2014	Sept. 2015	A	A	A
Dette extérieure brute	Déc. 2014	Sept. 2015	T		T
Position extérieure globale	ND	ND	ND	ND	ND

¹ Mensuel (M), Trimestriel (T), Annuel (A), et Non disponible (ND).
² Des autorités monétaires. Comprend les avoirs donnés en garantie ou autrement grevés, ainsi que les positions nettes sur dérivés.
³ Taux du marché et taux réglementés, y compris les taux d'escompte, ceux du marché monétaire et ceux des bons, obligations et titres du Trésor.
⁴ Financement bancaire extérieur et intérieur et financement intérieur non bancaire.
⁵ Le secteur des administrations publiques comprend l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale) et les administrations locales et d'État.
⁶ Y compris la composition par monnaie et par échéance.
⁷ Biens seulement, les données sur le commerce des services n'étant pas disponibles.



CAMEROUN

2 novembre 2015

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2015 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

Approuvé par
Anne-Marie Gulde-Wolf
et Bob Traa (FMI) et John
Panzer (IDA)

L'analyse de viabilité de la dette a été préparée conjointement par les services du FMI et de la Banque mondiale en consultation avec les autorités, à partir du cadre de viabilité de la dette applicable aux pays à faible revenu approuvé par les conseils d'administration des deux institutions.

Il ressort de la présente analyse de viabilité de la dette que le risque de surendettement extérieur du Cameroun est passé de «modéré» à «élevé» entre les dernières consultations et la fin 2014. La récente accélération de l'accumulation de dette, à des conditions de plus en plus non concessionnelles, et la forte détérioration des perspectives d'exportation sont les principales raisons de cette accentuation du risque. Le seuil indicatif concernant le ratio valeur actuelle de la dette/exportations est dépassé en 2021 dans le scénario de référence. En outre, les tests de résistance standard entraînent un dépassement de deux seuils indicatifs. Le risque de surendettement total est également «élevé». L'augmentation des emprunts intérieurs entraîne un dépassement du seuil indicatif concernant le ratio valeur actuelle de la dette publique totale/PIB. L'analyse ne tient pas compte de l'éventuelle émission euro-obligataire. Si celle-ci était prise en considération, la conclusion d'un risque « élevé» de surendettement extérieur se verrait renforcée. Pour atténuer les risques et renforcer la viabilité de la dette à moyen terme, il sera nécessaire de procéder à des ajustements sensibles des montants et des modalités des emprunts extérieurs et intérieurs.

CONTEXTE

1. La présente analyse de viabilité de la dette (AVD) publique du Cameroun a été préparée conjointement par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Elle s'appuie sur l'AVD de 2014 (Rapport du FMI No. 14/212)¹ et utilise la version la plus récente du modèle d'analyse dynamique de la dette applicable aux pays à faible revenu à partir des données fournies par les autorités pour la fin 2014 (tableau 1 du texte) et du cadre macroéconomique issu des consultations de 2015 au titre de l'article IV. L'évaluation repose sur les données de la dette extérieure et intérieure de l'administration centrale et de la dette extérieure des entreprises publiques garantie de façon implicite ou explicite par l'État². Cette dernière représente des engagements conditionnels de l'État d'un montant de 527 milliards FCFA à fin 2014. Une couverture plus exhaustive des engagements conditionnels de l'État et des engagements des entreprises publiques et des municipalités contribuerait à renforcer les statistiques de la dette.

Tableau 1 du texte. Cameroun : Stock de la dette publique, 2007–14

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	(milliards FCFA)							
Dette totale contractée ou garantie par l'État	1,171	1,015	1,114	1,349	1,662	2,085	2,780	4,149
Dette extérieure	562	578	574	725	927	1,197	1,766	2,774
Multilatérale	230	289	377	460	577	632	725	927
Bilatérale	289	288	196	222	304	400	751	1,200
Club de Paris	251	245	63	91	85	75	113	125
Hors Club de Paris	38	43	133	132	219	325	638	1,074
Commerciale	43	1	1	43	46	96	125	120
Garantie	70	164	527
Dette intérieure	608	437	540	623	734	888	1,014	1,375
	(pourcentage du total)							
Dette totale contractée ou garantie par l'État	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Dette extérieure	48.0	56.9	51.5	53.8	55.8	57.4	63.5	66.9
Multilatérale	19.7	28.5	33.8	34.1	34.8	30.3	26.1	22.3
Bilatérale	24.7	28.4	17.6	16.5	18.3	19.2	27.0	28.9
Club de Paris	21.4	24.2	5.7	6.7	5.1	3.6	4.1	3.0
Hors Club de Paris	3.2	4.3	12.0	9.8	13.2	15.6	23.0	25.9
Commerciale	3.7	0.1	0.1	3.2	2.8	4.6	4.5	2.9
Garantie	3.4	5.9	12.7
Dette intérieure	52.0	43.1	48.5	46.2	44.2	42.6	36.5	33.1
	(pourcentage du PIB)							
Dette totale contractée ou garantie par l'État	12.0	9.7	10.1	11.5	13.2	15.4	19.0	26.6
Dette extérieure	5.7	5.5	5.2	6.2	7.4	8.9	12.1	17.8
Multilatérale	2.4	2.8	3.4	3.9	4.6	4.7	5.0	5.9
Bilatérale	2.9	2.8	1.8	1.9	2.4	3.0	5.1	7.7
Club de Paris	2.6	2.3	0.6	0.8	0.7	0.6	0.8	0.8
Hors Club de Paris	0.4	0.4	1.2	1.1	1.7	2.4	4.4	6.9
Commerciale	0.4	0.0	0.0	0.4	0.4	0.7	0.9	0.8
Garantie	0.5	1.1	3.4
Dette intérieure	6.2	4.2	4.9	5.3	5.9	6.6	6.9	8.8
Pour mémoire :								
PIB nominal (milliards FCFA)	9,792	10,444	11,040	11,700	12,546	13,515	14,603	15,611

Source : Autorités camerounaises ; et estimations des services du FMI.

¹ Le projet d'AVD a été examiné avec les autorités camerounaises durant les consultations de 2015 au titre de l'article IV. La présente AVD s'inspire de la note d'orientation du 7 novembre 2013 élaborée à l'intention des services du FMI et de la Banque mondiale pour l'application du cadre conjoint FMI-Banque mondiale de viabilité de la dette concernant les pays à faible revenu.

² La dette extérieure est définie comme celle qui est contractée auprès de non-résidents en devises étrangères. Les arriérés envers les fournisseurs sont définis comme les obligations de paiement échues qui n'ont pas été réglées dans le délai normalement applicable de 90 jours.

2. La dette publique totale du Cameroun était estimée à 26,6 % du PIB à fin 2014. En 2008, après l'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale, ce ratio était inférieur à 10 %. La dette publique totale contractée ou garantie par l'État (CGE) s'est sensiblement accrue en 2014 en raison des financements recherchés par les autorités pour un programme d'investissements publics en expansion. La dette CGE représentait la part la plus importante de la dette totale; la dette privée sans garanties de l'État ne représentait quant à elle que 5 %. La dette CGE est globalement constituée à deux tiers de dette extérieure et à un tiers de dette intérieure.

3. L'accumulation de dette extérieure non concessionnelle a été la principale cause de l'augmentation de la dette CGE. La nouvelle dette CGE non concessionnelle résulte principalement de la forte augmentation des nouveaux décaissements bilatéraux de pays non membres du Club de Paris. Ces décaissements représentaient les deux tiers du total en 2014. Au regard de l'encours de la dette décaissée, les nouveaux prêts consentis par les créanciers non membres du Club de Paris ont augmenté de 4,3 % de la dette CGE en 2008 à 25,9 % en 2014.

4. La capacité de gestion de la dette du Cameroun a enregistré certaines améliorations durant ces dernières années mais de profondes carences subsistent. L'assistance technique du FMI s'est centrée sur la rationalisation des fonctions de gestion de la dette pour définir plus clairement les rôles et responsabilités. Depuis la dernière AVD, un Comité national de la dette publique, présidé par le Ministre des Finances, a commencé à passer en revue les propositions de projets financés sur ressources extérieures. Cela étant, la dette extérieure continue d'être contractée par le Ministère des Finances et le Ministère de l'Économie, de la planification et de l'aménagement du territoire. Par ailleurs, le suivi du décaissement des prêts est insuffisant et conduit souvent tardivement à d'importants ajustements à la hausse des statistiques d'endettement extérieur.

HYPOTHÈSES

5. Par rapport à l'AVD de 2014, le cadre macroéconomique traduit i) un repli important des recettes d'exportation imputable, entre autres raisons, à la chute des cours mondiaux du pétrole; et ii) une forte augmentation du financement extérieur des dépenses d'investissement. Ces tendances entraînent des perspectives moins favorables en matière d'exportations, de recettes budgétaires et d'accumulation de dette (tableau 2 du texte et encadré 1).

- La détérioration des perspectives d'exportation par rapport à l'AVD de 2014 a une incidence à la fois sur le secteur pétrolier et sur les autres secteurs. S'agissant des exportations de pétrole, cela tient au repli escompté de la production pétrolière, comme indiqué par les autorités, et au net tassement des cours du pétrole par rapport à l'AVD de 2014³. S'agissant des exportations non pétrolières, la croissance en volume devrait rester solide, à un niveau toutefois inférieur à celui des projections de l'AVD de 2014, atteignant 6,5 % par an à moyen terme. La révision à la baisse des projections de

³ Les hypothèses retenues pour l'AVD de 2015 en matière de croissance en volume des exportations de pétrole sont plus favorables que celles des autorités, lesquelles envisagent une forte diminution à partir de 2017. L'AVD de 2015 tient également compte des exportations de gaz naturel liquéfié (GNL) à partir de 2018, les volumes étant conformes à ceux des prévisions des autorités mais à des prix inférieurs (fondés sur les prix du plus gros marché de GNL, Nouvelle Orléans, États-Unis).

croissance des exportations non pétrolières s'explique par l'affaiblissement des perspectives de certains des grands marchés d'exportation (par exemple, Chine et Europe).

- Le profil d'accumulation de dette extérieure traduit la volonté des autorités d'accélérer sensiblement le programme d'investissements publics financé sur ressources extérieures. L'augmentation de la dette devrait principalement provenir du stock de 2.800 milliards FCFA de prêts signés mais non décaissés, contractés pour l'essentiel à des conditions non concessionnelles.
- Au vu de ce qui précède, la croissance à moyen terme devrait être alimentée par le maintien de fortes dépenses d'investissement, la mise en service de grands projets d'infrastructure et le dynamisme des secteurs de l'agriculture, de la production énergétique et des transports.

6. Les principales hypothèses de financement restent globalement inchangées, y compris pour ce qui a trait aux modalités des nouveaux emprunts extérieurs. Le taux d'actualisation est de 5 %, ainsi que l'ont approuvé les conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale en octobre 2013. Certains engagements conditionnels liés aux entreprises publiques n'ont pas été pris en considération car leur montant global reste difficile à quantifier. Les écarts de financement budgétaire devraient en toute hypothèse être financés par l'emprunt, ce qui aboutit à une accumulation de dette intérieure. Cependant, cette dernière n'entre pas en ligne de compte dans l'évaluation du risque de surendettement extérieur.

Tableau 2 du texte. Cameroun : Principales hypothèses macroéconomiques, 2014–35

	2014-15 ¹	2016-20 ²	2021-35 ³
Croissance du PIB réel (pourcentage)			
AVD 2015	5.9	5.2	4.8
AVD 2014	5.5	5.5	5.5
Recettes totales hors dons (pourcentage du PIB)			
AVD 2015	17.7	16.6	15.6
AVD 2014	18.3	17.7	16.4
Exportations de biens et services (pourcentage du PIB)			
AVD 2015	25.6	21.7	15.8
AVD 2014	27.1	25.5	24.2
Cours du pétrole(dollars/baril)			
AVD 2015	69.2	56.3	61.1
AVD 2014	108.0	93.3	91.7

Sources : Autorités camerounaises ; et estimations des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ L'AVD 2014 se réfère à 2013–14.

² L'AVD 2014 se réfère à 2015–19.

³ L'AVD 2014 se réfère à 2020–34.

7. Certaines hypothèses ont été ajustées à la marge. L'AVD reconnaît un rôle plus important aux créanciers dont les prêts sont non concessionnels, notamment en 2015–17, au vu des informations spécifiques sur les prêts non décaissés. Les nouveaux créanciers non concessionnels, tels que la Chine, la BIRD et la Banque africaine de développement, devraient jouer un rôle plus important que par le passé. Les emprunts extérieurs non concessionnels devraient dépasser 80 % des nouveaux emprunts extérieurs en 2015 et leur part continue d'augmenter au cours de la période de prévision (tableau 3 du texte). Les écarts de financement projetés devraient, selon les hypothèses, supporter un taux d'intérêt positif de 1,5 % sur la dette intérieure qui en résulte.

Encadré 1. Cameroun : Hypothèses macroéconomiques du scénario de référence¹

Moyen terme, 2016–20

D'après les projections, la croissance du PIB réel devrait atteindre une moyenne de 5,2 % à moyen terme, soutenue par une forte demande intérieure et des investissements publics élevés. L'inflation annuelle devrait rester faible aux alentours de 2 %, conformément aux tendances historiques et en dessous des critères de convergence de la CEMAC.

Le ratio des recettes au PIB devrait, d'après les projections, fléchir à moyen terme, de 17,4 % du PIB en 2015 à 16,6 % du PIB en 2020. Les prix du pétrole devraient se stabiliser à environ 60 dollars/baril à moyen terme. La technologie utilisée pour accroître la production des gisements anciens est plus onéreuse et réduira les recettes pétrolières proportionnellement.

Le déficit courant devrait rester marginalement supérieur à 5 % du PIB en 2016–20, à mesure que l'économie s'adaptera aux chocs des termes de l'échange enregistrés en 2015². Cela s'explique, en termes de volume, par la chute des exportations de pétrole et un ralentissement de l'importation de biens d'équipement pour les projets d'infrastructure, avec le ralentissement du programme d'investissements. En dépit d'une forte croissance en volume, le produit des exportations non pétrolières devrait être limité par le faible niveau des prix des exportations traditionnelles. Comme auparavant, le déficit devrait être financé par des emprunts publics extérieurs et d'autres entrées de capitaux privés.

Long terme, 2021–35

La croissance du PIB réel devrait s'établir en moyenne à 4,8 % à long terme en raison du ralentissement de l'investissement public.

Le ratio des recettes au PIB devrait baisser de 16,9 % du PIB en 2021 à 14,9 % du PIB en 2035. Cette tendance suppose un repli des recettes pétrolières en raison de l'épuisement progressif des réserves de pétrole, tandis que les recettes non pétrolières restent soutenues par une amélioration de la mobilisation des recettes.

Le déficit courant devrait se situer en moyenne à environ 4,6 % du PIB en 2021–35, en raison d'une moindre croissance des importations, elle même attribuable à la diminution des investissements publics. La croissance des exportations de biens devrait ralentir du fait de la chute de la production pétrolière, qui n'est que partiellement compensée par la croissance des exportations non pétrolières et des exportations de services.

¹ Le scénario de référence utilise les dernières hypothèses des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI (août 2015).

² Les perspectives des exportations subissent les conséquences des considérables chocs des termes de l'échange dont le Cameroun a souffert en 2015. Outre le repli des cours du brut, le prix de la plupart des exportations traditionnelles du Cameroun (grumes, café, etc.) a également baissé. En dépit d'une forte croissance en volume des exportations pétrolières et non pétrolières, les exportations globales de biens devraient baisser de 6,5 % en valeur en 2015. Ces tendances sont accentuées par les mouvements des taux de change, qui diminuent encore plus la valeur des exportations lorsqu'elle est mesurée en dollars. Les projections tablent en outre sur d'autres diminutions de prix en 2016 et par la suite dans le cas de quelques exportations non pétrolières, conformément aux *Perspectives de l'économie mondiale*.

Tableau 3 du texte. Cameroun : Nouveaux engagements extérieurs par degré de concessionnalité, 2014–35

(milliards FCFA, sauf indication contraire)

	2014	2015	2016	2020	2025	2030	2035	Moyenne 2016-20 ¹	Moyenne 2021-35 ²
Nouveaux emprunts, AVD 2014 ³	574	591	471	520	728	985		495	852
Concessionnels	170	171	190	234	321	423		201	370
Pourcentage du total	30	29	40	45	44	43		41	43
Non concessionnels	404	420	281	286	407	561		295	482
Pourcentage du total	70	71	60	55	56	57		59	57
Nouveaux emprunts, AVD 2015 ³	677	768	898	728	871	1,126	1,505	830	1,053
Concessionnels	132	141	155	104	113	132	173	129	128
Pourcentage du total	20	18	17	14	13	12	11	16	12
Non concessionnels	545	627	743	624	758	994	1,333	701	924
Pourcentage du total	80	82	83	86	87	88	89	84	88

Source : Estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ L'AVD 2014 se réfère à 2015–19.² L'AVD 2014 se réfère à 2020–34.³ Comprend les emprunts extérieurs des entreprises publiques.

VIABILITÉ DE LA DETTE EXTÉRIEURE

8. Une évaluation de la performance du secteur public fondée sur l'évaluation des politiques et des institutions nationales (CPIA) de la Banque mondiale classe le Cameroun dans la catégorie des pays ayant une faible capacité en matière de politique générale et d'institutions. Conformément à la démarche standard suivie dans les AVD applicables aux pays à faible revenu, les seuils critiques de viabilité dépendent de la CPIA. La note accordée au Cameroun, de 3,21 sur une échelle de 1 (faible) à 6 (élevé) est restée stable durant les trois dernières années. Elle est supérieure à la moyenne (2,9) de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et conforme à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Les seuils spécifiques applicables à cette catégorie sont les suivants : i) ratio VA de la dette/exportations de 100 %; ii) ratio VA de la dette/recettes de 200 %; iii) ratio VA du service de la dette/exportations de 30 %; iv) ratio service de la dette/exportations de 15 %; et v) ratio service de la dette/recettes de 18 % (tableau 4 du texte).

9. Le scénario de référence prévoit un dépassement du ratio VA de la dette/exportations en 2021.

Ce dépassement survient relativement tôt, il se maintient dans la durée et il va au-delà de 130. Cela tient à l'effet conjugué d'une accumulation encore plus rapide de dette extérieure et d'un affaiblissement des recettes d'exportation. Ce dernier phénomène s'explique par la chute marquée des prix des principales exportations camerounaises par rapport à l'AVD de 2014. Le recours grandissant aux financements extérieurs non concessionnels pèse également sur les perspectives (tableau 1, section c). Le dépassement d'un de ces seuils, comme dans ce cas, place le pays dans la catégorie de risque «élevé».

10. Les tests de résistance standard entraînent un dépassement de deux des seuils indicatifs. En appliquant les tests de résistance, le seuil relatif au ratio VA de la dette/exportations est dépassé plus tôt, en 2017 et au autre seuil, celui du ratio service de la dette/exportations, est dépassé en 2023. Ce ratio devrait dépasser le seuil de référence de 15 % en 2023 et se maintenir au-dessus de ce niveau pendant le reste de la période de prévision.

Tableau 4 du texte. Cameroun : Ratios d'endettement de référence, 2015–35
(pourcentage)

	Seuil	Moyen terme		Long terme
		2015	2016–20	2021–35
Analyse de viabilité de la dette, 2015				
Dette extérieure				
VA de la dette/PIB	30	13.5	18.5	19.2
VA de la dette/exportations	100	56.4	85.8	122.6
VA de la dette/recettes	200	77.8	111.7	123.6
Service de la dette/exportations	15	4.4	6.4	11.1
Service de la dette/recettes	18	6.1	8.3	11.1
Dette publique				
VA de la dette/PIB	38	24.4	31.8	45.2
VA de la dette/recettes		137.6	189.4	290.9
Service de la dette/recettes		17.9	26.7	70.9
	Seuil	Moyen terme		Long terme
		2014	2015–19	2020–34
Analyse de viabilité de la dette, 2014				
Dette extérieure				
VA de la dette/PIB	30	10.2	12.9	13.5
VA de la dette/exportations	100	37.7	50.6	55.9
VA de la dette/recettes	200	56.4	74.1	83.1
Service de la dette/exportations	15	2.7	3.7	6.2
Service de la dette/recettes	18	4.0	5.5	9.2
Dette publique				
VA de la dette/PIB	38	19.5	29.0	50.9
VA de la dette/recettes		105.1	164.3	313.6
Service de la dette/recettes		9.6	14.4	21.3

Source : Estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

11. Les autorités envisagent une émission d'euro-obligations, ce qui aurait pour effet d'accroître davantage le risque de surendettement extérieur. Des préparatifs ont été engagés pour émettre des obligations d'un montant de 1,5 milliard de dollars, soit environ 5 % du PIB⁴. Étant donné qu'il se produirait une accumulation de nouveaux décaissements et d'encours en début de période, l'émission euro-obligataire proposée entraînerait un dépassement encore plus tôt du seuil de référence du ratio VA de la dette/exportations dans le scénario de référence. Eu égard aux rendements obligataires en vigueur, la viabilité de la dette accuserait une détérioration. Ce constat est renforcé lorsque l'on tient compte des coûts liés aux instruments dérivés de couverture.

12. Les risques qui pèsent sur les perspectives de la dette extérieure du Cameroun sont plutôt négatifs. Des contrôles insuffisants dans la signature de nouveaux emprunts et les difficultés de suivi des décaissements ont systématiquement abouti à un niveau d'endettement extérieur effectif supérieur aux prévisions initiales. En outre, tout refinancement des paiements de dette extérieure qui vient à terme avec de nouveaux financements extérieurs alourdirait le stock de la dette.

VIABILITÉ DE LA DETTE DU SECTEUR PUBLIC

13. Conformément aux précédentes AVD, la dette publique devrait s'accroître nettement plus vite que la dette extérieure en raison du recours constant au financement intérieur. Des emprunts intérieurs seront également nécessaires pour combler les écarts de financement, lesquels devraient persister à moyen et long terme. Au vu de ce qui précède, le ratio VA de la dette/PIB devrait dépasser le seuil indicatif de 38 % en 2024, et se situer en moyenne à 45 % du PIB en 2021–35. Les ratios service de la dette/recettes et VA de la dette/recettes suivent également une tendance nettement haussière. Ce constat renforce les conclusions d'un risque élevé de surendettement à la lumière de l'analyse de l'endettement extérieur.

CONCLUSIONS

14. L'accélération de l'accumulation de la dette et une conjoncture extérieure moins favorable entraînent une aggravation du risque de surendettement extérieur, dont la notation passe de «modéré» à «élevé». Ceci s'explique par le dépassement du seuil relatif au ratio VA de la dette/exportations dans le scénario de référence. Cet état de fait met en lumière les risques grandissants liés à l'accumulation rapide de dette extérieure et intérieure dans un contexte de choc structurel des termes de l'échange. L'actuel ratio d'endettement public du Cameroun reste certes gérable à 26,6 % du PIB, mais d'après les projections il devrait doubler d'ici 2030 si les tendances actuelles se maintenaient. Les perspectives moins favorables des cours du pétrole par rapport à la précédente AVD accentuent l'impact de l'augmentation du stock de la dette sur les principaux ratios d'endettement. Qui plus est, le recours grandissant à un financement extérieur non concessionnel alourdit les coûts du service de la dette. Ces risques se manifesteraient de manière encore plus forte si l'émission euro-obligataire actuellement envisagée allait de l'avant. Par ailleurs, les projections d'endettement intérieur accentuent le risque de surendettement, en ce sens que le seuil indicatif du ratio VA de la dette/PIB est également dépassé dans le scénario de référence.

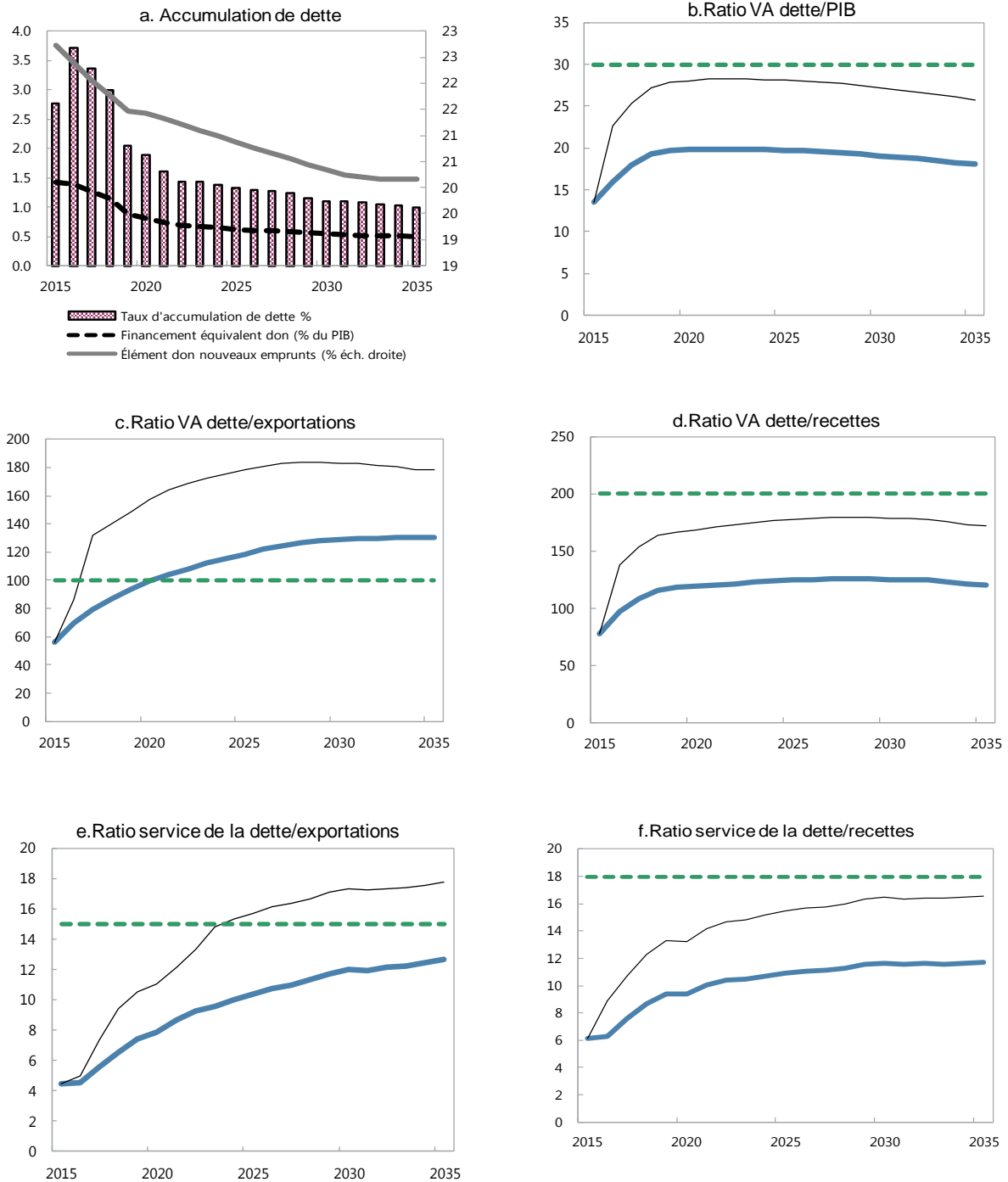
⁴ Selon les autorités, l'émission euro-obligataire pourrait avoir une échéance de 10 ans, un taux d'intérêt fixe et un remboursement *in fine* la dixième année.

15. Les services du FMI et de la Banque mondiale estiment qu'il convient de réorienter la politique en matière de dette de manière à tenir compte d'une conjoncture extérieure moins favorable et à se prémunir contre les vulnérabilités. Plusieurs recommandations s'imposent pour améliorer la viabilité de la dette et réduire le risque de surendettement :

- Caler la politique budgétaire sur un rythme d'accumulation de la dette qui n'entraîne pas de dépassement des seuils dans le scénario de référence;
- Faire davantage appel aux emprunts concessionnels;
- Suivre de plus près l'évolution de la dette, notamment en ce qui a trait aux projets financés sur ressources extérieures; et
- Mener des politiques propres à améliorer la gestion de la dette et lui donner plus de rigueur.

16. Les autorités reconnaissent les risques de surendettement et l'importance d'un renforcement de la gestion de la dette, de même que la nécessité d'assurer un suivi plus rapproché de l'évolution de la dette. Elles estiment cependant qu'une croissance plus robuste que celle prévue dans l'AVD, grâce au programme d'investissements publics, devrait ouvrir des perspectives plus favorables en termes de viabilité de la dette. Elles ont par ailleurs entrepris d'avancer dans la mise en application des recommandations d'assistance technique en matière de gestion de la dette et de réformes budgétaires.

Graphique 1. Cameroun : Indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'État selon divers scénarios. 2015–35^{1/}

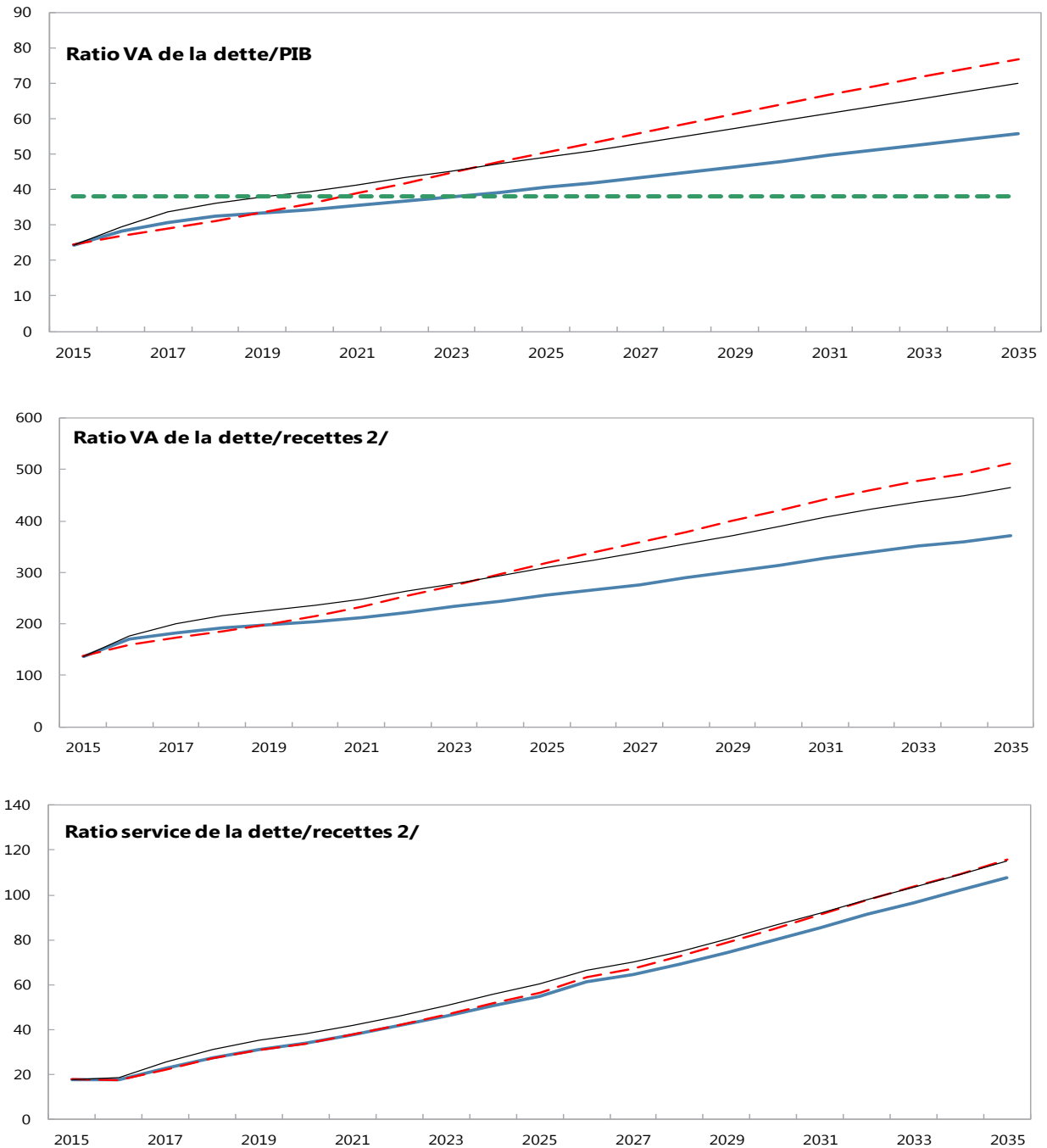


Sources : Autorités nationales ; et estimations et projections des services du FMI.

^{1/} Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé d'ici 2025. Au graphique b. il correspond à un choc des exportations; au graphique c. à un choc des exportations; au graphique d., à un choc de dépréciation ponctuelle; au graphique e., à un choc des exportations; et au graphique f., à un choc de dépréciation ponctuelle.

Graphique 2. Cameroun : Indicateurs d'endettement public selon divers scénarios, 2015–35 ^{1/}

■ Référence
 ■ Solde primaire fixe
 — Choc le plus extrême ^{1/}
- - - Repère dette publique



Sources : Autorités nationales ; et estimations et projections des services.

^{1/} Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2025 ou avant.

^{2/} Les recettes comprennent les dons.

Tableau 1. Cameroun : Viabilité de la dette publique, scénario de base, 2012–35

(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Réal			5/		Estimation					Projections				
	2012	2013	2014	Moyenne	Ecart type	2015	2016	2017	2018	2019	2015–20		2021–35		
											2020	Moyenne	2025	2035	Moyenne
Dettes du secteur public 1/	15.4	19.2	26.6			32.6	36.8	39.3	41.2	41.9	42.5	40.3	47.9	62.0	52.2
<i>dont : libellée en devises</i>	8.9	12.2	17.8			21.7	24.5	26.6	28.0	28.2	28.1	27.1	27.1	24.2	26.2
Variation de la dette du secteur public	2.2	3.7	7.4			6.0	4.2	2.5	1.9	0.8	0.6		1.1	1.5	
Flux générateurs d'endettement identifiés	1.1	2.8	...			6.6	4.7	3.1	2.4	1.2	0.8		1.2	2.0	
Déficit primaire	1.3	3.6	4.4	-3.2	11.0	4.9	6.7	5.1	4.5	3.3	3.0	4.6	2.7	3.2	2.9
Recettes et dons	17.9	18.1	18.4			17.8	16.7	16.7	16.8	16.9	16.8		15.9	15.0	
<i>dont : dons</i>	0.4	0.3	0.3			0.4	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2		0.1	0.0	
Dépenses primaires (hors intérêts)	19.2	21.8	22.8			22.6	23.4	21.8	21.4	20.1	19.7		18.6	18.2	
Dynamique automatique de la dette	-0.6	-1.0	...			1.7	-1.9	-1.9	-2.1	-2.0	-2.2		-1.6	-1.1	
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-0.6	-0.6	...			-1.5	-1.8	-1.7	-1.9	-1.8	-1.8		-1.5	-1.1	
<i>dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	0.0	0.2	...			-0.1	0.0	0.1	0.1	0.2	0.3		0.7	1.5	
<i>dont : contribution de la croissance du PIB réel</i>	-0.6	-0.8	...			-1.5	-1.8	-1.8	-2.0	-2.0	-2.1		-2.2	-2.6	
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-0.1	-0.4	...			3.2	-0.1	-0.3	-0.2	-0.2	-0.4		
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.4	0.2	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Produit des privatisations (négatif)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Allègement de la dette (Initiative PPTE et autres)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0.4	0.2	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	
Résiduel, y compris variations des actifs	1.1	0.9	...			-0.5	-0.5	-0.6	-0.6	-0.4	-0.2		0.0	-0.6	
Autres indicateurs de viabilité															
VA de la dette du secteur public	18.2			24.4	28.3	30.6	32.4	33.4	34.2	31.8	40.6	55.9	45.2
<i>dont : libellée en devises</i>	9.4			13.5	16.0	17.9	19.2	19.7	19.8		19.7	18.1	
<i>dont : extérieure</i>	9.4			13.5	16.0	17.9	19.2	19.7	19.8		19.7	18.1	
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du sect public)	
Besoin de financement brut 2/	2.9	5.1	6.1			8.0	9.6	8.9	9.2	8.5	8.6		11.5	19.4	
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes et dons (en %)	99.3			137.2	168.8	183.1	192.8	198.2	203.9	189.4	255.0	371.9	290.9
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes (en %)	100.8			140.2	171.7	185.8	195.1	200.2	205.8	191.7	256.4	372.8	292.1
<i>dont : extérieure 3/</i>	52.2			77.8	97.2	108.5	115.7	117.9	119.1		124.5	120.4	
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 4/	8.9	8.4	9.2			17.9	17.7	22.7	27.7	31.4	33.9	26.7	55.0	107.7	70.9
Ratio service de la dette/recettes (en %) 4/	9.1	8.5	9.4			18.3	18.0	23.1	28.0	31.7	34.2		55.3	108.0	
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB	-0.9	-0.1	-3.0			-1.1	2.5	2.5	2.7	2.5	2.4		1.6	1.7	
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires															
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	4.6	5.5	6.0	3.7	1.3	6.0	5.9	5.0	5.4	5.2	5.2	5.4	4.9	4.6	4.8
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	2.4	3.2	1.6	1.9	0.7	1.5	2.0	2.3	2.5	2.6	2.6	2.3	2.8	3.1	2.9
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	-0.5	0.2	-0.2	-1.2	1.2	-0.2	-0.3	0.1	0.2	0.6	1.0	0.2	2.4	3.7	2.8
Dépréciation du taux de change réel (en %, + indique une dépréciation)	-0.7	-4.3	2.9	-1.0	6.9	19.4
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	3.0	1.4	1.9	2.7	1.0	1.8	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.1	2.0
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	-0.8	19.4	11.0	3.0	6.7	5.0	8.8	-2.2	3.2	-0.9	3.3	2.9	4.0	4.4	4.3
Éléments des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcentage)	22.7	22.4	22.1	21.8	21.5	21.4	22.0	20.9	20.2	20.6

Sources : Autorités nationales ; et estimations et projections des services.

1/La dette du secteur public désigne la dette nette de l'administration centrale, majorée de la dette identifiée garantie par l'État des entreprises publiques.

2/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente.

3/ Les recettes excluent les dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

5/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, sous réserve de la disponibilité de données.

Tableau 2. Cameroun : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette publique, 2015–35

	Projections							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2025	2035
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	24	28	31	32	33	34	41	56
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	24	21	17	13	9	6	-7	-27
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2015	24	27	29	31	34	36	51	77
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	24	28	31	33	34	35	42	62
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17	24	30	34	36	38	39	49	70
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17	24	29	34	35	36	37	42	56
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	24	25	26	29	31	32	42	63
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2016	24	33	35	36	37	37	43	58
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2016	24	36	38	40	40	41	46	59
Ratio VA de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	137	170	183	193	198	204	255	372
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	137	123	100	76	55	36	-43	-179
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2015	137	160	174	186	199	214	318	510
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	137	169	183	193	199	206	265	415
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17	137	177	201	215	225	235	309	465
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17	137	175	203	211	215	219	265	373
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	137	151	155	171	181	191	264	420
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2016	137	199	209	215	218	221	268	386
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2016	137	218	230	237	240	243	287	390

Sources : Autorités nationales ; et estimations et projections des services.

^{1/} Suppose que la croissance du PIB réel est à son niveau de référence moins un écart-type, divisé par la racine carrée de la durée de la période de projection.

^{2/} Les recettes comprennent les dons.

Tableau 3a. Cameroun : Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2015-35
(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Réel			Moyenne historique	Écart type	Projections							2015-20		2021-2035
	2012	2013	2014			2015	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne	2025	2035	Moyenne
Dette extérieure (nominale) 1/	8.9	12.2	17.8			21.7	24.5	26.6	28.0	28.2	28.1	27.1	27.1	24.2	26.2
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	8.9	12.2	17.8			21.7	24.5	26.6	28.0	28.2	28.1		27.1	24.2	
Variation de la dette extérieure	1.5	3.3	5.6			4.0	2.8	2.0	1.4	0.2	-0.1		-0.2	-0.3	
Flux générateurs d'endettement net identifiés	1.8	2.5	2.9			2.7	3.3	2.8	2.2	1.0	0.8		0.3	0.2	
Déficit extérieur courant hors intérêts	3.4	3.8	4.2	1.9	1.6	4.8	4.9	4.7	4.6	4.6	4.5		4.4	3.0	3.9
Déficit de la balance des biens et services	2.9	3.3	3.4			3.8	4.1	4.2	4.1	4.2	4.2		4.0	2.6	
Exportations	27.9	27.2	27.2			24.0	23.0	22.5	22.1	21.1	19.8		16.6	13.8	15.8
Importations	30.8	30.4	30.6			27.8	27.1	26.7	26.2	25.3	24.0		20.6	16.4	
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-1.0	-1.1	-1.1	-1.5	0.6	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7		-0.6	-0.6	-0.6
<i>dont : officiels</i>	-0.3	-0.3	-0.3			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		-0.1	-0.1	
Autres flux extérieurs courants (négatifs= entrées nettes)	1.5	1.6	2.0			1.7	1.5	1.3	1.2	1.1	1.1		1.1	1.0	
IDÉ nets (négatifs = entrées)	-1.8	-0.7	-0.6	-3.7	7.9	-1.3	-1.0	-1.4	-1.7	-2.9	-3.1		-3.5	-2.5	-3.2
Dynamique endogène de la dette 2/	0.2	-0.6	-0.7			-0.9	-0.6	-0.6	-0.7	-0.7	-0.7		-0.5	-0.3	
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.2	0.3	0.2			0.3	0.4	0.5	0.6	0.7	0.7		0.7	0.7	
Contribution de la croissance du PIB réel	-0.3	-0.4	-0.7			-1.2	-1.0	-1.1	-1.3	-1.4	-1.4		-1.3	-1.0	
Contribution des variations de prix et de taux de change	0.4	-0.4	-0.2			
Résiduel (3-4) 3/	-0.4	0.8	2.7			1.3	-0.5	-0.7	-0.8	-0.8	-0.9		-0.5	-0.5	
<i>dont : financement exceptionnel</i>	0.3	-0.3	0.2			-0.2	-0.2	-0.5	-0.7	-0.9	-0.8		-0.4	-0.2	
VA de la dette extérieure 4/	9.4			13.5	16.0	17.9	19.2	19.7	19.8	18.5	19.7	18.1	19.2
En pourcentage des exportations	34.7			56.4	69.5	79.5	87.0	93.3	99.9	85.8	118.6	130.7	122.6
VA de la dette extérieure CGE	9.4			13.5	16.0	17.9	19.2	19.7	19.8		19.7	18.1	
En pourcentage des exportations	34.7			56.4	69.5	79.5	87.0	93.3	99.9		118.6	130.7	
En pourcentage des recettes publiques	52.2			77.8	97.2	108.5	115.7	117.9	119.1	111.7	124.5	120.4	123.6
Ratio service de la dette/exportations (en pourcentage)	1.7	1.9	2.5			4.4	4.5	5.5	6.5	7.4	7.9		10.4	12.7	
Ratio service de la dette CGE/exportations (en pourcentage)	1.7	1.9	2.5			4.4	4.5	5.5	6.5	7.4	7.9	6.4	10.4	12.7	11.1
Ratio service de la dette CGE/recettes (en pourcentage)	2.6	2.8	3.8			6.1	6.3	7.6	8.7	9.4	9.4	8.3	10.9	11.7	11.1
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	0.6	1.0	1.4			1.3	1.5	1.5	1.6	1.3	1.3		1.5	2.7	
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	2.0	0.5	-1.4			0.9	2.1	2.7	3.2	4.3	4.7		4.6	3.3	
Principales hypothèses macroéconomiques															
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	4.6	5.5	6.0	3.7	1.3	5.9	5.2	5.0	5.4	5.2	5.2	5.3	4.9	4.6	4.8
Déflateur du PIB en dollars (variation en pourcentage)	-4.8	4.8	1.9	3.5	5.4	-14.7	2.4	3.1	3.0	2.8	3.5	0.0	2.0	2.1	2.0
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 5/	2.4	3.2	1.6	1.8	0.7	1.5	2.0	2.3	2.5	2.6	2.6	2.3	2.8	3.1	2.9
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	-2.0	7.8	8.1	10.5	17.2	-20.4	3.4	5.9	6.7	3.2	2.5	0.2	3.9	4.9	4.4
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	-0.7	9.2	8.6	10.6	14.6	-18.0	5.2	6.5	6.8	4.3	3.4	1.3	4.2	4.0	4.3
Éléments des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	22.7	22.4	22.1	21.8	21.5	21.4	22.0	20.9	20.2	20.6
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	17.5	17.8	18.1			17.4	16.5	16.5	16.6	16.7	16.6		15.8	15.0	15.6
Flux d'aide (en milliards de dollars) 7/	0.5	0.4	0.4			0.3	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3		0.2	0.4	
<i>dont : dons</i>	0.1	0.1	0.1			0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1		0.0	0.0	
<i>dont : prêts concessionnels</i>	0.4	0.3	0.3			0.2	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2		0.2	0.3	
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 8/			1.4	1.4	1.3	1.1	0.9	0.8		0.6	0.5	0.6
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 8/			28.7	26.5	26.0	25.3	25.4	25.2		23.3	21.4	22.8
<i>Pour mémoire :</i>															
PIB nominal (milliards de dollars)	26.5	29.3	31.6			28.6	30.8	33.3	36.2	39.1	42.6		60.2	116.7	
Croissance du PIB nominal en dollars	-0.5	10.6	8.0			-9.7	7.7	8.3	8.6	8.2	8.9	5.3	7.1	6.7	6.9
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars)	3.0			3.9	4.9	6.0	7.0	7.7	8.4		12.0	21.2	
(VA - VA-1)/PIB-1 (en pourcentage)			2.8	3.7	3.4	3.0	2.0	1.9	2.8	1.3	1.0	1.2
Envois de fonds bruts des travailleurs (millions de dollars)	0.4	0.5	0.5			0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.6		0.7	1.2	
VA de la dette extérieure CGE (en % du PIB + envois de fonds)	9.3			13.3	15.8	17.6	19.0	19.4	19.5		19.5	17.9	
VA de la dette extérieure CGE (en % des exportations+envois de fonds)	32.7			52.9	65.2	74.6	81.8	87.6	93.5		110.6	121.7	
Service de la dette extérieure CGE (en % des exportations+envois de fonds)	2.4			4.2	4.2	5.2	6.1	7.0	7.4		9.7	11.8	

Sources : Autorités nationales ; et estimations et projections des services.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à $[r - g - \rho(1+g)] / (1+g + \rho+g \rho)$ fois le ratio d'endettement de la période précédente ; r = taux d'intérêt nominal ; g = taux de croissance du PIB réel, et ρ = taux de croissance du déflateur du PIB en dollars.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette) ; les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette) ; les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

5/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, sous réserve de la disponibilité de données.

7/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

8/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

Tableau 3b. Cameroun : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'État, 2015–35
(pourcentage)

	Projections							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2025	2035
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	14	16	18	19	20	20	20	18
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2015-2035 1/	14	11	9	7	5	3	-4	-10
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2015-2035 2/	14	17	20	23	24	24	27	30
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-2017	14	16	19	20	21	21	21	19
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17 3/	14	18	24	25	25	25	24	20
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17	14	17	20	21	22	22	22	20
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2016-17 4/	14	20	26	27	27	27	25	20
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	14	17	22	24	24	24	23	20
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2016 5/	14	23	25	27	28	28	28	26
Ratio VA de la dette/exportations								
Scénario de référence	56	70	80	87	93	100	119	131
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2015-2035 1/	56	49	40	31	23	15	-27	-73
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2015-2035 2/	56	75	90	102	113	123	164	217
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-2017	56	70	80	87	93	100	119	132
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17 3/	56	86	132	140	149	157	178	178
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17	56	70	80	87	93	100	119	132
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2016-17 4/	56	87	117	123	130	137	152	146
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	56	74	96	104	111	118	137	144
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2016 5/	56	70	80	87	93	100	119	132

Table 3b. Cameroun : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'État (suite et fin)
(pourcentage)

Ratio service de la dette/exportations								
Scénario de référence	4	5	6	7	7	8	10	13
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2015-2035 1/	4	5	5	5	5	5	2	-4
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2015-2035 2/	4	5	5	6	7	7	12	19
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-2017	4	5	6	7	7	8	10	13
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17 3/	4	5	7	9	11	11	16	18
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17	4	5	6	7	7	8	10	13
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2016-17 4/	4	5	6	8	9	9	14	15
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	4	5	6	7	8	9	12	14
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2016 5/	4	5	6	7	7	8	10	13
Ratio service de la dette/recettes								
Scénario de référence	6	6	8	9	9	9	11	12
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2015-2035 1/	6	6	7	7	7	6	2	-3
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2015-2035 2/	6	6	7	8	9	9	13	17
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-2017	6	6	8	9	10	10	12	12
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17 3/	6	6	8	10	11	11	13	13
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2016-17	6	7	8	10	10	10	12	13
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2016-17 4/	6	6	8	11	11	11	14	14
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	6	7	8	10	11	11	13	13
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2016 5/	6	9	11	12	13	13	15	17
<i>Pour mémoire :</i>								
Elément don projeté du financement résiduel (financement supplémentaire par rapport au scénario de référence) 6/	16	16	16	16	16	16	16	16

Sources : Autorités nationales ; et estimations et projections des services des deux institutions.

1/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

2/ On suppose que le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est de 2 points de pourcentage supérieur à celui retenu dans le scénario de référence, et que la période de grâce et les échéances sont les mêmes que dans ce scénario.

3/ Par hypothèse, la valeur des exportations reste en permanence au niveau plus faible, mais le solde extérieur courant, en pourcentage du PIB, retourne à son niveau de référence après le choc (ce qui laisse implicitement supposer un ajustement compensatoire du niveau des importations).

4/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

5/ Par dépréciation, on entend une baisse en pourcentage du taux dollar/monnaie nationale qui ne dépasse jamais 100%.

6/ S'applique à tous les tests de résistance sauf A2 (conditions moins favorables), où les conditions de tous les nouveaux financements sont celles qui sont précisées à la note 2.

Déclaration de M. Yambaye, Administrateur pour le Cameroun 18 novembre 2015

Les autorités camerounaises tiennent à remercier les services du FMI pour les échanges constructifs qui se sont tenus lors de la mission à Douala et Yaoundé, et pour l'analyse et les recommandations utiles contenues dans le rapport. Ces dernières années, l'économie camerounaise a fait preuve de résilience dans un environnement mondial difficile, grâce à une économie relativement diversifiée. La baisse des prix du pétrole et la détérioration de la situation sécuritaire sont porteuses de risques non négligeables pour l'avenir mais les autorités demeurent optimistes quant à leur capacité à continuer à faire face à ces chocs.

Les autorités n'ignorent pas qu'il reste beaucoup à faire. Il faut notamment maintenir un solide taux de croissance et améliorer les indicateurs sociaux, comme l'exige l'ambitieux programme de développement pour 2035. Dans ce contexte, les autorités expriment des réserves quant à l'appréciation des services du FMI, particulièrement en ce qui concerne le programme d'investissement public et la dynamique de la dette. Dans cette optique, elles souhaitent approfondir leur réflexion avant décider de consentir à la publication du rapport des services du FMI.

I – Évolution économique récente

Sur le plan macroéconomique, le Cameroun a fait preuve d'une résilience remarquable face aux fortes baisses des prix du pétrole et aux problèmes de sécurité posés par les menées terroristes de Boko Haram dans la région du Lac Tchad. Malgré ce contexte difficile, la production s'est accrue de 5,9 % en 2014 et, d'après les projections, elle devrait atteindre 6 % en 2015, soit nettement plus que les moyennes de la région et de l'Afrique subsaharienne. Cette performance est principalement due à des investissements publics de grande ampleur dans le cadre du programme pour le développement à l'horizon 2035 et à l'augmentation de la production de pétrole. L'inflation reste modérée, inférieure au seuil de convergence de la CEMAC qui est de 3 %.

Le déficit budgétaire a atteint 4,8 % du PIB en 2014, en grande partie à cause de la baisse des recettes pétrolières due au choc sur les prix et de l'augmentation des dépenses courantes, mais il demeure gérable au regard de la viabilité à long terme.

Comme les services du FMI, les autorités camerounaises estiment que, pour développer le potentiel de croissance du Cameroun, des réformes continues sont nécessaires, notamment en matière de gestion du budget et des finances publiques. De même, à moyen terme, elles continueront de redoubler d'efforts pour s'attaquer aux freins à la croissance, notamment en consolidant le secteur financier, en améliorant le climat des affaires et en développant les infrastructures.

II – Politiques et réformes à moyen terme

Les autorités sont optimistes quant aux perspectives à moyen terme, compte tenu des actions menées pour améliorer les indicateurs macroéconomiques et appliquer le programme de réformes. S'agissant de la production pétrolière, les chiffres fixés pour 2015 et les années suivantes sont nettement au-dessus du niveau de 2014 et pourraient en partie compenser l'effet de la baisse des prix. En ce qui concerne la situation sécuritaire, les autorités continueront leurs opérations de lutte anti-terroriste tout en veillant à la viabilité budgétaire de leur action.

La politique budgétaire sera orientée de manière à accroître les recettes non pétrolières et à augmenter les ressources disponibles pour les dépenses prioritaires, tout en renforçant la gestion financière publique et en veillant à la viabilité de la dette. S'agissant des dépenses, le programme budgétaire privilégiera les projets proches de l'achèvement, au détriment des nouveaux projets, en mettant l'accent sur les investissements propices au secteur privé, notamment en matière de production d'électricité et d'alimentation en eau. La persistance d'un faible niveau des prix du pétrole permettra de diminuer encore les subventions sur l'essence, et partant, de réduire les dépenses courantes.

Côté recettes, les rentrées fiscales et douanières non liées au pétrole devraient considérablement augmenter grâce à l'amélioration des administrations fiscale et douanière et au regain d'activité dans le secteur BTP. Les réformes budgétaires viseront également à renforcer la gestion des finances publiques. À cet égard, les autorités estiment, tout comme les services du FMI, qu'il est nécessaire d'optimiser le suivi et la comptabilisation des dépenses publiques ainsi que l'information en la matière. De même, elles conviennent du bien-fondé des recommandations des services du FMI pour un renforcement de la maîtrise des dépenses, objectif qu'elles s'efforceront d'atteindre en mettant en œuvre une nouvelle architecture informatique reliant le registre de la fonction publique et celui de la solde.

Le secteur financier reste en général sain. La rentabilité des banques est très bonne, de même que leur niveau de liquidité, et leur croissance demeure robuste, tant en termes d'actifs que de provisionnement des crédits. Les autorités sont conscientes des problèmes de créances improductives de trois petits établissements bancaires et de microcrédit et sont déterminées à y remédier. Selon elles, l'augmentation des créances improductives s'explique par une plus grande rigueur dans la gestion du portefeuille de prêts dans une banque et par une gestion du risque plus stricte dans une deuxième. Les autorités ont l'intention de coopérer étroitement avec les autorités réglementaires locales et régionales, notamment la BEAC, la CEMAC et la COBAC, pour apporter une réponse globale à ces vulnérabilités. De même, elles redoubleront d'efforts afin d'adopter les textes nécessaires pour mettre en œuvre les normes bancaires recommandées à l'échelle nationale par l'organe régional de supervision bancaire, la COBAC.

L'effort d'investissement public, particulièrement dans l'infrastructure, est une stratégie fondamentale des autorités pour accroître la participation du secteur privé et créer un environnement propice pour accéder à l'émergence d'ici à 2035. À cette fin, les autorités conviennent, à l'instar des services du FMI, qu'il faut donner la priorité aux projets proches de l'achèvement. Elles porteront aussi leur attention sur d'autres projets qui avaient été qualifiés

d'investissements stratégiques dans le programme de développement. Elles estiment que le retour sur investissement de ces projets sera supérieur à leurs coûts. Le programme d'investissements publics ira de pair avec un effort d'amélioration des autres aspects du climat des affaires, d'accroissement de la compétitivité et de meilleure intégration régionale. Ce faisant, les autorités continueront de contrôler et de maintenir la viabilité à long terme de la dette.

Les autorités conviennent, avec les services du FMI, qu'il est nécessaire d'améliorer le suivi et la supervision des entreprises d'État, notamment la SONARA, afin d'accroître leur contribution à la production et de leur donner une assise financière plus solide. Cela permettra aussi d'éviter de faire peser des engagements conditionnels des entreprises publiques sur le budget de l'État.

III – Viabilité de la dette

Les autorités du Cameroun restent déterminées à maintenir la viabilité de la dette et poursuivront leurs efforts d'amélioration de la gestion de la dette, à mesure qu'elles mèneront à bien leur stratégie de stimulation de la croissance et de diversification de l'économie. À cet égard, si la dette publique a récemment augmenté suite à des investissements publics fort nécessaires, il faut noter que la dette publique extérieure et la dette publique totale sont à des niveaux relativement faibles, puisqu'elles ne représentent respectivement que 21,7 % et 32,6 % du PIB en 2015.

À la différence des services du FMI, les autorités du Cameroun considèrent que ce niveau de dette est viable et nullement préoccupant. De plus, compte tenu du faible endettement du pays, elles estiment qu'il existe une marge de financement pour poursuivre résolument leur programme d'investissement et ne pensent pas que l'émission récente d'euro-obligations soit de nature à compromettre la viabilité de la dette à long terme, car le ratio d'endettement restera modéré.

Comme noté précédemment, les autorités camerounaises demeurent attachées à une gestion prudente de la dette dans leur recherche d'une croissance durable. Cela étant dit, il est à noter que le pays rencontre des difficultés croissantes à obtenir des dons ou des prêts concessionnels pour financer des projets d'investissement vitaux. Toutefois, elles chercheront toujours, dans la mesure du possible, à obtenir des financements concessionnels, et ne contracteront de prêts non concessionnels qu'à défaut de ressources concessionnelles, et pour des projets revêtant une importance critique pour la croissance et les objectifs de développement nationaux. La viabilité de la dette sera également fondée sur une analyse plus rigoureuse du rapport entre les investissements et la croissance à moyen et long terme permettant de mieux apprécier les effets escomptés.

Conclusion

Le Cameroun est à la croisée des chemins et fait face à d'importants défis. Les autorités sont fermement convaincues que leurs plans de développement sont réalistes et axés sur une solide stabilité macroéconomique. Elles sont déterminées à appliquer des politiques prudentes visant à assurer une croissance forte et inclusive. Elles entendent notamment apporter une réponse énergique aux problèmes de sécurité. Les autorités du Cameroun apprécient les conseils et les utiles recommandations des services du FMI.